



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

MINISTRE
DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Projet d'Appui à la Gestion Economique
et Financière
PAGEF

Cellule Technique de Coordination



RAPPORT D'ACTIVITES

au 30 septembre 2021

octobre 2021

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	6
I. LES DONNEES DE BASE DU PROJET	16
I.1 Objectifs	16
I.2 Chaîne de résultats	16
I.3 Zone et bénéficiaires visés par le projet.....	16
II. ETAT D'AVANCEMENT	17
II.1 Au plan institutionnel	17
II.2 Au plan technique.....	18
II.2.1 Etat d'avancement global au 30 septembre 2021.....	18
Composante 1 : Appui à la mobilisation des ressources internes.....	18
Volet I.1 : Appui aux régies financières	18
Volet I.2 – Appui à la gestion de la dette	27
Composante 2 : Appui à la gestion de l'économie et à la transparence de la dépense publique.....	31
Volet II.1: Appui à la Gestion des dépenses publiques et au suivi-évaluation du PND	31
Volet II.2 : Appui aux structures de contrôle.....	52
Source : Rapport d'activités au 30 septembre 2021	58
Composante 3 : Gestion du projet.....	58
Graphique 3 : Taux d'exécution physique de la composante III au 30 septembre 2021.....	61
III. LE SUIVI FINANCIER.....	63
III.1 RAPPEL DES DONNEES FINANCIERES DU PROJET	63
III.1.1 Les Comptes du projet.....	64
III.1.1.1 Comptes bailleurs	64
III.1.1.2 Comptes de contrepartie nationale	64
III.1.2 Procédures de décaissements ou approvisionnements	64
III.1.2.1 Ressources du bailleur	65
III.1.2.2 Ressources de contrepartie nationale.....	65
III.2 EXECUTION DES RESSOURCES AU 30 SEPTEMBRE 2021.....	66
III.2.1 Don FAT	66

Tableau 1. Synthèse de l'exécution des ressources – Don FAT au 30 septembre 2021	67
III.2.2 Don FAD	68
Tableau 2. Synthèse de l'exécution des ressources – Don FAD au 30 septembre 2021.....	69
III.2.4 Prêt FAT.....	72
Tableau 4. Synthèse de l'exécution des ressources – Prêt FAT au 30 septembre 2021.....	73
III.2.5 Etat - Contrepartie nationale de cofinancement.....	74
Tableau 5. Synthèse de l'exécution des ressources – Contrepartie nationale de cofinancement au 30 septembre 2021.....	75
III.2.6 Etat - Hors Contrepartie nationale de cofinancement.....	76
Tableau 6. Synthèse de l'exécution des ressources – Hors Contrepartie nationale de cofinancement au 30 septembre 2021.....	77
III.3 IMPACT DES ECONOMIES REALISEES SUR L'EXECUTION FINANCIERE DES RESSOURCES AU 30 SEPTEMBRE 2021	80
III.3.1- Situation des économies réalisées au 30 septembre 2021.....	80
III.3.2- Impact des économies sur l'exécution financière des activités au 30 juin 2021	81
IV. Difficultés rencontrées/ conclusions / recommandations.....	82
IV.1 Difficultés rencontrées	82
IV.2 Conclusions	83

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1 : Taux d'exécution physique de la composante I au 30 septembre 2021.....	30
Graphique 2 : Taux d'exécution physique de la composante II au 30 septembre 2021	58
Graphique 3 : Taux d'exécution physique de la composante III au 30 septembre 2021.....	61
Tableau 1. Synthèse de l'exécution des ressources – Don FAT au 30 septembre 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 2. Synthèse de l'exécution des ressources – Don FAD au 30 septembre 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 4. Synthèse de l'exécution des ressources – Prêt FAT au 30 septembre 2021	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 5. Synthèse de l'exécution des ressources – Contrepartie nationale de cofinancement au 31 30 septembre 2021.....	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 6. Synthèse de l'exécution des ressources – Hors Contrepartie nationale de cofinancement au 30 septembre 2021	Erreur ! Signet non défini.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AAON	Avis d'Appel d'Offres National
ACP	Agence Comptable auprès du Projet
AMI	Avis à Manifestations d'intérêt
ANO	Avis de Non-Objection
AO	Appel d'Offres
BAD	Banque Africaine de Développement
BOA	Bank of Africa
BOMP	Bulletin Officiel des Marchés Publics
CC	Cour des Comptes
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CFP	Contrôle Financier auprès du Projet
CCRAGOP	Centre Canadien de Recherche et d'Appui à la Gouvernance des Organisations Publiques
CIEA	Conférence Internationale pour l'Emergence de l'Afrique
CNPE	Conseil National de Politique Economique
CP	Comité de Pilotage
CTC	Cellule Technique de Coordination
CTS	Comité Technique de Suivi
COJO	Commission d'Ouverture des Plis et de Jugement des Offres
DAS	Direction d'Administration du SIGFIP
DAO	Dossiers d'Appels d'Offres
DCSE	Direction du Contrôle et du Suivi Evaluation
DDP	Demande de Propositions
DDPD	Direction de la Dette Publique et des Dons
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances
DGE	Direction Générale de l'Economie
DGI	Direction Générale des Impôts
DGPLP	Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la pauvreté
DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DMP	Direction des Marchés publics
DOCD	Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées
DPIP	Direction de la Programmation des Investissements Publics
FAD	Fonds Africain de Développement
FAT	Facilité d'Appui à la transition
IIA-CI	Institut d'Audit Interne de Côte d'Ivoire IIA-CI
IDF	Institut des Finances
IGE	Inspection Général d'Etat
IGF	Inspection Générale des Finances
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MFFE	Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant
MFP	Ministère de la Fonction Publique
MPD	Ministère du Plan et Développement
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du droit des affaires
PAGEF	Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière
PGDP	Paierie Générale de la Dette Publique
PIP	Programmes d'Investissements Publics
PND	Plan National de Développement
PNG	Position Nette du Gouvernement

PPM	Plan de Passation des Marchés
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
REEIE-CI	Recensement Economique des Entreprises Industrielles et Etablissements de Côte d'Ivoire
SDI	Schéma Directeur Informatique
SNDI	Société Nationale de Développement Informatique
SEPMBPE	Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat
SER	Secrétariat Exécutif Régional
SFP	Statistiques des Finances Publiques
SGPR	Secrétariat Général de la Présidence de la République
SIGESCOD	Système Intégré de Gestion des Collectivités Décentralisées
SIGFAE	Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat
SIGFIP	Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
SIGMAP	Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
SINAPSE	Système Intégré d'Analyse, de Programmation et de Suivi –Evaluation
SMC	Sélection au Moindre Coût
SFQC	Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût
UC	Unité de Compte
TVA	Taxes sur Valeur Ajoutées
TDR	Termes de Références

RESUME EXECUTIF

Montant total	15 968 353 380 FCFA
Part bailleur (BAD)	16.402.628 d'UC, soit 13.455.895.880 FCFA , composée de quatre (4) accords : (i) Prêt FAT : 9.612.000 UC, soit 7.885.204.200 FCFA, (ii) Don du FAT : 28.000 UC, soit 22.969.800 FCFA, (iii) Prêt FAD : 6.550.000 UC, soit 5.373.292.500 FCFA, (iv) Don FAD : 212.628 UC, soit 174.429.379,80 FCFA.
Contribution Etat CI	2 512 457 500 FCFA composé de : (i) Contrepartie de cofinancement : 2.000.000 d'UC soit 1.640.700.000 FCFA, (ii) Contrepartie hors cofinancement : 871.757.500 FCFA
Mise en œuvre des accords de financement	Date d'approbation : 30 mars 2017 Date de signature : 14 juillet 2017 Date d'entrée en vigueur : 23 novembre 2017 Date de démarrage effectif : 23 Novembre 2017 Date de clôture initiale : Février 2020 Prorogation : 34 mois Nouvelle date du dernier décaissement : 31 décembre 2022
Approvisionnement	Dates d'approvisionnement du fonds spécial FAT : 27 Décembre 2017 : 25 mars 2019 Date d'approvisionnement du fonds spécial FAD : 17 juillet 2018 : 26 mai 2020
Durée totale	67 mois (de mars 2017 à septembre 2021)
Montants notifiés en 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021	BAD : 13 455 852 410 FCFA (9 276 509 880 FCFA en 2018, 3 701 142 530 FCFA en 2019 et 428 200 000 FCFA en 2020, 50 000 000 FCFA en 2021) dont (i) Prêt FAT : 7 855 160 730 FCFA, (ii) Don FAT : 22 969 800 FCFA, (iii) Prêt FAD : 5 373 292 500 FCFA, (iv) Don FAD : 174 429 380 FCFA Etat : 2 273 812 620 FCFA (624 037 620 FCFA en 2017, 500 000 000 FCFA en 2018, 250 000 000 FCFA en 2019, 209 775 000 FCFA en 2020, et 690 000 000 FCFA en 2021) dont (i) Contrepartie de cofinancement : 1 213 152 808 FCFA (ii) Hors contrepartie de cofinancement : 1 060 659 812 FCFA
Etat d'avancement	PROGRES REALISES AU TROISIEME TRIMESTRE 2021 CONTRATS/MARCHES ACHEVES AU TROISIEME TRIMESTRE 2021 : 6 - 3 marchés d'élaboration de schémas directeurs informatiques : DGD, DGE et IGE; - Acquisition de matériels et équipements informatiques pour l'Institut des Finances ; - Acquisition de matériels et équipements au profit du service de communication du cabinet du MEF ; Elaboration d'un projet de texte normatif (Loi) relatif à la pratique de l'évaluation des politiques publiques CONTRATS/MARCHES EN PHASE D'ACHEVEMENT AU TROISIEME TRIMESTRE 2021 : 16 - Acquisition de matériels informatiques pour le cabinet du MPD ;

- Acquisition de matériels informatiques pour la DGBF : lot 2, AO n° F 173/2020
- 2 marchés d'acquisitions (lot1 & lot 2) pour câblage SIGFIP
- 2 marchés d'acquisitions (lot 1 & lot 2) pour l'interconnexion SIGESCOD
- Audit genre de huit (8) ministères techniques :
- Audit du système d'information et schéma directeur informatique de la DGMP :
- Formation des membres du CTS & CTC en suivi-évaluation des projets
- Formation des agents de la DGI sur le SYSCOHADA révisé
- Formation des cadres et de la Brigade de lutte contre la corruption sur le cadre juridique de lutte contre la corruption et technique d'enquête et de détection de la corruption et les infractions assimilées
- Acquisition de matériels informatiques pour le compte de la DGTCP (2^e partie lot 1 AO NO F 133/2020
- Acquisition et installation de matériels informatiques au profit de la DGE.
- 3 marchés d'acquisition de matériels de visioconférence pour les cabinets du MEF, MPD et MBPE

CONTRATS/MARCHES DEMARRES AU TROISIEME TRIMESTRE 2021 : 1 Marché d'un montant de 29 975 270 FCFA

- Formation des membres du CTS & CTC en suivi-évaluation des projets.

MARCHES SIGNES ET/OU APPROUVES AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE 2021 : 8 marchés d'un montant de 740 225 753 FCFA :

- Acquisition de matériels et équipements au profit du service de communication du cabinet du MEF 9 600 000 FCFA
- Formation des membres du CTS & CTC en suivi-évaluation des projets : 29 975 270 FCFA ;
- Etude des conséquences d'une dépréciation du F.CFA par rapport à un panier de devises sur le portefeuille de la dette publique 28 000 000 FCFA ;
- Elaboration de la Politique Nationale de l'Evaluation, 32 797 850 F CFA
- Acquisition de matériels et équipements de visioconférence pour le Cabinet du MEF, 110 000 000 FCFA ;
- Acquisition de matériels et équipements de visioconférence pour le Cabinet du MBPE, 81 705 886 FCFA ;
- Acquisition de matériels et équipements de visioconférence pour le Cabinet du MPD, 74 780 000 FCFA ;
- Acquisition de matériels et équipements informatiques de la DGTPC (2^{ième} partie) : 373 366 747 FCFA

MARCHES DONT LE PROCESSUS D'ACQUISITION EST EN PHASE FINALE AU TROISIEME TRIMESTRE : 5 marchés d'un montant de 116 799 350 FCFA :

- Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation d'une étude sur l'incidence sur la dette d'une dépréciation du FCFA par rapport à un panier de devises ;

- 3 marchés de recrutement d'AT en appui à la DDPD.
- Recrutement d'un AT en appui à la vulgarisation de la politique nationale d'évaluation des politiques publiques

PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS GLOBALEMENT AU 30.09.2021

COMPOSANTE 1 : Appui à la mobilisation des ressources internes (DGI ; DGD ; DGTCP)

Activités achevées : 12

- Acquisition de matériels informatiques pour la DGD dans le cadre de la deuxième partie des acquisitions de matériels et équipements informatiques au profit des régies financières : lot 3, AO n° F 133/2020
- Acquisition de matériels informatiques pour la DGI dans le cadre de la deuxième partie des acquisitions de matériels et équipements informatiques au profit des régies financières : lot 2, AO n° F 133/2020) ;
- Trois (03) marchés d'acquisitions de matériels et équipements informatiques DGTCP et DGI (première partie) (lots 1, 2 et 3) ;
- Séminaire de formation sur la sectorisation et l'actualisation des entités entrant dans le champ de la PNG ;
- Formation des agents de la DGTCP à la certification en audit interne ;
- Elaboration d'un modèle de projection des recettes fiscales à la DGI ;
- Séminaire de formation à l'analyse de la viabilité de la dette ;
- Séminaire de formation aux « principes OHADA et aspects juridiques et financiers de la gestion de la dette et risques afférents » ;
- Formation des agents de la Direction Générale des Douanes à la méthodologie de l'audit et du contrôle internes
- Elaboration du schéma directeur informatique de la DGD

Contrats signés et/ou activités en cours de réalisation : 10

- **Formation des agents de la DGI sur le SYSCOHADA révisé** : Le marché a été signé le 29 avril 2021. La CTC/PAGEF a procédé aux acquisitions de la logistique de l'atelier de formation et programmé la formation du 04-08 octobre 2021
- **Trois (3) marchés relatifs à la mise en place de la dématérialisation et la gestion électronique de documents à la DGD, la DGI et la DGTCP** : l'exécution des marchés se poursuivent. Les acquisitions des équipements devraient permettre l'implémentation des solutions GED. Pour le SAE, la définition des outils de base et spécifiques devraient se poursuivre.
- **Création d'une salle de marché de la DDPD** : Les DAO pour les acquisitions d'équipements informatiques et mobiliers de bureau sont en cours de finalisation.
- **Renforcement du cadastre pour le recouvrement de l'impôt foncier** : démarré le 24 août 2020 pour une période de 12 mois. Deux cérémonies de sensibilisation dans les localités ciblées par l'étude ont été organisées. le rapport de démarrage a été validé. Un rapport sur la constitution d'un réseau de points cadastraux est en cours de validation.

- Recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation d'une étude sur l'incidence sur la dette d'une dépréciation du FCFA par rapport à un panier de devises : contrat signé en cours de numérotation et d'approbation.
- Recrutement de trois AT en appui à la DDPD : contrats signés en cours de numérotation.

Activités dont le processus de recrutement du consultant/fournisseur est en cours : 2

- **Acquisition de matériels et équipements informatiques des régies financières (2^{ème} partie) :** lot 1 (DGTCP) ;
- **Acquisition de serveurs pour l'interconnexion des Douanes de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Sénégal :** Un projet de DAO conforme au nouveau type de DAO (édition août 2020) a été préparé en liaison avec la DGD et transmis le 29 juin 2021 à la DGMP pour examen

COMPOSANTE 2 : Appui à la gestion de l'économie et à la transparence de la dépense publique (DGBF, IGF, IGE, CC, DGE, MFP, MFFE, MPD, INS)

COMPOSANTE 2 : Activités achevées : 49

- Deux marchés d'acquisition de divers matériels et équipements pour le MPD, la CC, l'IGE, l'IGF : lot 1 AO n° F 173/2020
- Mise en place d'un modèle macro-économétrique à la DGE/DPPSE
- Mise en œuvre de la fonction d'audit interne à l'IGF
- Elaboration de la cartographie des risques et plan d'audit : achèvement de la session de renforcement des capacités sur la méthodologie et la conduite d'audit selon les normes de l'IIA
- Acquisitions matériels et équipements informatiques MFFE (lot 1 et 2)
- Acquisitions matériels et équipements informatiques MFP (lots 1, 2, 3)
- Acquisitions matériels et équipements informatiques pour les structures de contrôle (lots 1 et 2)
- Acquisition de matériels et équipements informatiques pour le MPD (lot 2) ;
- Acquisition d'équipement dans le cadre du REEIE-CI/INS : sept (7) marchés entièrement réalisés ;
- Assistance technique pour la conception et mise en place de la plateforme informatique du centre de veille stratégique ;
- Assistance technique à l'opérationnalisation du Secrétariat Exécutif Régional de la CIEA ;
- Conception, fabrication (en français et en anglais), édition et diffusion d'un ouvrage sur les leçons apprises des processus d'émergence de l'Afrique, suite à la CIEA 2017 ;
- Elaboration de manuel et guide méthodologique pour la programmation des PIP en Côte d'Ivoire ;
- Elaboration et la diffusion des outils de suivi, d'évaluation et de contrôle des politiques sectorielles, des plans locaux et des plans stratégiques de développement ;
- Etude sur le renforcement du dispositif national d'appui à l'autonomisation économique des femmes ;

- Séminaire de formation en technique de la comptabilité nationale
- Séminaire de Formation des Magistrats et Vérificateurs de la Cour des Comptes en détection des fraudes dans le contrôle de l'exécution des lois de finances ;
- Séminaire de Formation des Magistrats et Vérificateurs de la Cour des Comptes en comptabilité privée et publique ;
- Séminaire de rédaction et de validation du projet de déclaration des risques budgétaires 2019-2021 ;
- Assistance Techniques en « genre et développement » au MFFE ;
- Formation à l'élaboration de la cartographie du risque et du plan d'audit ;
- Séminaire de formation des acteurs sur nouveaux outils introduits par la Comptabilité des Matières
- Deux sessions de Formation des Magistrats de la Cour des Comptes à la comptabilité privée et publique ;
- Formation des agents de l'Inspection Générale des Finances à la certification en audit interne ;
- Acquisition de consommables informatiques pour le compte des structures de contrôle ;
- Appui au recensement des entreprises industrielles et établissements de Côte d'Ivoire (REEIE-CI) ;
- Elaboration du plan stratégique « Côte d'Ivoire 2030 »
- Séminaire de formation des Magistrats de la Cour des comptes aux techniques d'analyse, de diagnostic et d'évaluation des politiques publiques dans le cadre du budget programme
- Acquisition de matériels de visio-conférence pour le cabinet du MEF
- Acquisition de matériels et équipements informatiques pour l'IdF,
- Acquisition de matériels et équipements pour le service de communication du cabinet du MEF,
- 2 marchés d'élaboration de schémas directeurs informatiques DGE & IGE
- Acquisition de matériels et équipements informatiques pour les services rattachés au cabinet du MEF

Elaboration d'un texte normatif (Loi) relatif à la pratique de l'évaluation des politiques

Contrats signés et/ou activités en cours de réalisation : 13

- **Mise en place de la démarche qualité dans le mécanisme des marchés publics** : la séance de démarrage réalisée le 17 juin 2021
- **Acquisition de matériels et équipements informatiques pour le cabinet du MPD** : attribué le 15 mars 2021 pour une période d'exécution de 15 jours, le lot de matériels et équipements informatiques au profit du cabinet du MPD est instance de livraison.
- **Audit genre de huit (8) ministères techniques** : La mission a été enclenchée le 07 octobre 2019 et une réunion de cadrage a été organisée le 10 octobre 2019. A ce jour, la feuille de route de mise en œuvre des résultats de l'étude, la présentation sur support PowerPoint des résultats de l'étude pour chaque ministère et le rapport final ne sont pas encore produits ;
- **Audit du système d'information et schéma directeur informatique à la DGMP** : les rapports de démarrage, d'analyse et de diagnostic des systèmes d'information de la DGMP ont été produits et validés. Le rapport provisoire du schéma directeur informatique est attendu
- **Elaboration du manuel et des guides d'audit et de contrôle** : après la production du rapport de démarrage et sa validation, la version provisoire du manuel

comprenant les guides d'audit et de contrôle est attendue.

- **Elaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées** : après la production du rapport de démarrage et sa validation, le rapport diagnostic du phénomène de la corruption et des infractions intégrant les observations de la HABG a été produit. Le projet de rapport diagnostic a été soumis à la validation des parties prenantes les 09 et 10 septembre 2021 au cours d'un atelier national à l'Hôtel SEEN sis Abidjan-Plateau.
- **Câblage d'au moins cinq localités au SIGFIP : convention avec la SNDI signée et rapport de démarrage** pour le câblage et l'interconnexion de nouvelles localités au SIGFIP validé par la DGBF. Les marchés d'acquisition de matériels et équipements ayant fait l'objet de deux allotissements (lot 1 & lot 2) ont été attribués le 03 mars 2021. Ils sont en cours de numérotation et d'approbation.
- **Connexion d'au moins cinq (5) localités au SIGESCOD** : convention avec la SNDI signée et le rapport de démarrage de la connexion de nouvelles collectivités au SIGESCOD validé par la DGBF ; l'avis d'appel d'offre publié le 02 février 2021 pour une date limite des dépôts arrêtée au 05 mars 2021 puis prorogée au 18 mars 2021.

Activités dont le processus de recrutement du consultant/fournisseur est en cours : 10

- **Trois (3) marchés d'acquisition de matériels de visioconférence pour les cabinets du MEF, MBPE et MPD** : Marchés approuvés
- **Deux (2) marchés de Fourniture de matériel et équipements informatiques au profit de la DGE** :
Publication du DAO dans le BOMP le 23 février 2021 pour une date limite des dépôts fixée au 26 mars 2021. La séance d'analyse et de jugement des offres réalisée le 1^{er} avril 2021 et le rapport de l'analyse et le PV de l'ouverture transmis à la DGMP pour ANO. Les deux marchés ont été attribués et font l'objet de numérotation et d'approbation.
- **Elaboration d'une méthode d'évaluation des coûts récurrents dans la préparation des CDMT** : une liste restreinte de trois cabinets sous réserve de la production de pièces justificatives de missions similaires réalisées, a été arrêtée par la COJO. Ces pièces ayant été fournies, les Procès-verbaux d'ouverture et de jugement des offres ainsi que le rapport d'analyse des offres en instance de finalisation seront transmis à la DGMP puis à la BAD pour ANO. Les ANO de la DGMP et de la BAD ont été obtenus sur la liste restreinte et la demande de proposition respectivement le 14 juin 2021 et le 02 juillet 2021
- **Deux marchés de recrutement d'assistants techniques au MPD** : le lancement initial du recrutement de l'AT en appui à la politique nationale de l'évaluation est revenu infructueux en 2020. Un nouvel AMI a été publié le 24 décembre 2020 sur le site de UNDB. La COJO a procédé à l'analyse des offres sous réserve de la production par les consultants pressentis, copies légalisées des diplômes et les justificatifs de missions similaires réalisées. Les procès-verbaux d'ouverture et de jugement des offres ainsi que le rapport d'analyse après réception des pièces justificatives et des copies des diplômes sont en cours de finalisation. L'ANO de la DGMP et celui de la

	<p>Taux de décaissement sur montant total part bailleur : 37,04%</p> <p>Taux de décaissement par instrument de financement BAD :</p> <p>Taux de décaissement don FAT : 92,20% avec un taux d'engagement de 92,20%</p> <p>Taux de décaissement don FAD : 65% avec un taux d'engagement de 65%</p> <p>Taux de décaissement prêt FAD : 40,05% avec un taux d'engagement de 43,93%</p> <p>Taux de décaissement prêt FAT : 39,92% avec un taux d'engagement de 34,22%</p> <p><u>PART ETAT :</u></p> <p>Montant notifié : 2 273 812 620 FCFA</p> <p>Montant total engagé : 1 122 188 755 FCFA</p> <p>Montant total décaissé : 1 095 517 088 FCFA</p> <p>Taux de décaissement part Etat sur montant notifié : 48.18% avec un taux d'engagement de 49.35%.</p>
<p>Difficultés</p>	<p><u>PRINCIPALES DIFFICULTES AU COURS DU TROISIEME TRIMESTRE 2021 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Longs délais de validation des rapports d'étapes (livrables) des consultants par certaines structures bénéficiaires). Ceci a pour conséquence le non-respect des délais contractuels de mise en œuvre des activités ; - Incapacité de certains fournisseurs à livrer le matériel dans les délais prévus ; - L'attentisme observé par la BAD pour approuver le rapport d'audit des comptes de l'exercice 2020. Cette approbation conditionne la réalisation de l'audit des comptes pour les exercices 2021 et 2022 dont le processus de recrutement du cabinet est en cours. <p>Ce long délai dans la délivrance de l'avis de la banque ne favorise pas la prise de décision de reconstitution du compte spécial du Prêt FAT d'un montant de 438 164 100 FCFA ;</p> <p>-</p>
<p>Recommandations</p>	<p>En direction de la Coordination du Projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accélérer la mise en œuvre des activités à fort taux de décaissement (en vue d'atteindre le taux de décaissement d'au moins 60% sur les prêts FAT et FAD) ; - Procéder au lancement de l'ensemble des activités restantes conformément au PTBA et plan de formation 2021 (études, formation, assistances techniques) ; - Sensibiliser les fournisseurs au respect des délais de livraison des matériels et équipements informatiques ; - Sensibiliser après la formation des membres du CTS en suivi-évaluation des projets, à l'animation des différents dispositifs internes du suivi des activités du projet en vue du respect des délais de réalisation des études et de mobilisation des assistants techniques déployés dans ces structures. <p>En direction de la partie nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les structures bénéficiaires au traitement diligent des dossiers et à la validation des rapports d'étapes ou des livrables produits par les consultants ; - Sensibiliser les services bénéficiaires à l'actualisation des TDR des formations

identifiées ainsi qu'à l'identification des cabinets et centres de formation

En direction de la BAD :

- Réagir promptement sur les dossiers de délivrance d'ANO notamment ceux dont le montant est supérieur à 500 000 unités de compte ;
- Approuver le rapport d'audit des comptes de l'exercice 2020.
- Procéder à la reconstitution des comptes spéciaux des Prêts FAT et FAD afin de permettre la réalisation des activités rattachées auxdits comptes.

INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et la Banque Africaine de Développement (BAD) ont procédé en date du 14 juillet 2017 à la signature de quatre (04) accords de financement, sous la forme de prêts et dons (FAD et FAT) pour le financement du Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière (PAGEF). Ce projet d'appui institutionnel vise essentiellement à soutenir la mise en œuvre du schéma directeur de réformes des finances publiques et le suivi-évaluation du Plan National de Développement (PND) 2016-2020. Il prend également en compte la question liée à la promotion du genre en Côte d'Ivoire.

D'un montant total de 15 968 353 380 FCFA, la contribution de la Banque dans le cadre du PAGEF s'élève à 13 455 895 880 FCFA et est octroyée sous forme de prêts et de dons : i) un Prêt adossé sur les ressources de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) d'un montant de 7 885 204 200 FCFA et un Don sur les mêmes ressources pour 22 969 800 FCFA, et ii) un autre Prêt supporté par les ressources du Fonds Africain de Développement (FAD) pour 5 373 292 500 FCFA associé également à un Don de 174 429 330 FCFA sur ces ressources.

La contrepartie nationale de cofinancement s'élève à 2 000 0000 d'UC soit, 1 640 700 000 FCFA.

Les activités du PAGEF pour une année donnée, sont structurées autour du plan de travail et du budget annuel (PTBA) et du plan de formation. Ces activités sont organisées autour des trois (3) composantes ci-après définies :

Composante 1 : Appui à l'optimisation de la mobilisation des ressources internes.

Composante 2 : Appui au renforcement du cadre de gestion de la dépense publique.

Composante 3 : Gestion du projet.

Ce rapport d'activité présente l'état d'avancement du projet au 30 septembre 2021. Il a pour objet de présenter les activités réalisées au cours de la période considérée. Il vise notamment à rendre compte du niveau d'exécution des activités ciblées par le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) et le Plan de Formation 2021, du niveau d'atteinte des objectifs de la période et des résultats enregistrés. De même, le rapport donne des indications sur les aspects financiers, notamment les décaissements et engagements en cours. Enfin, le rapport évoque les difficultés rencontrées au cours de la période sous revue et dégage les perspectives de solutions en termes de conclusions et recommandations.

I. LES DONNEES DE BASE DU PROJET

I.1 Objectifs

L'objectif général du PAGEF est d'aider au renforcement de la mobilisation des ressources budgétaires et du cadre de gestion de la dépense publique en vue de contribuer à la mise en œuvre efficiente du Plan National de Développement (PND) 2016-2020.

De façon spécifique, le PAGEF vise à :

- contribuer au renforcement du recouvrement des recettes publiques internes et de la mobilisation des ressources extérieures (emprunts, dons) ;
- renforcer la transparence du cadre d'exécution de la dépense publique ;
- renforcer la gouvernance ;
- renforcer la politique de promotion du genre du gouvernement ;

I.2 Chaîne de résultats

Résultat d'impact :

La crédibilité du budget est renforcée.

Résultats d'effets :

Effet 1. La mobilisation accrue des ressources budgétaires ;

Effet 2. La prévisibilité, le contrôle et la surveillance ex-post de l'exécution du budget sont renforcés.

Résultats d'extrants :

Extrant 1.1- La capacité des régies financières à mobiliser des ressources est renforcée ;

Extrant 1.2- La lutte contre la fraude fiscale est renforcée ;

Extrant 1.3- Le développement des marchés de capitaux est renforcé.

Extrant 2.1- Le processus budgétaire est renforcé ;

Extrant 2.2- La transparence et le contrôle budgétaire sont renforcés ;

Extrant 2.3- La gestion des investissements publics est rationalisée ;

Extrant 2.4- Le suivi et l'évaluation des politiques publiques sont renforcés.

I.3 Zone et bénéficiaires visés par le projet

La zone du projet est l'ensemble du territoire de la République de Côte d'Ivoire. Le Projet bénéficiera notamment aux : (i) administrations économiques et financières, aux Institutions de Contrôle et aux autres administrations par les dotations en acquisitions de matériels et équipements informatiques, la réalisation d'études et la mobilisation d'assistance technique, la formation de cadres en gestion économique et financière ; suivi évaluation; gestion de l'investissement et de la dette publique ; budgétisation sensible au genre ; lutte contre la corruption, etc. (ii) les usagers des administrations économiques et financières (contribuables ; opérateurs économiques ; etc.) ; (iii) femmes avec la prise en compte de la dimension genre dans l'élaboration du budget de l'Etat.

II. ETAT D'AVANCEMENT

II.1 Au plan institutionnel

L'approbation du projet par le Conseil d'Administration de la BAD a été faite le 30 Mars 2017. Les lettres d'accord ont été signées le 14 Juillet 2017 et le démarrage effectif du projet a eu lieu le 23 novembre 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, et conformément au cadre institutionnel du projet, les arrêtés suivants ont été signés :

- L'arrêté N° 392/MEF/CAB du 30 octobre 2017 portant création et organisation du cadre institutionnel du projet ;
- L'arrêté N° 438/MEF/CAB du 14 Novembre 2017 portant nomination du Coordonnateur et du Coordonnateur Adjoint ;
- L'arrêté interministériel fixant les salaires, indemnités et frais de mission du PAGEF le 6 juillet 2018 ;
- L'arrêté N°038/MEF/CAB du 20 février 2018 portant désignation des membres du Comité de Pilotage et du Comité Technique de Suivi du PAGEF ;
- L'arrêté N° 197/MEF/CAB du **19 juin 2020** portant modification de l'arrêté N°038/MEF/CAB du 20 février 2018 portant désignation des membres du Comité de Pilotage et du Comité Technique de Suivi du PAGEF ;
- L'arrêté N° 198/MEF/CAB du **19 juin 2020** portant modification de l'arrêté N° 392/MEF/CAB du 30 octobre 2017 portant création et organisation du cadre institutionnel du projet ;

En outre, la BAD a procédé à deux prorogations de la date de clôture du projet comme suit :

- Une première prorogation de la date de clôture du projet initialement prévue à fin février 2020 au 30 décembre 2020 ;
- Une deuxième prorogation de la date du dernier décaissement du projet du 30 décembre 2020 au 31 décembre 2021.

Réunion du Comité Technique de Suivi

Treize (13) réunions du Comité Technique de Suivi ont eu lieu aux dates ci-dessous indiquées :

- 22 novembre 2017 ;
- 22 novembre 2018 ;
- 23 janvier 2018 ;
- 02 mai 2019 ;
- 10 juillet 2019 ;
- 22 octobre 2019 ;
- 22 janvier 2020 ;
- 26 mai 2020 ;
- 22 juillet 2020 ;
- 12 novembre 2020 ;
- 04 mars 2021
- 26 mai 2021
- 21 juillet 2021

Réunion du Comité de Pilotage

Huit (8) réunions du Comité de Pilotage se sont tenues le 30 novembre 2017, le 28 novembre 2018, le 30 janvier 2019, le 17 juillet 2019, le 30 janvier 2020, le 13 août 2020, le 25 mars 2021 et le 04 août 2021.

Elles ont principalement permis de :

- valider le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) de l'année 2018 et le Plan de Passation de Marchés (PPM) des dix-huit (18) premiers mois en vue de la requête du premier décaissement ;
- faire des recommandations pour une mise en œuvre efficace et efficiente du projet ;
- valider le PTBA et le Plan de formation 2019 et le rapport d'activité au 31 décembre 2018 ;
- valider la répartition du matériel informatique des régies financières et des structures de contrôle ;
- présenter l'état d'avancement des activités du projet au 31 décembre 2019 et les projets de PTBA, de plan de passation de marchés et de plan de formation pour l'année 2020 ;
- valider le PTBA et le Plan de formation 2020 révisés ainsi que les rapports d'activités des premier et deuxième trimestres 2020 ;
- valider les propositions de réaffectations des économies réalisées sur l'exécution de certaines activités ;
- recommander la saisine du Ministre du Plan et du Développement, Gouverneur de la Côte d'Ivoire auprès de la Banque Africaine de Développement pour solliciter la prorogation du Projet à fin décembre 2021 ;
- valider le chronogramme de poursuite des activités du projet sur la période 2020-2021 ;
- présenter l'état d'avancement des activités du projet au 31 décembre 2020 et les projets de PTBA, de plan de passation de marchés et de plan de formation pour l'année 2021,
- présenter l'état d'avancement des activités du projet au 31 mars et au 30 juin 2021.

II.2 Au plan technique

II.2.1 Etat d'avancement global au 30 septembre 2021

L'état de mise en œuvre des activités au 30 septembre 2021 se présente comme suit :

Composante 1 : Appui à la mobilisation des ressources internes

Volet I.1 : Appui aux régies financières

Activité : Acquisition de matériels et équipements informatiques pour les régies financières

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

L'insuffisance des dotations des ressources de la contrepartie en 2019, a conduit la Coordination du PAGEF à solliciter l'autorisation de la BAD pour l'affectation de l'enveloppe de 1 665 114 750 FCFA, (dont 820 350 000 F CFA pourrait être financés sur les ressources de la contrepartie Etat) à l'acquisition de matériels et équipements informatiques au profit des régies financières. L'ANO de la BAD ayant été obtenu le 29 janvier 2019, la répartition ci-après définie a été adoptée :

- DGTCP : 632 743 887 FCFA

l'absence de câblages électriques sur les sites identifiés pour l'installation et la mise en route desdits matériels. Avec la réalisation des travaux de câblage intervenus au cours du mois de juillet 2020, la DGI a compte tenu de l'urgence des besoins d'utilisation, pris des mesures pour assurer l'installation de ces matériels et équipements informatiques. La séance de réception avec la Direction du Contrôle Financier s'est tenue à fin septembre 2020.

Concernant la DGD, les acquisitions de la première phase n'ont pas pu se réaliser en raison des difficultés de trésorerie qui n'ont pas permis la prise en charge par l'Etat, de ces dépenses estimées à 316 626 976 FCFA. Ces matériels et équipements informatiques constitués essentiellement de serveurs ont été finalement achetés grâce aux ressources du projet PAMOSSET dont bénéficie la DGD.

A la faveur d'une mission de supervision de la BAD tenue du 19 au 23 décembre 2019, il a été recommandé compte tenu du faible niveau des décaissements relatifs aux activités du PAGEF, qu'il soit procédé à une acquisition groupée pour le reste de matériels restant à acquérir y compris ceux des autres structures bénéficiaires du projet. Pour ce faire, le niveau des dotations pour la deuxième phase d'acquisition de matériels et équipements informatiques des régies financières a été revu à 957 075 000 FCFA et se présente comme suit :

- DGTCP : 278 724 012 FCFA ;
- DGD : 399 626 976 FCFA ;
- DGI : 278 724 012 FCFA.

Après une première correspondance rédigée le 12 février 2020, une seconde correspondance a été adressée le 27 mars 2020 à ces trois structures afin de faire parvenir à la CTC du PAGEF, les spécifications des caractéristiques et des quantités des équipements à acquérir. Pour ces acquisitions il a été demandé aux régies financières d'inscrire en priorité, les équipements et matériels informatiques nécessaires à la mise en place des solutions de gestion électronique de la documentation (GED) et du système d'archivage électronique (SAE) en développement respectivement au sein de la DGI, DGD et de la DGTCP.

Le dossier d'appel d'offre (DAO) proposé porte sur les trois allotissements de matériels et équipements ci-après définis :

- lot 1 : Micro-ordinateurs, scanners, serveurs et accessoires de la DGTCP ;
- lot 2 : Ordinateurs, imprimantes, scanners, disques durs externes, serveurs et accessoires de la DGI,
- lot 3 : Scanneurs, commutateurs et pare-feu de la DGD.

Transmis le 17 juin 2020 à la Cellule de Passation de Marché du Ministère de l'Economie et des Finances en vue de sa publication dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) par la DMP, le DAO° n° F 133/2020 a été publié dans le Bulletin Officiel des BOMP n°1571 du 30 juin 2020. La date limite du dépôt des offres a été fixée au 17 août 2020 suivie de la séance d'ouverture des plis. La séance d'analyse commune et de jugement a été réalisée le 25 août 2020. L'ANO de la DMP sur les résultats de cette analyse sollicité le 08 septembre 2020 a été obtenu le 10 septembre 2020 pour les attributions des lots 2 et 3 concernant la DGI et la DGD.

Après la notification des résultats de l'analyse commune le 18 septembre 2020, les deux marchés ont été signés le 25 septembre 2020 à la suite de la réception par la CTC/PAGEF du dernier accusé de réception intervenue le 22 septembre 2020. Leur approbation a eu lieu le 17 décembre 2020.

En prélude à la réception des matériels et équipements du lot 2, une rencontre entre la DGI et le fournisseur s'est tenue le 30 mars 2021, afin de déterminer les dates de livraison ainsi que les sites

devant abriter ces matériels et équipements. Les matériels et équipements ont été mis à la disposition de la DGI par le fournisseur le 01 avril 2021. Des travaux engagés par la DGI pour rendre opérationnel le site secondaire de remplacement du site d'installation initialement identifié entamés au premier semestre 2021 ont été achevés au cours du troisième trimestre avec la connexion des serveurs et la mise en service de la solution de la GED/DGI.

Concernant, les acquisitions de matériels et équipements informatiques du lot 3 destiné à la DGD, un courrier de mise en pénalité a été adressé quelques jours avant l'expiration du délai d'exécution du marché (11 mars 2021) afin d'amener le prestataire à procéder à la livraison des matériels et équipements dans un délai relativement court après l'expiration de ce délai.

Le prestataire a pour sa part, sollicité une extension de la période d'exécution de trois (3) semaines au motif que les matériels et équipements à livrer ayant été directement commandés chez le constructeur, celui-ci devrait disposer d'une certaine période de temps pour la fabrication avant la livraison au prestataire. Une mise à disposition partielle des matériels commandés par le fournisseur a été réalisée le 04 avril 2021. Elle a été complétée plus tard par les modules réseaux de type SFP. Afin de permettre au fournisseur de procéder à l'installation de ces équipements, il est attendu de la DGD après la fourniture du plan d'architecture du système d'information, le plan d'adressage, la validation du plan de déploiement, l'opérationnalisation du site d'installation. Ceci devrait permettre l'installation et la configuration des équipements.

Démarrée au mois de juillet 2021, une phase préliminaire d'installation des matériels et équipements a abouti à la mise en place d'un plan de migration. Une seconde phase d'installation engagée au début du mois d'août 2021, s'est achevée avec la configuration des matériels et équipements informatiques puis la conduite de tests de fonctionnement. La séance de contrôle et de réception de ces matériels et équipements s'est tenue le 13 août 2021.

Les travaux de mise en service des équipements à la suite des tests effectués, sont en cours d'achèvement.

En ce qui concerne le lot 1 relatif à la DGTCF, la DGMP a émis une objection invitant ainsi, la COJO à se réunir pour sa réattribution. De nouvelles observations formulées par la DGMP sur la décision de réattribution ont amenées la COJO à déclarer l'infructuosité de ce marché lors de sa séance du 09 décembre 2020. La CTC/PAGEF a obtenu de la DGMP la confirmation de l'infructuosité dudit marché. Un nouvel appel d'offres F 58/2021 a été publié le 20 avril 2021 dans le numéro 1613 du BOMP pour une date limite de dépôt fixée au 21 mai 2021. La séance d'analyse commune et de jugement des offres a eu lieu le 31 mai 2021. Les résultats des travaux d'analyse de la COJO ont été transmis à la DGMP pour en solliciter l'ANO. La DGMP a émis une objection sur certaines pièces du dossier. La COJO après réexamen des pièces, a retransmis à nouveau le rapport pour solliciter l'ANO de la DGMP. L'ANO de la DGMP a été obtenu le 09/07/2021. La notification des résultats a été faite le 16/07/2021. Après épuisement du délai de recours de 7 jours ouvrables à compter de la dernière décharge et signature par les parties, les exemplaires du marché (lot unique) ont été transmis à CPMP/MEF pour numérotation et approbation le 20/08/2021. Le marché a été numéroté le 08/09/2021 et est en attente d'approbation

Activité : Interconnexion des douanes de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Sénégal

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Installation et configuration des serveurs

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : L'Appel d'Offre (AO) n° F 279/2018 publié dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) 1492 du 25 décembre 2018 est revenu infructueux.

Après la levée par la BAD, de la contrainte liée au plafonnement de ce marché (fixé à 500 000 UC soit l'équivalent de 410 175 000 FCFA) et l'autorisation de réaffectation des ressources initialement

destinées à la réalisation de l'étude de l'interconnexion des douanes de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Sénégal au profit de la ligne des acquisitions de matériels de connexion en raison du niveau plus important que prévu, des coûts de certains serveurs, un Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International a été préparé par la CTC en liaison avec la DGD. L'ANO de la BAD sur ledit DAO a été sollicité le 28 février 2020 et obtenu le 31 mars 2020.

Ce Dossier d'Appel d'Offre Ouvert (AAOI N°01/2020/PAGEF ou F 47/2020) pour l'acquisition de serveurs pour l'interconnexion des douanes de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Sénégal a été publié sur le site internet de la BAD le 1er avril 2020 et dans le BOMP le 21 avril 2020. La date limite de dépôt et d'ouverture des offres a été fixée au 15 juin 2020.

Après la séance d'ouverture des plis effectuée le 15 juin 2020, la séance d'analyse commune et de jugement des offres s'est tenue le 07 juillet 2020.

L'ANO de la DMP sur les résultats de la séance d'analyse commune et de jugement ayant été sollicité le 20 août 2020 a été obtenu le 28 août 2020.

La CTC /PAGEF a sollicité l'ANO de la BAD sur les résultats de la séance d'analyse commune et de jugement le 09 septembre 2020. Des observations du bailleur sur ces résultats, sont parvenues à la CTC/PAGEF qui en a informé la COJO. Celle-ci a revu et ajusté les résultats d'analyse des offres et retransmis le dossier au bailleur pour ANO en février 2021. La BAD a émis une objection sur la proposition d'attribution du marché et recommandé la reprise de l'appel d'offres international le 25 mai 2021. Un projet de DAO conforme au nouveau type de DAO (édition août 2020) a été préparé en liaison avec la DGD et transmis le 29 juin 2021 à la DGMP pour avis.

L'ANO de la DGMP ayant été obtenu le 28 juillet 2021, la CTC/PAGEF a transmis le DAO à la BAD pour ANO le 02 août 2021.

Activité : Elaboration d'un schéma directeur informatique à la DGD, l'IGE et la DGE

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Rédaction du rapport final.

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La DGI a notifié, par courrier référencé 1710/SEPMBPE/DGI/DG/DI/CT du 14 mai 2019 dernier, l'entame des travaux de réalisation de son schéma directeur informatique par l'ex Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat. Elle a par conséquent, sollicité la réallocation des ressources du PAGEF dédiées audit schéma à l'acquisition de matériels et équipements informatiques à son profit. La CTC a donc opéré un réajustement non pas pour acquérir du matériel au profit de la DGI, mais pour intégrer le schéma directeur de l'IGE (en remplacement de celui de la DGI), dans cette étude. Au niveau du processus de recrutement du consultant, l'ANO de la BAD sur le rapport d'analyse des propositions techniques sollicitée le 28 octobre 2019, a été obtenue le 03 mars 2020. La séance d'ouverture des plis financiers initialement prévue pour le 24 mars 2020, a été reportée au 22 mai 2020 en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 d'une part ; et compte tenu de l'exiguïté des locaux de la Cellule Technique de Coordination du PAGEF qui ne permet pas de respecter la distance de sécurité d'un (1) mètre entre les participants conformément à la décision du Conseil National de Sécurité d'autre part.

La séance d'ouverture des plis financiers a eu lieu le 22 mai 2020. Après l'ouverture des propositions financières, la séance d'analyse combinée et de jugement des propositions techniques et financières s'est tenue le 29 mai 2020. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse combinée des propositions techniques et financières a été sollicité le 10 juin 2020 et obtenu le 22 juin 2020. Des séances de négociations des différents marchés (lots 1, 2 et 3) avec le cabinet Qualisys et le groupement STRATEC-ARC/IT6 ont été organisées les 02 et 03 juillet 2020. Après la séance de

négociation du contrat, l'ANO de la BAD sollicité le 25 août 2020 a été obtenu le 27 octobre 2020. La signature des marchés a été faite le 10 novembre 2020 et les approbations obtenues le 1er décembre 2020. Les réunions de démarrage ont été organisées respectivement les 14 décembre 2020 (SDI DGE), 17 décembre 2020 (SDI DGD) et le 21 décembre 2020 (SDI IGE).

Les rapports de démarrage produits au mois de février 2021, ont été validés par les bénéficiaires concernés. Des rapports sur l'état des lieux des systèmes d'information ainsi que les versions provisoires des schémas directeurs ont été également produits et validés.

La DGE a sollicité et obtenu l'organisation d'un atelier de pré-validation de la version provisoire du schéma directeur au mois de juillet 2021.

Au 30 septembre 2021, les travaux sur les trois schémas directeurs ont été finalisés et validés par les différents bénéficiaires.

Activité : Mise en place de la dématérialisation et la gestion électronique des documents à la DGD, la DGI et la DGTCP

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Rédaction du rapport final

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Les marchés ont été approuvés par l'Autorité Compétente le 19 décembre 2019. Le démarrage des travaux a été effectif le 06 janvier 2020 et les réunions de démarrage et de cadrage les 10 et 20 janvier 2020 respectivement pour la mission de gestion électronique de la documentation (GED) de la DGI (lot 2) ainsi que les missions de gestion électronique de la documentation de la DGD (lot 3) et du système d'archivage électronique (SAE) de la DGTCP (lot 1).

Les rapports de démarrage, de description de l'architecture des solutions GED et du SAE ainsi que les rapports de spécification technique et des quantités de matériels et équipements informatiques à acquérir pour l'implémentation des solutions GED et SAE ont été produits par les consultants et validés par la DGI, la DGD et la DGTCP.

Aussi, les rapports de description de l'état des lieux, de mise en place technique et de la documentation technique d'installation, d'administration, paramétrage ainsi que des manuels pour accompagner la réalisation de la solution GED de la DGI ont-ils été produits. Si les rapports de description de l'état des lieux et de mise en place technique ont été validés par le bénéficiaire le 27 avril 2020, celui portant sur la documentation technique d'installation et de paramétrage, les manuels produit le 24 septembre 2020 a été transmis à la DGI pour observation le 29 septembre 2020.

Pour la mise en place du SAE dont la production de rapports avait fait l'objet de suspension provisoire pour tenir compte du contexte de crise de la COVID-19, la CTC/PAGEF a exhorté le cabinet prestataire à prendre toutes les dispositions afin de produire ces rapports avec l'allègement progressif des mesures de restriction sociale et l'ouverture des frontières aériennes intervenus après la fin du premier semestre 2020.

Ainsi, le rapport relatif à l'audit de la situation actuelle et au plan d'action de court et moyen termes de mise en œuvre de la solution SAE a été produit le 04 août 2020 et transmis le 11 août 2020 au bénéficiaire pour observation. Une nouvelle version de ce document intégrant les observations du bénéficiaire a été produite par le consultant et validée par le bénéficiaire à fin septembre 2020.

En ce qui concerne la GED/DGD, après la suspension temporaire de la mission du milieu du mois de mars 2020 à fin juillet 2020, deux rapports relatifs à l'état des lieux et à l'identification des profils d'utilisateurs externes/internes de la GED et à la description technique et fonctionnelle de la

solution GED ont été introduits auprès de la CTC/PAGEF le 19 août 2020 pour observation. Transmis à la DGD, ces deux rapports ont été validés les 16 et 17 septembre 2020.

Du fait des difficultés relevées par le service de décaissement du bailleur relatives au paiement des factures introduites par le cabinet tunisien Vneuron, titulaire des lots 1 et 3 des marchés d'élaboration du SAE/DGTCP et de la GED/DGD, la Cellule Technique de Coordination du PAGEF a initié sous la recommandation du bailleur, deux projets d'avenants modifiant la monnaie des contrats de base N°2019-0-1-0468/02-12 et N°2019-0-1-0469/02-12 initialement libellés en FCFA en Euro ainsi que les modalités de paiement. Ces projets d'avenants signés par les deux parties en présence (CTC/PAGEF et Vneuron), ont été approuvés par le Cabinet du MEF, en sa qualité d'autorité contractante.

Le processus d'acquisition de matériels et équipements permettant l'implémentation de la solution SAE a été déclaré infructueux.

Par contre, les marchés d'acquisition des équipements de la GED/DGI et de la GED DGD, ont été approuvés le 17 décembre 2020 et sont en instance de démarrage.

Deux missions de poursuite des travaux du GED DGD et du SAE Trésor ont été réalisées par le Cabinet Vneuron au mois de mars 2021.

La première concernant la GED/DGD s'est tenue du 12 au 18 mars 2021. Une présentation de la plateforme informatique de la GED insistant sur son architecture a été présentée à l'équipe Projet de la DGD. Des séances de travail sur les processus métiers à dématérialiser ont été également réalisées et un serveur de test fourni par le cabinet Vneuron en attendant, l'acquisition des équipements de la GED, a permis de déterminer les accès à distance dudit serveur. Un accès de ce serveur via VPN a même été préparé par l'équipe projet de la DGD.

Les matériels et équipements ayant été acquis, la DGD devra favoriser leur installation en mettant à la disposition du fournisseur de matériels, le plan d'adressage de son système d'information. Elle devra valider le plan de déploiement des matériels et rendre opérationnel le site d'accueil des matériels pour en faciliter l'installation.

Les travaux de mis en service des matériels et équipements fournis à la DGD sont en cours. La fin des travaux de mis en service permettra au cabinet Vneuron de mettre en place un environnement de production de la GED/DGD en attendant l'acquisition d'un serveur PCA pour la finalisation de l'implémentation de la solution GED/DGD.

Pour le SAE, la mission organisée du 29 mars au 02 avril 2021 a accentué ses travaux sur l'élaboration des outils de base et outils spécifiques du nouveau SAE.

Au titre des travaux dédiés aux outils de base, l'expert du cabinet Vneuron a eu des séances de travail avec l'équipe projet de la Direction de la Documentation et des Archives sur le répertoire des dossiers et de documents type, le plan de classification uniforme, le calendrier des délais de conservation, le plan de localisation des documents et des archives physiques.

Relativement au répertoire des dossiers et documents type, les travaux réalisés au cours de la mission ont consisté à un premier niveau de validation des données collectées auprès des responsables de service. Ces travaux restent à être achevés. Concernant les travaux du plan de classification uniforme, la réalisation des premiers niveaux de validation des documents spécifiques et des documents communs n'a pu être achevée. Quant aux activités du plan de localisation des archives prévues dans le cadre de la mission, elles n'ont pu être entamées du fait de la brièveté de la durée de la mission.

Une feuille de route de l'ensemble des travaux restant à exécuter devra être établie sous la supervision de l'équipe Technique de Coordination. Une mission du cabinet Vneurion pour la poursuite des travaux prévue au à fin mai début juin 2021, n'a pu avoir lieu.

Enfin pour ce qui est de la GED/DGI, les matériels et équipements pour l'implémentation de la solution sont disponibles. Ces matériels et équipements sont composés de deux (2) serveurs de type thinksystem SR 650 d'une (1) baie de stockage de type thinksystem de 2000 H, d'un (1) switch de modèle sisco catalyst, de plusieurs micro-ordinateurs, ordinateurs portables, d'une (1) imprimante à grands tirages, d'une (1) imprimante réseau, d'une (1) imprimante couleur, d'un (1) scanner scan jet entreprise flow S3. Les sites de livraison ont été identifiés par la DGI et signifiés à la Cellule Technique du PAGEF. Les travaux d'installation, de connexion et de mise en production de la GED sont achevés. Le cabinet Qualisys a produit des versions actualisées de la documentation technique et des manuels (documentation technique d'installation, manuels de l'utilisateur, dossiers d'installation et plan de migration, manuel d'administration et paramétrage, rapport de transfert de compétence) accompagnant la réalisation du projet. Ces documents sont en cours de validation.

Activité : Elaboration d'un modèle de projection des recettes fiscales.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Rédaction du rapport final

Etat d'avancement au 31 mars 2020 : enclenchée le 11 mars 2019, la mission a été achevée le 13 mars 2020 avec l'organisation d'une cérémonie de validation du modèle de prévision des recettes fiscales de la DGI. La cérémonie officielle de remise des résultats de cette étude au bénéficiaire, s'est tenue au deuxième semestre de l'année 2020.

Activité : Renforcement du cadastrage pour le recouvrement de l'impôt foncier.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Début de l'enquête foncière (travaux de levée, complètement, recensement) et distribution des avis.

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : L'ANO de la BAD pour les résultats de l'évaluation des propositions techniques a été obtenu le 18 décembre 2019. La notification des résultats de l'analyse des propositions techniques effectuée le 19 décembre 2019. Les séances d'ouverture des propositions financières et d'analyse technique et financière combinée effectuées le 3 janvier 2020. L'ANO de la DMP sollicité le 9 janvier 2020 et a été obtenu le 7 février 2020. Après négociation satisfaisante avec le groupement de cabinets GEOMATOS/ETAFAT le 17 février 2020, l'ANO de la BAD sollicité le 19 février 2020 sur le rapport d'analyse technique et financière combinée, le procès-verbal de négociation ainsi que le projet de contrat paraphé a été obtenu le 29 juin 2020. La CTC/PAGEF a attiré l'attention des Autorités ivoiriennes auprès de la BAD sur les longs délais observés par la Banque dans la délivrance des autorisations requises sur le cadastrage. Elle a aussi amené celles-ci à échanger sur les dispositions prises par la Banque pour garantir avant la clôture du PAGEF, la réalisation effective de cette importante mesure de réforme qui devrait permettre d'accroître le rendement du foncier, par le relèvement du taux d'imposition des parcelles de 54 actuellement, à 62% au cours des trois prochaines années suivant la réalisation de ladite mesure.

Le marché a été signé le 03 juillet 2020, numéroté dans le SIGMAP le 16 juillet 2020 et approuvé par le cabinet du MBPE le 05 août 2020. Un ordre de démarrage de service a été émis le 24 août 2020 et une réunion de lancement de la mission organisée le 27 août 2020. Une première version du rapport de cadrage de la mission a été produite par le groupement GEOMATOS /ETAFAT Côte d'Ivoire. Ce rapport a fait l'objet de validation au mois de novembre 2020.

Aussi, des séances de travail bilatérales initiées par la DGI avec le groupement sont régulièrement organisées depuis septembre 2020. Elles devront permettre de finaliser la méthodologie, d'affiner le chronogramme de l'étude et de faciliter la tenue de la cérémonie de sensibilisation des autorités politiques, administratives et des populations du District d'Abidjan et de la Commune de Bingerville. constituant le périmètre couvert par l'étude. Elles devront faciliter également le survol des communes ciblées en vue des prises de vues aériennes.

Les autorisations de survol des treize (13) communes de la ville d'Abidjan auprès du ministère de la défense et de l'ANAC ont été obtenues. Le groupement GEOMATOS/ETAFAT a engagé les travaux préparatoires pour l'identification des coordonnées géodésiques. Des cérémonies de sensibilisation des Autorités administratives, municipales et coutumières sur le renforcement du cadastrage ont été organisées à Bingerville et dans la commune de Cocody au début du mois de juin 2021.

Les préparatifs d'une cérémonie de lancement officiel de l'étude sont en cours. Un rapport sur la mise en place d'un réseau de points cadastraux a été soumis au mois de septembre 2021.

Activité : Formation des agents de la DGTCPC à la certification en audit interne.

Résultats attendus au 31 décembre 2019 : Formation achevée.

Etat d'avancement au 31 décembre 2019 : Cette formation longue de vingt-six (26) jours (01 août-09 septembre 2019) s'est tenue à l'Institut des Finances (IDF) de Bingerville et permis aux experts de l'IIA de renforcer les capacités de dix-sept (17) agents de la division audit de l'Inspection Générale du Trésor.

Activité : Séminaire de formation sur la sectorisation et l'actualisation des entités entrant dans le champ de la PNG (Position Nette du Gouvernement) selon le Manuel SFP 2001/2014.

Résultats attendus au 31 décembre 2018 : Formation achevée

Etat d'avancement au 31 décembre 2018 : Ce séminaire au profit de la DGTCPC s'est tenu à l'hôtel le Régent de Grand Bassam du 23 au 26 octobre 2018 avec l'appui technique de AFRITAC de l'Ouest et de la BCEAO.

Activité : Formation en fiscalité de base des agents de catégorie A B et C de la DGI.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La DGI a sollicité, à la date du 28 août 2019, le remplacement de ces formations dont la période de déroulement pourrait excéder une année civile, par des formations sur le SYSCOHADA révisé, les logiciels comptables SAARI et SAP, les bases du développement d'applications WEB, l'administration des systèmes d'exploitation, l'administration d'un data center, la maintenance des serveurs et le stockage des données. Ces formations inscrites dans le plan de formation 2020 ont été validées par la séance du comité de pilotage du 13 août 2020 dernier. Le lancement du processus de recrutement des cabinets formateurs initialement reporté au troisième trimestre 2020 pour des raisons de sécurité sanitaire imputables à la pandémie de la COVID-19, a démarré avec le lancement des demandes de cotations pour le recrutement des cabinets.

La séance de négociation de la formation de 35 agents de la DGI sur le SYSCOHADA révisé s'est tenue le 15 mars 2021. Le contrat a été signé le 29 avril 2021. La CTC/PAGEF a procédé aux acquisitions de la logistique de l'atelier de formation. C'est une formation en une session de cinq (5) jours calendaires complétée d'un accompagnement de ces agents sur une période de 205 jours. Initialement programmée du 20 au 24 septembre 2021, la tenue de la formation a été reportée au début du mois d'octobre 2021.

Activité : Formation des agents de la douane à la méthodologie de l'audit et du contrôle internes.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formations achevées

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : Le processus de recrutement du consultant est achevé. Le Procès-verbal de négociation et le projet de contrat paraphé ont été soumis à la BAD pour ANO le 11 octobre 2019 et l'ANO de la BAD a été obtenu le 5 mars 2020. Programmée dans le plan de formation 2020, la tenue de cette formation a été reportée au cours du troisième trimestre de l'année pour tenir compte du contexte de crise sanitaire mondiale.

Prévue pour 35 jours, cette formation s'est déroulée, du 21 juillet 2020 au 25 septembre 2020. Elle a permis de renforcer les capacités des auditeurs de l'Inspecteur Générale des Douanes et des conseillers du cabinet du Directeur Général des Douanes sur la méthodologie de l'audit et du contrôle internes.

Activité : Formation des agents de la douane à la certification en audit et au contrôle internes.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formations achevées

Etat d'avancement au 30 septembre 2021

Les TDR de l'étude ont été transmis à la CTC/PAGEF en vue de la sollicitation de l'autorisation du bailleur.

Volet I.2 – Appui à la gestion de la dette

Activité : Etude des conséquences d'une dépréciation du F.CFA par rapport à un panier de devises sur le portefeuille de la dette publique.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Elaboration du rapport final de l'étude

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Les TDR de l'étude ont été actualisés. L'avis à manifestation d'intérêts pour le recrutement du consultant individuel a été finalisé. Après l'ANO de la BAD intervenu au début du mois de décembre 2020, l'AMI a été publié sur le site de l'UNDB le 24 décembre 2020 pour une date limite de réception des offres fixée au 11 janvier 2021.

Après l'ouverture des plis, la COJO a entamé l'analyse des offres reçues sous réserve de la production de justificatifs de missions similaires et de copies légalisées de diplômes par deux consultants pressentis. La rédaction du rapport d'analyse commune et de jugement des offres a été finalisée et le rapport transmis à la DGMP pour ANO.

L'ANO de la DGMP sur la sélection du consultant ayant été obtenu le 1^{er} juin 2021, celui de la BAD a été sollicité le 10 juin 2021 et obtenu le 29 juin 2021. La séance de négociation du contrat s'est tenue le 12 juillet 2021. Le marché a été notifié au consultant le 25 août 2021 et signé le 1^{er} septembre 2021. Il a été transmis pour numérotation et approbation dès le 20 septembre 2021.

Activité : Réalisation de l'étude sur l'impact de la note financière du pays sur la dette.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final de l'étude

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Une version provisoire des TDR de l'étude a été transmise à la CTC pour observation avant sa finalisation.

Après la transmission des observations de la CTC/PAGEF, la version révisée des TDR produite par la DDPD, a été rendue disponible au début du mois de septembre 2021.

Activité : Recrutement de cinq assistants techniques pour la DDPD.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Les assistants sont recrutés et en service.

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Suite aux observations formulées par la CTC sur les TDR des cinq assistants techniques, la DDPD a retransmis les TDR de recrutement des assistants techniques que sont : (i) assistant technique en marché de capitaux, expertise en risques ALM,

Contingent liabilities, (ii) assistant technique en institutions bancaires, assurances, fonds de pension et financement structurés (Project Bonds), (iii) assistant technique en macro-économie, comptes extérieurs, (iv) assistant technique en informatique et iv) assistant technique en anglais spécialisé. Les avis à manifestation d'intérêts soumis à l'ANO de la BAD ont fait l'objet de publication le 24 décembre 2020 sur le site internet de l'UNDB pour une date limite de dépôt des offres fixée au 11 janvier 2021. Ils concernent les recrutements d'assistant technique en :

- Marché de capitaux, expertise en risques ALM, Contingent liabilities ;
- Institutions bancaires, assurances, fonds de pension et financement structurés (Project Bonds) ;
- Informatique ; et
- Anglais spécialisé.

Après la séance d'ouverture des plis réalisée le 11 janvier 2021, la COJO a procédé à l'analyse et au jugement des offres sous réserve de la production des copies légalisées des diplômes et justificatifs de mission similaires effectués par les consultants pressentis. Les pièces justificatives sollicitées, mises à disposition de la COJO par ces consultants, les procès-verbaux d'ouverture et de jugement des offres et le rapport d'analyse ont été transmis à la DGMP pour ANO. Après l'obtention de l'ANO sur la sélection des assistants techniques (informatique, marché des capitaux et institutions bancaire, assurance) le 14 juin 2021, le dossier a été transmis à la BAD dont l'ANO a été obtenu le 22 juin 2021. Les séances de négociation tenues le 12 juillet 2021. L'ANO de la BAD sur les PV de négociation et les projets de contrats paraphés, a été sollicité le 1^{er} septembre 2021 et obtenu le 08/09/2021. La notification des résultats a été faite le 24/09/2021. Après épuisement du délai de recours de 7 jours ouvrables à compter de la dernière décharge, les exemplaires des marchés seront signés par les parties et transmis à la CPMP/MEF pour numérotation et approbation

En ce qui concerne l'assistant technique en anglais spécialisé compte tenu de l'absence de candidature lors de la publication du mois de décembre 2020 dernier, un nouvel AMI a été transmis à la BAD le 28 juin 2021, en vue de sa publication sur son site et celui de l'UNDB. Les travaux de la COJO ont permis de faire une proposition d'attribution de marché. L'ANO de la DGMP sera sollicité après la signature des PV et rapport de sélection.

Activité : Création d'une salle de marché de la DDPD.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Vérification de la fonctionnalité par le consultant et rapport final.

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Après la publication l'avis à manifestation d'intérêt le 24 mai 2019, sur le site internet de la BAD et sur UNDB online et dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics, l'ANO de la BAD sur les résultats de l'analyse des CV a été sollicité le 26 novembre 2019 et obtenu le 03 mars 2020.

La séance de négociation de contrat avec le consultant individuel a eu lieu le 17 mars 2020. L'ANO de la BAD sur le procès-verbal de négociation et le projet de contrat paraphé par le consultant sollicité le 23 mars 2020 a été obtenu le 10 avril 2020.

La séance de lancement de la première partie de l'étude (élaboration d'un cahier de charges) d'une durée de vingt-cinq (25) jours ouvrés, a eu lieu le 03 juin 2020. Cette première partie s'achèverait le 03 juillet 2020 et devrait aboutir à la rédaction d'un cahier des charges dont l'objet est d'aider à l'acquisition des équipements nécessaires à la création d'une salle des marchés à la DDPD.

La version définitive du rapport de démarrage transmise le 07 juillet 2020 a été validée par le bénéficiaire le 17 juillet 2020.

Une version provisoire du cahier des charges a été introduite par le consultant auprès de la CTC à fin septembre 2020.

La version définitive du cahier des charges en vue de la réalisation des acquisitions de la salle des marchés a été proposée par le consultant au mois d'octobre 2020 et été validée par le bénéficiaire en décembre 2020.

Une séance de travail avec le consultant tenue le 17 mars 2021 avait pour objectif de fournir toutes les spécifications techniques des matériels et équipements techniques du cahier des charges d'équipement de la salle des marchés.

Les spécifications techniques sur les matériels et équipements informatiques et les mobiliers a été proposée par le consultant. Un projet de DAO devrait être finalisé. L'appel d'offre sur ces acquisitions pourrait être publié sur le site de la BAD afin de favoriser la soumission de propositions de cabinets internationaux.

Activité : Formation au principe du droit OHADA et aspects juridiques et financiers de la gestion de la dette publique ainsi que les risques y afférents.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : Programmée pour se tenir en 2020, cette formation s'est effectivement déroulée du 10 au 14 février 2020, au Programme de Gestion de Politiques Economiques.

Activité : Formation à l'Analyse de la Viabilité de la Dette (AVD)

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : Cette formation s'est tenue du 27 au 31 janvier 2020. Elle a permis à la Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES de former à l'Institut des Finances de Bingerville, au moins treize (13) agents de la Direction de la Dette Publique et des Dons sur l'AVD en mettant un accent, sur le calcul des indicateurs d'endettement, l'identification des seuils de viabilité de l'endettement, l'analyse du risque d'endettement.

Activité : Formation à l'élaboration de la Stratégie de la Dette à Moyen Termes (SDMT)

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Les lettres d'invitation en vue du recrutement du cabinet/centre de formations ont été élaborées. Cependant, la DDPD entend remplacer cette formation par une autre dont les TDR sont à transmettre à la CTC/PAGEF.

Activité : Formation à la gestion de la trésorerie de l'Etat

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : l'organisation de cette formation a été approuvée à travers la validation par le comité de pilotage, du plan de formation 2020 intervenue lors de sa session du 13 août 2020 dernier. Les lettres d'invitation des cabinets et centres de formation sont en cours de finalisation.

Activité : Formation des agents de la DDPD au contrôle et à l'audit internes.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Le processus de contractualisation a été reporté en 2021. Avec l'allègement des mesures sociales de restriction, la lettre d'invitation de l'antenne

régionale de l'IIACI est en cours de rédaction et sera transmise à cet institut pour la formulation de son offre.

Activité : Technique de négociation de prêt et de renégociation de la dette.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La formation sera réalisée dans le cadre du plan de formation 2021. Mais le processus de contractualisation n'interviendrait qu'à partir du troisième trimestre 2020. Récemment, la CTC/PAGEF a sollicité la Direction de la Dette Publique pour l'actualisation des TDR de la formation. Avec cette actualisation des TDR, la CTC/PAGEF a entamé la rédaction des lettres d'invitation des cabinets et centres de formation.

Activité : Formation au Partenariat Public Privé

Résultats attendus 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : L'organisation de cette formation a été approuvée avec la validation du plan de formation 2021. La lettre d'invitation des cabinets et centres de formation est en cours de préparation.

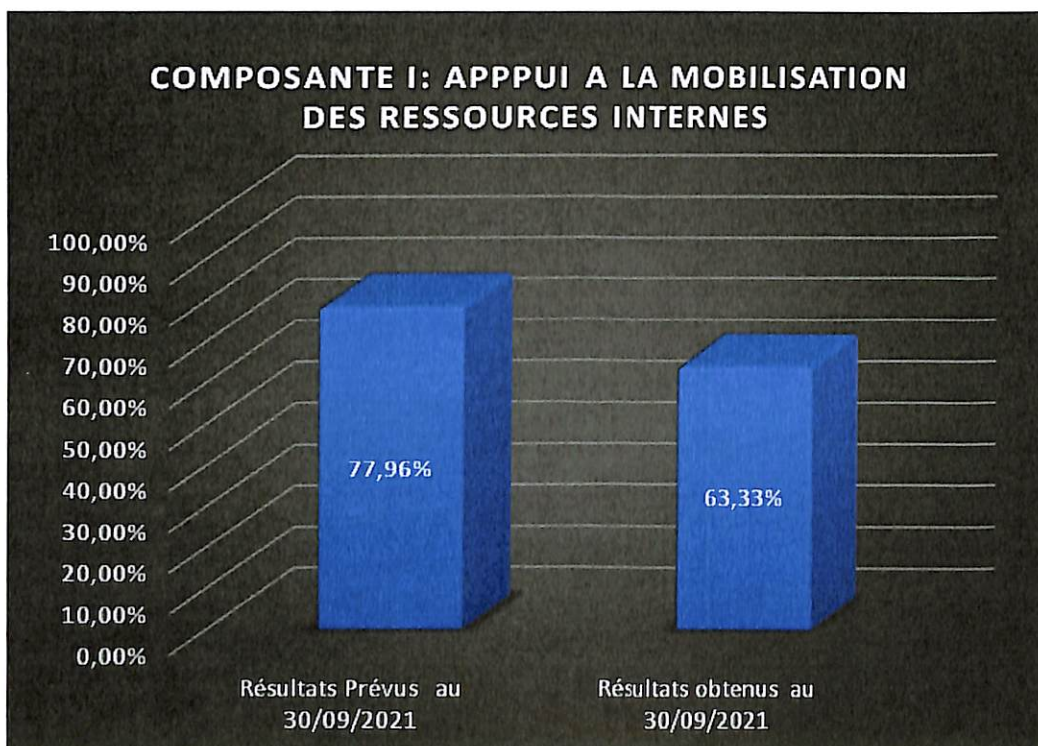
Activité : Formation à l'Administration oracle 11 g

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement 30 septembre 2021 : L'organisation de la formation a été autorisée avec la validation du plan de formation 2020. La préparation du processus de recrutement du cabinet de formation suspendue avec la survenance de la crise sanitaire de la COVID-19 a été reprise au mois de septembre 2020 avec la rédaction de l'avis à manifestation d'intérêts. Une nouvelle programmation de cette formation a été communiquée par la DDPD pour l'année 2021.

Le taux d'exécution de la composante s'établit à 63,33% au 30 septembre 2021 contre une réalisation physique envisagée à 77,96% en l'absence de l'effet de la crise de la COVID-19.

Graphique 1 : Taux d'exécution physique de la composante I au 30 septembre 2021



Source : Rapport d'activités au 30 septembre 2021

Composante 2 : Appui à la gestion de l'économie et à la transparence de la dépense publique.

Volet II.1: Appui à la Gestion des dépenses publiques et au suivi-évaluation du PND

Activité : Câblage d'au moins cinq localités au SIGFIP

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Vérification de la fonctionnalité du SIGFIP par le consultant.

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Après échanges avec la Direction de l'Administration du SIGFIP (DAS), il ressort que la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) est le seul et unique partenaire technique de la DAS en matière de câblage et de connexion des localités au SIGFIP. Une requête a été transmise à la BAD le 05 février 2019 afin d'autoriser la sélection de la SNDI par entente directe. La BAD a donné son autorisation le 31 mai 2019 sur le mode d'acquisition d'entente directe avec la SNDI. Après la séance de négociation avec la SNDI en présence de la DAS, l'ANO de la BAD a été sollicité le 19 décembre 2019 sur le procès-verbal de négociation et le projet de convention paraphé. Il a été obtenu le 19 février 2020. L'ANO de la DMP a été sollicité le 20 février 2020 sur la procédure d'entente directe et le projet de convention avec la SNDI. Il a été obtenu le 27 février 2020. Après signature par les parties, les exemplaires de la convention signée, transmis le 04 mars 2020, à la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) du MEF pour les formalités de numérisation dans le SIGMAP et d'approbation par l'Autorité Compétente. Cependant, la CPMP du MEF a retourné le 20 mars 2020 à la CTC, les exemplaires de la convention signée pour indisponibilité du budget de la gestion 2020 dans le SIGMAP. Après la notification du budget 2020 et la validation du budget éclaté 2020, le dossier a été retransmis à la CPMP/MEF le 23 avril 2020. La convention a été numérotée le 13 mai 2020 et approuvée le 26 mai 2020.

La séance de lancement du démarrage a été organisée le 05 juin 2020 et le rapport de démarrage rédigé par le consultant (cabinet), validé par le bénéficiaire le 30 juin 2030.

Un cahier des charges pour les matériels et équipements de câblage et de connexion à acquérir a été produit par la SNDI et validé par la DGBF le 28 août 2020. Après la validation des spécifications techniques, le DAO a été transmis à la CPMP le 21 décembre 2020 et publié dans le BOMP le 29 décembre 2020.

Deux séances d'analyse commune et de jugement ont eu lieu les 02 et 10 février 2021. L'ANO de la DGMP sur les résultats de cette analyse sollicité le 19 février 2021 a été obtenu le 24 février 2021. La notification d'attribution des deux lots (lot 1 et lot 2) a été effectuée le 03 mars 2021.

Les deux marchés ont été signés et approuvés et notifiés aux prestataires. Des garanties bancaires de bonne exécution ont été exigées des titulaires de ces marchés les 04 et 11 juin 2021. Pour le marché du lot 1, le fournisseur n'a pas encore produit la garantie de bonne exécution. Une mise en demeure lui a été adressée le 29 juin 2021. Par contre, le fournisseur du marché du Lot 2 ayant produit cette garantie, l'ordre de service de démarrage du marché a été le 29 juin 2021, pour une exécution de quarante (45) et cinq jours (1^{er} juillet-15 août 2021).

Des séances de suivi avec le bénéficiaire (DAS) et la SNDI ont été initiées par la CTC/PAGEF à l'effet d'encadrer l'exécution de ces deux marchés. Elles ont amené l'équipe de suivi à exiger du prestataire :

- l'identification d'un calendrier de livraison des matériels et équipements au regard des contraintes imposées par le contexte mondial de la COVID-19,
- la prise de mesures de vérification de la qualité et de la conformité des équipements commandés par rapport aux caractéristiques décrites dans les avis de marché ainsi que des mesures visant à anticiper sur les procédures de dédouanement de ceux-ci.

Quoique non disponibles entièrement, une bonne partie du stock d'équipements nécessaire au câblage du SIGFIP dans les localités ciblées a été réunie par les prestataires titulaires de ces deux marchés au 30 septembre 2021.

Activité : Matériels et équipements informatiques pour la DGBF

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : L'autorisation de la BAD a été obtenue pour la publication du dossier d'appel d'offre (DAO).

Un courrier de la CTC/PAGEF à l'effet d'obtenir les observations sur la spécification technique des matériels et équipements informatiques ciblés par le DAO a été adressé à la DGBF le 08 juin 2020. Des observations sur le besoin d'équipement en matériels informatiques de la DGBF parvenues à la Cellule Technique de Coordination du Projet, une dernière mouture du DAO a été produite et un courrier de sollicitation des observations de la DGBF sur les spécifications techniques de matériels visés par cette acquisition a été à nouveau adressé à celle-ci, le 08 juillet 2020.

Ce dossier d'appel d'offre ouvert (AO) n° F 173/2020 comprenant deux lots (lot 1 : Divers matériels et équipements informatiques pour le MPD, la Cour des Comptes, l'IGE et l'IGF et lot 2 : serveurs spécifiques et matériels pour réseaux, sécurité informatique et accessoires pour la DGBF) a été publié dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) n°1575 du 28 juillet 2020.

La date limite des dépôts a été fixée au 28 août 2020. L'ouverture des offres s'est tenue le même jour. La séance d'analyse commune et de jugement des offres a été organisée le 4 septembre 2020. L'ANO de la DMP sur les propositions d'attributions des deux (2) lots, a été sollicité le 18 septembre 2020 et obtenu le 24 septembre 2020. Les résultats ont été notifiés le 1er octobre 2020. Le marché ayant fait l'objet d'un litige, la signature a été faite le 07 décembre 2020 et transmis à la numérotation le 08 décembre 2020. Ce marché a été numéroté le 17 décembre 2020 puis approuvé le 31 décembre 2020.

L'ordre de service de démarrage a été émis le 21 janvier 2021 pour une exécution du marché sur 60 jours ; soit du 21 janvier au 26 mars 2021.

Le prestataire a sollicité et obtenu une extension de la période d'exécution de deux (2) mois et compte tenu de la spécificité des matériels et équipements sollicités (serveurs et matériels pour réseaux) dont la mise sur le marché est subordonnée à un ordre d'achat ferme reçu par le fabricant. Ces matériels ont été mis à disposition du fournisseur par le fabricant à fin mai 2021 et sont en cours de dédouanement.

Activité : Matériels et équipements informatiques pour le Ministère de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant

Résultats attendus au 31 décembre 2019 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 31 décembre 2019 : Cette acquisition qui a fait l'objet des deux allotissements ci-dessous indiqués, a été entièrement réalisée.

- Lot 1 : Ordinateurs, Onduleurs, imprimantes et disques durs externes.
- Lot 2 : Copieurs, scanners et vidéoprojecteurs.

Activité : Matériels et équipements informatiques pour les principaux acteurs du SIGFAE

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 31 mars 2020 : Cette acquisition a été décomposée en trois allotissements. La livraison de matériels et équipements sollicités est présentée ci-après :

- Lot 1 : Ordinateurs, Onduleurs, imprimantes et disques durs externes livrés ;
- Lot 2 : Serveurs et système d'exploitation livrés ;
- Lot 3 : Divers équipements livrés.

Le matériel d'un montant total de 229 609 445 FCFA a été entièrement livré le 25 mai 2020. Il est composé de 95 ordinateurs portables, 121 ordinateurs de bureau, 1 onduleur de 30Kva, 35 imprimantes monochromes, 15 disques durs externes, 4 serveurs et 4 licences Winwows serveur

2016, 10 tablettes, 3 vidéoprojecteurs, 172 multiprises sécurisées, 70 postes numérique et analogique, 1000 jarettièrre informatique et 15 switches.

Activité : Matériels et équipements informatiques pour le Ministère du Plan et du Développement.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au mars 2021 : Cette acquisition a fait l'objet de deux allotissements dont l'exécution est décrite ci-dessous :

Lot 1 : Ordinateurs, Disques Durs Externes, Imprimantes, Multiprises, Onduleurs, Serveur, Pare-feu et Router. Pour ce lot, une procédure de résiliation du marché a été notifiée au fournisseur le 12 mars 2020, du fait de son incapacité à exécuter le marché. La mesure d'acquisition groupée décidée dans le cadre de l'appel d'offre n° F 173/2020 publié dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) n°1575 du 28 juillet 2020, a permis de lancer ce lot d'acquisitions intitulé « divers matériels et équipements informatiques pour le MPD, la Cour des Comptes, l'IGE et l'IGF ». Date limite de dépôt des offres fixée au 28 août 2020. Après les travaux de la COJO effectués les 28 août et 04 septembre 2020, l'ANO de la DMP sur les propositions d'attributions des 2 lots, a été sollicité le 18 septembre 2020 et obtenu le 24 septembre 2020. Les résultats ont été notifiés le 1er octobre 2020 et la signature du marché le 10 novembre et approuvé le 04 décembre 2020. Il est entré en exécution du 28 décembre 2020 jusqu'au 26 février 2021.

Ce lot de divers matériels et équipements informatiques pour le compte du MPD, la Cour des Comptes, l'IGE et l'IGF a été livré à ces structures les 22 et 24 février 2021.

Une toute première partie de ces matériels avait été remise au MPD en 2020.

Les matériels et équipements comprenant huit (8) micro-ordinateurs, sept (7) ordinateurs portables, quatorze (14) disques durs externes, huit (8) onduleurs pour micro-ordinateurs, huit (8) multiprises, six (6) imprimantes monochromes, un (1) serveur, un (1) onduleur pour serveur et un (1) pare-feu et deux (2) routeurs à fibre optique ont été entièrement remis à la DGPLP/MPD.

Activité : Matériels et équipements informatiques pour le cabinet du MPD.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 30 septembre 2021

Une économie de 27 064 030 FCFA dégagée sur les ressources d'acquisition des matériels et équipements informatiques de REEIE-CI a été affectée au cabinet du MPD pour une acquisition de matériels au profit dudit cabinet estimée à 27 048 245 FCFA. Ceci a fait l'objet d'un marché dont l'attribution à un prestataire est réalisée. La durée d'exécution est fixée du 15 mars au 30 mars 2021. Une mise à demeure a été adressée au fournisseur qui n'a pu livrer les matériels et équipements le 29 juin 2021 comme promis. Dans le cadre des séances de suivi des marchés des acquisitions, un nouveau calendrier de livraison des matériels et équipements attendus a été arrêté avec le fournisseur. Ce calendrier fixe au troisième trimestre le délai de livraison. Cependant, la livraison a été reportée en octobre 2021.

Activité : Matériels et équipements informatiques de visio-conférence pour le cabinet du MEF.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 30 septembre 2020 :

Après l'ANO de la BAD obtenu le 12 juin 2020 sur la procédure simplifiée de demande de cotation, la date limite de soumission des offres a été fixée au 14 juillet 2020. Le marché a été attribué le 10 août 2020 L'ordre de service de démarrage a été émis le 07 septembre 2020 pour une date limite d'exécution du marché définie au 22 septembre 2020.

Le matériel a été entièrement livré.

Activité : Matériels et équipements de visio-conférence pour les cabinets du MEF, MBPE, MPD.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

Il comprend les trois allotissements définis ci-dessous :

- Lot 1 : matériels et équipements de visioconférence pour le compte du cabinet du MEF,
- Lot 2 : matériels et équipements de visioconférence pour le compte du cabinet du MBPE,
- Lot 3 : matériels et équipements de visioconférence pour le compte du cabinet du MPD

Les spécifications techniques et l'évaluation des coûts des matériels et équipements à acquérir ont été transmises par les structures bénéficiaires à la CTC/PAGEF. Le projet de DAO a été transmis à la DGPM pour examen et publication dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics au cours du deuxième trimestre 2021.

Lot 1 : matériels et équipements de visioconférence pour le compte du cabinet du MEF

L'ANO de la DGMP sur l'attribution du marché (lot 1) a été obtenu le 25/06/2021. La notification des résultats a été faite le 30/06/2021. A la publication des résultats, une contestation des résultats de l'appel d'offres a été introduite par un fournisseur auprès de l'ANRMP entraînant la suspension des opérations de passation et d'approbation des lots 1, 2 et 3 dudit appel d'offres. Après examen, l'ANRMP a autorisé la poursuite de la procédure le 23/07/2021. Ainsi après signature par les parties, les exemplaires du marché (lot 1) ont été transmis à CPMP/MEF pour numérotation et approbation le 13/08/2021. Le marché a été numéroté le 07/09/2021, approuvé le 20/09/2021 et notifié au fournisseur le 22/09/2021. En absence de la garantie de bonne exécution, une mise en demeure a été adressée au fournisseur. En attente de la garantie de bonne exécution pour l'émission de l'ordre de service de démarrage relatif au lot1.

Lot 2 : matériels et équipements de visioconférence pour le compte du cabinet du MBPE

L'ANO de la DGMP sur l'attribution du marché (lot 2) a été obtenu le 25/06/2021. La notification des résultats a été faite le 30/06/2021. A la publication des résultats, une contestation des résultats de l'appel d'offres cité a été introduite Par un fournisseur auprès de l'ANRMP entrainer la suspension des opérations de passation et d'approbation des lots 1, 2 et 3 dudit appel d'offres. Après examen, l'ANRMP a autorisé la poursuite de la procédure le 23/07/2021. Ainsi après signature par les parties, les exemplaires du marché (lot 2) ont été transmis à CPMP/MEF pour numérotation et approbation le 13/08/2021. Le marché a été numéroté le 07/09/2021, approuvé le 15/09/2021 et notifié au fournisseur le 22/09/2021. En absence de la garantie de bonne exécution, une mise en demeure a été adressée au fournisseur. En attente de la garantie de bonne exécution pour l'émission de l'ordre de service de démarrage.

Lot 3 : matériels et équipements de visioconférence pour le compte du cabinet du MPD

L'ANO de la DGMP sur l'attribution du marché (lot 3) a été obtenu le 25/06/2021. La notification des résultats a été faite le 30/06/2021. A la publication des résultats, une contestation des résultats de l'appel d'offres cité a été introduite par un fournisseur auprès de l'ANRMP entrainer la suspension des opérations de passation et d'approbation des lots 1, 2 et 3 dudit appel d'offres. Après examen, l'ANRMP a autorisé la poursuite de la procédure le 23/07/2021. Ainsi après signature par les parties, les exemplaires du marché (lot 3) ont été transmis à CPMP/MEF pour numérotation et approbation le 13/08/2021. Le marché a été numéroté le 07/09/2021, approuvé le

15/09/2021 et notifié au fournisseur le 22/09/2021. En absence de la garantie de bonne exécution, une mise en demeure a été adressée au fournisseur. En attente de la garantie de bonne exécution pour l'émission de l'ordre de service de démarrage.

Activité : Fourniture de matériels et équipements informatiques pour le compte de la Direction Générale de l'Economie (DGE) :

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

Des échanges entre la CTC/PAGEF et la DGE ont permis de finaliser le projet de DAO. Transmis à la DGMP, le DAO F 29 a fait l'objet de publication dans le Bulletin officiel des Marchés Publics le 23 février 2021 pour une date de dépôt des offres fixée au 26 mars 2021. Après l'ouverture des plis, une séance d'analyse commune et de jugement des offres a été fixée au 1er avril 2021.

Le marché a été attribué, signé et transmis à la CPMP pour numérotation et d'approbation le 08 juin 2021. Il a été numéroté le 17 juin 2021 et transmis à l'Autorité compétente pour approbation. Le marché est en cours d'exécution.

Activité : Acquisition de matériels et équipements informatiques au profit de l'IdF

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Les matériels sont livrés

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

Ces acquisitions portent sur :

- vingt (20) ordinateurs portables,
- vingt (20) anti-virus,
- vingt (20) licences Microsoft office
- vingt (20) licences Windows 10
- vingt (20) sacs d'ordinateurs portables

Elles ont été livrées le 27 août 2021.

Activité : Acquisition de matériels et équipements de communication au cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances:

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

Une cérémonie de remise de ces matériels et équipements a été organisée le 03 septembre 2021 au cabinet du Ministre des Finances. Ces matériels d'une valeur de 9 600 000 FCFA sont composés notamment de :

- Trois (3) ordinateurs portables de marque Dell,
- Trois lecteurs DVD externes USB
- Trois dictaphones numériques Sony ICD-PX 470,
- Un appareil photo de marque canon EOS 7 D mark 2
- Trois cartes mémoire externe SCANDISK pro SDXC 64 giga
- Un trépied professionnel,
- Un Micro-cravate SEHEISER EW 122P G4B
- Une Batterie longue durée Sony

- Un Sac de caméra
- Un Disque dur externe 2 To

Activité : Elaboration d'une méthode d'évaluation des coûts récurrents dans la préparation des CDMT

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final de l'étude par le consultant

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : L'avis à manifestation d'intérêt en vue du recrutement du consultant revenu infructueux en 2019, un nouvel avis à manifestation d'intérêts a été préparé et les TDR de l'étude ont fait l'objet d'actualisation. Ces documents ont été transmis à la BAD pour ANO depuis le 14 août 2020. La publication a été faite le 24 décembre 2020 et ce jusqu'au 11 janvier 2021. La séance d'analyse commune et de jugement des offres s'est tenue le 18 janvier 2021.

Une liste restreinte de trois cabinets sous réserve de la production de pièces justificatives de missions similaires réalisées, a été arrêtée par la COJO. Ces pièces ayant été fournies, les Procès-verbaux d'ouverture et de jugement des offres ainsi que le rapport d'analyse des offres ont été transmis à la DGMP. L'ANO de la DGMP sollicité sur la liste restreinte et la demande de proposition est parvenu à la CTC/PAGEF le 14 juin 2021 et celui de la BAD le 02 juillet 2021. Suite aux observations de la DGMP sur la demande de proposition intervenue lors du traitement des informations de celle-ci, la CTC/PAGEF a sollicité à nouveau le 11 août 2021, l'ANO de la BAD sur le projet de demande de proposition.

Activité : Mise en place de la démarche qualité dans le processus de passation des marchés publics.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final de l'étude par le consultant

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : A l'issue de la séance d'analyse des manifestations d'intérêts qui s'est tenue le 2 octobre 2019, et suite à l'ANO de la DMP, la liste Restreinte, la demande de Propositions (DDP) ont été soumises le 04 décembre 2019 à l'ANO de la BAD. Après l'obtention de l'ANO de la BAD le 03 mars 2020, une notification de la liste restreinte a été adressée aux différents cabinets le 10 mars 2020. La Demande de Propositions a été émise le 10 mars 2020. La conférence préparatoire à la préparation des propositions techniques effectuée le 25 mars 2020 avec les cabinets « short-listés ». La date limite de dépôt et d'ouverture des propositions techniques prévue le 17 avril 2020.

Après l'ouverture des propositions techniques le 17 avril 2020, la séance d'analyse des propositions techniques s'est tenue le 15 mai 2020. L'ANO de la DMP sur le rapport d'analyse des propositions techniques a été sollicité le 23 juin 2020 et obtenu le 1er juillet 2020. Par la suite, l'ANO de la BAD sollicité sur le rapport d'analyse des propositions techniques le 10 juillet 2020 a été obtenu le 10 août 2020. La notification des résultats de l'analyse technique a été faite le 13 août 2020.

La séance d'ouverture des plis financiers a eu lieu le 25 août 2020. Après l'ouverture des propositions financières, la séance d'analyse combinée et de jugement des propositions techniques et financières s'est tenue le 11 septembre 2020. La séance de négociation avec le consultant retenu a eu lieu le 23 décembre 2020.

Le rapport d'analyse technique et financière combinée, l'avis de non objection de la DGMP, le procès-verbal de négociation et le projet de contrat paraphé transmis à la BAD pour ANO, le 13 janvier 2021. L'ANO de la BAD obtenu le 26 mars 2021, a été notifié à la DGMP.

Le marché a été signé et la réunion de démarrage de l'étude tenue le 17 juin 2021 à la CTC/PAGEF. Le rapport de démarrage a été produit et validé par la DGMP en septembre 2021.

Activité : Audit du système informatique et élaboration du schéma directeur informatique de la Direction des Marchés Publics

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final de l'étude par le consultant

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Les demandes de propositions ont été émises le 25 avril 2019. La séance d'analyse et de jugement des offres techniques s'est tenue le 26 juin 2019. Les résultats issus de cette séance d'analyse ont été soumis à l'ANO de la BAD le 07 octobre 2019. L'ANO de la BAD sur le rapport d'analyse des propositions techniques a été obtenu le 03 mars 2020. Après l'autorisation de la BAD sur les résultats d'analyse des propositions techniques, les séances d'ouverture des propositions financières, d'analyse technique et financière ont eu lieu le 19 mars 2020. L'ANO de la DMP sur les résultats de l'analyse technique et financière combinée a été sollicité le 31 mars 2020 et obtenu le 8 avril 2020. La séance de négociation avec le cabinet pressenti a eu lieu le 24 avril 2020 par visioconférence. L'ANO de la BAD sur le rapport d'analyse combinée des propositions techniques et financières, le projet de contrat paraphé et le procès-verbal de négociation sollicité le 5 mai 2020 a été obtenu le 3 juin 2020. Le marché a été signé le 17 juin 2020. Il a été numéroté dans le SIGMAP le 29 juin 2020 et approuvé le 2 juillet 2020. L'exécution du marché a démarré le 16 juillet 2020 pour un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours calendaires maximum ; c'est-à-dire, jusqu'au 12 décembre 2020. La réunion de démarrage a eu lieu le 24 juillet 2020.

Le rapport de démarrage de l'étude produit par le cabinet le 24 juillet 2020 a été validé par la DMP le 24 septembre 2020. La CTC/PAGEF est attente du rapport d'audit et de diagnostic des systèmes d'information de la DMP. Ce rapport a été produit au mois de mars 2021 et est instance de validation. Le document diagnostic du système d'information de la DGMP validé au mois d'avril 2021, la version provisoire du rapport du schéma directeur informatique a été produit et mise à disposition du bénéficiaire par le cabinet Kaava au mois de juin 2021 pour observation. Les observations de la DGMP sur le rapport provisoire du schéma directeur sont parvenues au cabinet Kaava.

Une version révisée de ce rapport a été produite. Celle-ci devra être complétée par la proposition d'un cahier des charges permettant d'assurer un début de mise en œuvre du plan de conduite du changement.

Activité : Connexion d'au moins cinq localités au SIGESCOD

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Vérification de la fonctionnalité du SIGESCOD par le consultant.

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Après échanges avec la Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées (DOCD), il ressort que la Société Nationale de Développement Informatique (SNDI) est le seul et unique partenaire technique de la DOCD en matière de câblage et de connexion des localités au SIGESCOD. Une requête a été transmise à la BAD le 05 février 2019 afin d'autoriser la sélection de la SNDI par entente directe. La BAD a donné son autorisation le 31 mai 2019 sur le mode d'acquisition d'entente directe avec la SNDI. Après la séance de négociation avec la SNDI en présence de la DOCD, l'ANO de la BAD a été sollicité le 19 décembre 2019 sur le procès-verbal de négociation et le projet de convention paraphé. Cette autorisation a été obtenue le 19 février 2020. L'ANO de la DMP sollicité le 20 février 2020, sur la procédure d'entente directe et le projet de convention avec la SNDI a été obtenu le 27 février 2020. Après signature par les parties, les exemplaires de la convention ont été transmis le 04 mars 2020 à la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) du MEF pour les formalités de numérisation dans le SIGMAP et d'approbation par l'Autorité Compétente. Le 20 mars 2020, la CPMP du MEF a retourné à la CTC, les exemplaires de la convention au motif de l'indisponibilité à cette date, du budget de la gestion 2020 dans le SIGMAP. Après la notification du budget 2020 et sa ventilation par emploi au niveau de la CTC, le dossier a été retransmis à la CPMP/MEF le 23 avril 2020. La convention a été numérotée le 13 mai 2020 et approuvée le 27 mai 2020.

La réunion de démarrage de l'étude a été organisée le 05 juin 2020 et le rapport de démarrage rédigé par le consultant/cabinet validé par le bénéficiaire, le 30 juin 2020. Une mission de prospection des vingt-deux (22) collectivités territoriales à connecter s'est tenue du 28 juin au 21 juillet 2020.

L'objet de cette mission était d'évaluer les besoins et d'identifier les caractéristiques techniques de matériels devant servir aux travaux de câblages et d'interconnexion de ces localités à l'Intranet de l'Administration en vue de l'exploitation du Système Intégré de Gestion des Collectivités Décentralisées (SIGESCOD). Il est ressorti de cette mission que la quasi-totalité des localités à connecter ne dispose ni de réseau local, ni d'infrastructures d'interconnexion au réseau de l'intranet de l'administration ivoirienne. D'où l'identification pour ces localités des besoins ci-après listés :

- construction d'un point d'arrivée du réseau SIGESCOD dans le bâtiment retenu ;
- câblage informatique des bâtiments pour héberger l'activité du SIGESCOD ;
- fourniture et installation d'équipements actifs.
- installations de stations VSAT et configuration ;
- interconnexion des bâtiments au point d'arrivée du réseau SIGESCOD de la localité

Un rapport de mission a été produit présentant la situation exhaustive des besoins d'équipements et d'installation. Un cahier des charges a été transmis à la CTC/PAGEF en vue de procéder à l'acquisition de matériels devant servir à l'interconnexion de ces sites à l'intranet de l'administration. Ces rapports ont été validés respectivement au mois d'août et septembre 2020.

Cependant, une dernière version du cahier des charges pour l'acquisition des matériels et équipements de connexion, de câblage et prenant en compte les frais de formation des acteurs budgétaires a été introduite auprès de la CTC/PAGEF le 09 décembre 2020. Celle-ci a été validée par la DGBF, le 30 décembre 2020, en remplacement des deux premières versions déposées auprès de la CTC/PAGEF et validées respectivement par le bénéficiaire au cours des mois d'octobre et de novembre 2020. Cette version du cahier des charges a été actualisée en tenant compte du nombre de localités à couvrir par l'étude qui serait réduit à seize (16) contre vingt-deux (22) identifié lors de la mission d'évaluation.

Le DAO des acquisitions de matériels et équipements qui a subi plusieurs modifications a finalement été transmis à la CPMP/MEF le 22 janvier 2021 pour examen et publication dans le BOMP. L'avis d'appel d'offre a été publié le 02 février 2021 pour une date limite des dépôts arrêtée au 05 mars 2021. Avec l'introduction d'un additif initié par la SNDI et apportant plus de spécification sur le lot 2 de ces acquisitions, la date limite de dépôt a été prorogée au 18 mars 2021.

Le marché du lot 1 a été signé. Il a été transmis à la CPMP pour numérotation et approbation le 11 juin 2021.

En ce qui concerne le marché du lot 2, il a été notifié au prestataire le 29 juin 2021. La garantie de bonne exécution attendue du prestataire a été fournie au mois d'août 2021.

Les deux marchés sont en cours d'exécution. Ils font l'objet de suivi initié depuis le mois d'août 2021 afin de présenter régulièrement l'état d'avancement du processus de livraison des matériels et équipements attendus et de faire des recommandations en vue d'en raccourcir les délais.

Activité : Recrutement d'un cabinet pour la mise en place d'un modèle macro-économétrique à la DGE/DPPSE

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final par le consultant

Etat d'avancement au 31 mars 2021 : Les travaux du consultant sont en cours.

Les travaux du consultant ont démarré le 24 octobre 2019. Un rapport de démarrage validé par le bénéficiaire a été transmis au mois de novembre 2019. Un atelier de formation au profit du bénéficiaire a été organisé du 16 au 20 décembre 2019.

Un rapport de présentation du modèle théorique a été produit et mis à la disposition du bénéficiaire le 24 mars 2020.

Les travaux de développement de l'applicatif se ressentent fortement de l'absence du consultant principal sur le terrain, en raison de la fermeture des frontières internationales pour cause de crise sanitaire. Compte tenu des retards observés dans la livraison des rapports d'étape, le cabinet a convenu avec le bénéficiaire d'échanger régulièrement avec l'équipe projet du bénéficiaire par mode de fonctionnement « télé-travail ».

A la faveur de l'assouplissement des mesures sociales de lutte contre la propagation de la COVID-19 et de l'ouverture des frontières, la DGE bénéficie désormais de la proximité du consultant international, chef de mission, présent sur les lieux, depuis le mois d'août 2020. La construction du modèle est avancée avec le développement des équations du secteur réel. Pour faire face à la problématique du basculement du SCN 1993 au SCN 2008, des travaux de découpage des différents TRE par branche d'activités permet de reconstituer des TRE afin d'avoir des données du secteur réel plus homogènes telles que décrites dans le SCN 2008. Une version avancée du modèle est en cours de finalisation afin de permettre de prendre en charge les besoins immédiats telle que l'esquisse d'un cadrage macroéconomique afin de servir à l'exercice de préparation du budget en cours et de programmation du PND 2021-2025.

Des ateliers de programmation et d'appropriation du modèle macro-économétrique ont été réalisés du 19 au 23 octobre 2020 et du 26 au 30 octobre 2020.

Après une mise en demeure adressée au consultant le 21 décembre 2020, un chronogramme de finalisation de l'activité a été produit fixant au 31 janvier 2020, la date de la fin de l'étude. Il devrait permettre la mise à disposition des livrables ci-après définis :

- la constitution de la base de données,
- le rapport de renforcement des capacités des cadres de la DPPSE sur le développement théorique du modèle,
- le rapport sur le développement de l'application,
- le manuel d'utilisation du modèle,
- le rapport de fin de l'étude.

Une séance de restitution des résultats de l'étude a été organisée à la DGE le 21 janvier 2021. Les livrables ont été entièrement transmis à la CTC/PAGEF en février 2021.

Activité : Elaboration de manuel de procédures et guide méthodologique pour la programmation des PIP en Côte d'Ivoire.

Résultats attendus au 31 décembre 2019 : Elaboration du rapport final de l'étude

Etat d'avancement au 31 décembre 2019 : La mission du consultant enclenchée le 15 mars 2019 est achevée. L'atelier de validation des livrables s'est tenu du 19 au 20 août 2019 à l'Institut des Finances, en présence des acteurs de la chaîne d'élaboration des investissements publics et du budget de l'Etat. Le rapport de fin de mission est parvenu à la CTC en octobre 2019.

Activité : Etude sur le renforcement du dispositif national d'appui à l'autonomisation économique des femmes

Résultats attendus au 31 décembre 2019 : Elaboration du rapport final de l'étude

Etat d'avancement au 31 décembre 2019 : La mission du consultant a été achevée en 2019. La cérémonie de remise officielle des livrables à Madame la Ministre de la Femme de la Famille et de l'Enfant s'est tenue le mardi 10 décembre 2019 à la cité administrative, tour E, 16^{ème} étage.

Activité : Audit genre de huit ministères techniques

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final par le consultant

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Après ANO de la BAD sur le processus de recrutement du consultant, le marché a été approuvé le 19 septembre 2019 par l'Autorité Compétente. La mission a été enclenchée le 07 octobre 2019 et une réunion de cadrage s'est tenue le 10 octobre 2019 avec le consultant en présence du bénéficiaire. Le rapport de démarrage a été validé en décembre 2020 par le bénéficiaire. Une version provisoire d'un aide-mémoire sensé refléter la collecte de données sur l'efficacité des pratiques internes en place pour garantir l'égalité du genre, faire le suivi et l'évaluation des progrès accomplis par les ministères ciblés et identifier les lacunes et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la stratégie genre des ministères techniques a été rédigé et transmis à la CTC pour examen.

Une version provisoire du rapport consolidé de l'audit de sept (7) ministères sur huit (8) ministères que couvre l'étude ainsi que des plans d'institutionnalisation concernant ces ministères ont été produits à mi-juin 2020 par le cabinet. Des observations du MFFE et de la CTC/PAGEF ont été faites à ces documents et renvoyés au cabinet. La CTC/PAGEF est en attente de la prise en compte de celles-ci avant de solliciter la validation des versions corrigées de ces documents.

A fin septembre 2020, des versions préliminaires des rapports listés ci-dessous ont été introduites auprès de la CTC/PAGEF. Des courriers de sollicitation des observations du bénéficiaire sur ces rapports, lui ont été adressés. Il s'agit précisément de livrables portant sur :

- le premier aide-mémoire consolidé de la mission,
- l'aide-mémoire à mi-parcours de la mission pour chacun des huit (8) ministères, tel que spécifié ci-dessus,
- les plans d'institutionnalisation du genre pour chaque ministère,
- les plans de formation pour chaque ministère,
- le rapport consolidé de la mission,
- le résumé exécutif consolidé de la mission avec une présentation sur support Powerpoint,

En outre, des TDR ont été transmis par le cabinet Agora Consulting à la CTC/PAGEF, en prélude à l'organisation de l'atelier de validation des résultats de l'étude et de définition d'une feuille de route de mise en œuvre desdits résultats pour lequel l'ANO de la BAD a été notifié à la CTC/PAGEF, le 10 décembre 2020.

Malheureusement, l'atelier prévu pour se tenir le 16 décembre a été reporté au 26 janvier 2021.

Après la tenue de l'atelier, des versions actualisées (intégrant les recommandations de l'atelier) des rapports ci-après définis, ont été produites et transmises le 03 mars 2021, au MFFE pour validation :

- rapport consolidé de l'audit genre des huit ministères techniques ;
- plans d'institutionnalisation du genre dans les huit (8) ministères techniques ;
- plans de formation sur le genre dans les huit (8) ministères techniques.

Le rapport de fin de l'étude et la feuille de route de mise en œuvre des recommandations ont été transmis au bénéficiaire pour validation.

Activité : Recrutement de deux assistants techniques au Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Les deux assistants techniques ont achevé leurs missions respectives

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Les premiers AMI lancés ayant été déclarés infructueux, ils ont été à nouveau publiés sur le site de la BAD le 19 mars 2019 et la date limite de dépôt des offres était fixée au 09 avril 2019. A l'issue des séances d'analyse, l'AMI de l'Assistant Technique en Budgétisation Sensible au Genre (BSG) a été à nouveau infructueux. Par contre, la mission de l'Assistant technique en genre et développement a été enclenchée le 25 novembre 2019. Une réunion de cadrage et de démarrage s'est tenue le 29 novembre dans les locaux du PAGEF. Le rapport de démarrage rédigé par l'AT a été validé par le MFFE au mois de février 2020. Un rapport sur l'identification des modules de formation a été également rédigé par l'AT et validé par le MFFE en mars 2020. Des sessions de renforcement des capacités des cadres du MFFE et des points focaux des cellules genre sont en cours depuis le 22 juin 2020 sur les modules proposés par l'Assistant Technique à la faveur de l'allègement de certaines mesures sociales de restriction.

Ces sessions de formation se sont poursuivies au mois de juillet 2020.

Un rapport de formation sur ces modules a été produit par le consultant dont la durée de la mission a été étendue dans le cadre d'un arrangement contractuel obtenu par la CTC/PAGEF auprès de celui-ci, sous la forme d'un avenant sans incidence financière (dont la durée initiale de cent quatre-vingt (180) jours a été majorée de soixante-dix (70) pour atteindre en définitive, deux cent cinquante (250) jours, afin de tenir compte des périodes d'inactivité provoquées par les mesures de restriction sociale du fait de la COVID-19 et de permettre la production de tous les livrables.

Aussi, deux (2) nouveaux livrables ont-ils été identifiés en remplacement de deux précédents (conduite des processus d'élaboration des rapports nationaux et internationaux UA, R 1325, Beijing + 25) dont la réalisation serait contrariée par les mesures de distanciation sociale et de fermeture de frontières internationales.

A la suite de l'initiation de cet avenant, les livrables attendus de cette assistance technique se présentent comme suit :

- un (1) rapport de démarrage de la mission spécifiant la méthodologie et le plan de travail détaillé décliné progressivement vers les principaux livrables, en version électronique sur supports papier et port USB ;
- trois (3) modules de formation en genre pour débutant, niveau avancé et formateur sur supports papier et numérique rapport portant sur le développement théorique du modèle ;
- deux (2) sessions de renforcement des capacités sur le genre dont l'une dédiée aux agents du MFFE et l'autre, à l'endroit des acteurs nationaux sur le genre assortis de supports et rapports de formation, disponibles en versions papier et numérique ;
- quatre (4) guides de formateurs en « genre et développement » ;
- un (1) guide des procédures des cellules genre ;
- un (1) projet de document de politique nationale genre;
- un (1) rapport final de mission sur supports papier et numérique.

A fin septembre 2020, tous ces rapports ont été produits et le processus de validation achevé.

Concernant le recrutement du deuxième assistant technique en appui à la planification, budgétisation sensibles au genre, les TDR ont été finalisés et transmis par courriel à la CTC/PAGEF au mois de février 2021. Ils devront être transmis au bailleur pour ANO.

En ce qui concerne le recrutement du deuxième assistant technique en appui à la planification et à la budgétisation sensibles au genre, après l'échec des deux tentatives de 2019, les projets de TDR et d'AMI ont été transmis à la BAD pour ANO le 29 juin 2021. Au mois d'août 2021, l'Analyse des offres par la COJO s'est soldée par une anfractuosités pour absence de candidat répondant aux critères de sélection publiés.

Activité : Elaboration d'un texte normatif (Loi) relatif à la pratique de l'évaluation des politiques publiques

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final par le consultant

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La mission du consultant a été enclenchée le 12 décembre 2019 avec la réunion de cadrage et de démarrage. Le rapport de démarrage a été validé au mois de janvier 2020.

Les travaux du consultant sont en cours. Un rapport d'analyse préalable du cadre juridique, des textes réglementaires en place et de la situation factuelle a été produit pour permettre d'identifier le choix de cadre approprié devant porter ce texte de loi. Une séance de travail avec les institutions (Assemblée Nationale, Sénat, Cour des Comptes, Inspection Générale d'Etat) ayant pour principale attribution, le contrôle ou le suivi évaluation était prévu pour prendre en compte leurs propositions sur la pratique de l'évaluation des politiques publiques.

Un avant-projet de texte réglementaire instituant l'exercice d'évaluation des politiques publiques a été proposé par le consultant. La Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Evaluation du MPD, a organisé un atelier du 14 au 17 octobre 2020 pour la pré-validation. Le rapport a été par la suite, transmis à la Cour des Comptes pour observation. Ces observations parvenues à la CTC/PAGEF le 14 juin 2021, ont été portées à la connaissance du consultant qui produit une version révisée du document sur la base de celles-ci. Cette version de l'avant-projet de texte de normatif (loi) a été soumise à l'examen de l'ensemble des parties prenantes le 27 août 2021 et finalement validée le 07 septembre 2021.

Le projet de loi relatif à la pratique de l'évaluation des politiques publiques a même été adopté par le Gouvernement le 22 septembre 2021.

Activité : Elaboration et la diffusion des outils de suivi, d'évaluation et de contrôle des politiques sectorielles, des plans locaux et des plans stratégiques de développement

Résultats attendus au 31 décembre 2019 : Fin de la mission

Etat d'avancement au 31 décembre 2019 : La mission du consultant enclenchée le 05 mars 2019 avec la réunion de cadrage de la mission s'est achevée le 31 mai 2019 par la transmission de son rapport final. Conformément aux termes de références, la mission s'est déroulée en deux grandes étapes :

- l'élaboration du manuel de procédures et des outils du suivi, de l'évaluation et de contrôle des politiques sectorielles, des plans locaux et des plans stratégiques de développement ;
- l'animation de deux ateliers pour l'appropriation des procédures et des outils par les agents du Ministère du Plan et du Développement et les points focaux des ministères.

Le premier atelier d'appropriation des procédures et outils de suivi, d'évaluation et de contrôle des politiques publiques à l'attention des agents du Ministère du Plan et du Développement s'est tenu à l'hôtel Ivotel au Plateau, du mardi 23 vendredi 26 mai 2019.

Pour une meilleure appropriation de ces outils par les acteurs du processus de collecte de données et d'élaboration des rapports de mise en œuvre du PND (points focaux des ministères), le second atelier s'est tenu lundi 06 au vendredi 10 mai 2019 à Grand-Bassam. Le consultant a transmis le rapport final de l'étude à la CTC/PAGEF.

Activité : Recrutement de deux assistants techniques au MPD

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : les deux assistants techniques sont en fonction

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Les TDR en vue du recrutement d'un assistant technique chargé de l'élaboration et la vulgarisation de la politique nationale d'évaluation de la Côte d'Ivoire pour le compte du Ministère du Plan et du Développement ainsi que le projet d'AMI ont été

transmis à la BAD le 29 mars 2019 pour ANO et publication. L'ANO de la BAD a été obtenu le 12 avril 2019 et l'AMI publié sur le site de la BAD et de UNDB le 12 avril 2019. A l'issue de l'analyse des dossiers reçus l'AMI a été infructueux.

L'ami a été à nouveau publié le 24 décembre 2020 sur le site de UNDB. Après l'ouverture des plis le 11 janvier 2021, la COJO a procédé à l'analyse des offres sous réserve de la production par les consultants pressentis, copies légalisées des diplômes et les justificatifs de missions similaires réalisées. Les procès-verbaux d'ouverture et le jugement des offres ainsi que le rapport d'analyse après réception des pièces justificatives et des copies des diplômes ont été finalisés et transmis à la DGMP. L'ANO de la DGMP et celui de la BAD ayant été obtenus le 14 juin 2021, et 02 juillet 2021, la négociation du contrat de l'AT en appui à l'élaboration de la Politique nationale de l'évaluation s'est tenue le 08 juillet 2021. Sollicité le 21 juillet 2021, l'ANO de la BAD sur le PV de négociation, le projet de contrat a été obtenu à fin juillet. La notification des résultats de la sélection et la transmission du contrat pour signature ont été adressée au l'AT sélectionné le 23 août 2021.

Le marché a été signé et transmis pour numérotation et approbation au mois de septembre 2021. Les TDR pour le recrutement du deuxième assistant technique en appui à la modernisation du SINAPSE sont parvenus à la CTC du PAGEF. Ils seront transmis au bailleur pour en solliciter l'ANO.

Activité : Recrutement d'un consultant pour l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et infractions assimilées par le consultant

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Le recrutement du consultant est achevé et le contrat signé. Une correspondance de la CTC au groupement de cabinets ESSOR/Faso Ingénierie en date du 11 mars 2020, situait la réunion de lancement (démarrage et cadrage) de l'étude au 27 mars 2020. Cependant, compte tenu des mesures du gouvernement pour prévenir la propagation de la pandémie de la COVID-19, cette réunion a été reportée au 08 juin 2020.

Une séance de lancement du démarrage a été organisée et un rapport de démarrage produit par le consultant, transmis à la HABG pour observation le 29 juin 2020.

Une version améliorée de ce rapport a été produite et attend d'être validée, suite à la formulation d'une observation adressée au cabinet prestataire par le bénéficiaire, relative à la spécification de la stratégie envisagée pour favoriser la collecte effective des données de l'étude en région et en zone rurale.

Le rapport de démarrage a été validé au mois d'octobre 2020 et le groupement de cabinets a sollicité et obtenu un report de la collecte des informations sur terrain après la tenue des élections présidentielles du 31 octobre en Côte d'Ivoire. Ceci a conduit à une mise à jour du chronogramme de réalisation de l'étude qui est intervenue le 20 octobre 2020 et modifiée par les recommandations de la rencontre tripartite du 11 février 2021 initiée par la HABG qui a finalement fixé à fin mai 2021, la date de clôture de l'étude.

En outre, il a été indiqué compte tenu de l'importance des consultations avec les parties prenantes impliquées dans la lutte contre la corruption, une collecte additionnelles d'informations auprès de certaines parties prenantes ciblées au moyen d'entretiens et /ou de rencontres thématiques afin de compléter les informations déjà engrangées. Le groupement a été encouragé à prendre les dispositions appropriées afin de collecter toutes les informations indispensables la réalisation de l'étude.

En avril 2021, une version provisoire du rapport de diagnostic a été produite. Les observations du bénéficiaire sur cette version du rapport ont été directement adressées au groupement afin de préparer une version révisée du rapport diagnostique devant servir aux travaux d'un atelier de

validation. La version révisée du document diagnostique disponible à partir du 22 juin 2021 a été transmise à la HABG le 24 juin 2021 pour servir de document de travail.

Aussi L'ANO du bailleur en vue de l'organisation de l'atelier de validation des résultats du rapport diagnostique sollicité le 20 avril 2021, a-t-il été obtenu le 05 mai 2021.

L'atelier a été organisé les 9 et 10 septembre 2021. La CTC est en attente de la version consolidée du rapport diagnostique prenant en compte les recommandations de cet atelier en vue de sa validation.

Activité : Elaboration d'un document de stratégie dénommé « Côte d'Ivoire 2030 »

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration de la stratégie nationale « Côte d'Ivoire 2030 »

Etat d'avancement au 30 juin 2021 : Le processus de contractualisation est achevé et le contrat signé. Pour rappel, une requête de financement de ce document stratégique a été adressée par le Secrétariat Général de la Présidence à la CTC le 23 octobre 2019. Et la requête du MPD à la BAD pour le financement de cette activité a été introduite le 02 janvier 2020 et l'ANO de BAD obtenu le 23 janvier 2020. Sur la base de cet avis, des échanges ont eu lieu avec le cabinet INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTING (INT-DEC) le 11 février 2020 ; et l'ANO de la BAD sollicité le 14 février 2020 pour la passation d'un marché par entente directe avec INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTING a été obtenu le 16 mars 2020. Conformément à la procédure nationale de passation des marchés publics, l'ANO de la DMP a également été sollicité le 17 mars 2020 pour la passation d'un marché par entente directe avec INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTING. Il a été obtenu le 06 avril 2020. Après signature du contrat par le cabinet INT-DEC et la CTC du PAGEF, le 09 avril 2020, et conformément à la procédure nationale de passation des marchés, le contrat a été transmis à la CPMP/MEF le 15 avril 2020 pour numérotation dans le SIGAMP et approbation par l'Autorité Compétente. Après la numérotation par la CPMP/MEF le 13 mai 2020, les exemplaires du contrat ont été soumis le 14 mai 2020 à l'Autorité Approbatrice (Ministère des Finances) pour signature. Il a été approuvé le 27 mai 2020.

La séance de lancement du démarrage a été organisée le 04 juin 2020 et le rapport de démarrage rédigé le 19 juin 2020 a fait l'objet de validation.

Après la validation du rapport de démarrage, la CTC/PAGEF est en attente des livrables ci-après indiqués :

En outre, un avant-projet de document stratégique conçu sur la base de travaux préalablement élaboré au sein du Conseil National de Politique Economique (CNPE) est aussi parvenu à la CTC/PAGEF.

Le processus de rédaction du document de stratégie suit son cours et le cabinet devrait élaborer les travaux de programmation macro-budgétaire. Les livrables attendus de l'étude comprennent :

- un avant-projet de document conçu à partir de travaux préalables effectués par le CNPE et contenant un diagnostic de la situation de pauvreté du pays telle que décrite par la Banque Mondiale,
- un document technique de stratégie qui est une version enrichie de l'avant-projet prenant en compte les observations de certaines parties prenantes que sont le Ministère du Plan et l'INS, le Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, le Ministère de l'Economie et des Finances,
- le document de stratégie qui serait la version améliorée du document technique intégrant les observations des autorités politiques.

A fin septembre 2020, le cabinet indique avoir rédigé trois versions du document stratégique dont une version de 250 pages articulée autour :

- d'une analyse rétrospective 1960-2019 regroupant trois sous parties : la période de forte croissance économique 1960-1979, les périodes de crises de 1980-1993 et 2010 et la reprise de la croissance 2011-2019
- d'une analyse des défis majeurs qui met l'accent sur l'essoufflement prématuré des secteurs porteurs de croissance, la stagnation de la croissance imputable aux problèmes de compétitivité, de capacité de mobilisation des investissements au niveau de l'agriculture et de l'industrie, de développement des ressources humaines et de distribution de la croissance, de gouvernance et de gestion de l'organisation,
- d'un découpage du plan stratégique par région dans la perspective d'une transformation des régions comme pôle de développement

Un extrait du plan en 90 pages ou extrait couverture existe. C'est une synthèse du plan stratégique sans le détail des démonstrations. Un résumé du document de couverture estimé à 30 pages est aussi produit.

Deux livrables portant respectivement « Avant-projet de document de stratégie » et « document technique de stratégie » ont été produits et validés par le Secrétariat Général de la Présidence de la République au mois de décembre 2020.

Par ailleurs, un atelier de validation du contenu du « document de stratégie » a été organisé du 30 novembre au 05 décembre 2020 à l'hôtel N'sa de Grand Bassam. Ceci a permis de finaliser le document de stratégie dont la validation est attendue du bénéficiaire.

Des séances de travail de la CTC/PAGEF avec le cabinet du SGPR aux mois de février et mars 2021 fixent à fin avril 2021, la transmission du document de stratégie à la CTC/PAGEF.

L'étude est achevée et les livrables restants déposés à la CTC/PAGEF au mois de juin 2021.

Activité : Recrutement d'un consultant individuel en appui au CNPE

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Recrutement d'un consultant individuel en appui au CNPE

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La requête de financement de cette activité a été adressée par le Secrétariat Général de la Présidence à la CTC le 23 octobre 2019. Et la requête du MPD à la BAD pour le financement de cette activité a été introduite le 02 janvier 2020 et l'ANO de BAD obtenu le 23 janvier 2020.

Une demande d'ANO a été adressée par la CTC au bailleur sur l'AMI et les TDR de la mission le 13 février 2020. L'autorisation du bailleur a été obtenue le 24 février 2020. L'AMI a été publié sur le site internet de la BAD le 25 février 2020 et dans le BOMP n°1554 le 03 mars 2020. La date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt était fixée au 16 mars 2020. Après la séance d'ouverture des plis effectuée le 16 mars 2020, la séance d'analyse et de jugement des dossiers de manifestation d'intérêt a eu lieu le 18 mars 2020. L'ANO de la DMP sur les résultats des travaux de la COJO sollicité le 27 mars 2020 a été obtenu le 31 mars 2020. L'ANO de la BAD sollicité le 06 avril 2020 sur le même sujet a été obtenu le vendredi 10 avril 2020.

Cependant, un désistement du candidat classé 1^{er} sur la liste a été enregistré au mois de mai 2020. Son remplacement par le candidat classé 2^{ème}, n'a pu être envisagé d'autant que ce candidat ne dispose d'aucune expérience sur la mission assignée par les TDR.

La version révisée des TDR et de l'AMI ont été transmises le 11 mai 2020 au SGPR pour observation. L'ANO de la BAD sollicité le 26 juin 2020 pour la relance de l'Avis à Manifestation d'Intérêt a été obtenu le 30 juin 2020 pour une mission d'une durée fixée à douze (12) mois contre six (6) précédemment.

L'AMI a été à nouveau publié sur le site internet de la BAD le 17 juillet 2020 et dans le BOMP n°1576 du 04 août 2020. La date limite de dépôt des dossiers de manifestation d'intérêt était fixée

au 11 août 2020. La séance d'ouverture des plis a été programmée le 11 août 2020 et celle portant sur l'analyse commune et le jugement des dossiers a eu lieu le 12 août 2020.

Après analyse des dossiers reçus, l'appel d'offres a été déclaré infructueux. La CTC/PAGEF est en attente des TDR modifiés en vue de la publication de nouveaux AMI.

Le CNPE lors d'une séance de travail tenue le 08 février 2021 a indiqué l'évolution du besoin de mobilisation d'un assistant technique à trois assistants techniques. Cette évolution s'expliquerait par la disponibilité d'un document de stratégie de développement avec la réalisation de l'étude Côte d'Ivoire 2030 dont le début de mise en œuvre des recommandations exige la mise en place de deux entités (desk) au sein du CNPE. Une des composantes de ces entités se chargerait de la préparation du cadre de mise en œuvre en cherchant à adresser les questions liées à la mobilisation des investissements privés. La deuxième entité s'occuperait des investissements publics.

Ces deux assistants dont les profils seraient semblables à ceux d'experts juniors travailleraient sous la supervision d'un AT senior.

La mobilisation de ces trois (3) Assistants Techniques se faisant selon la procédure du bailleur pourrait être effective au mois de juin 2021, si les TDR de chaque expert envisagé, étaient disponibles dès la fin de la semaine du 08 au 12 février 2021 et que le processus de recrutement, amorcé aussitôt, c'est-à-dire dans la première moitié du mois de février 2021.

Une séance de travail organisée avec la nouvelle équipe du cabinet du SGPR a permis de relancer les membres dudit cabinet sur la nécessité de transmettre des TDR sur l'emploi des ressources initialement dédiées au recrutement d'un AT en appui au CNPE.

La CTC/PAGEF est en attente de ces TDR.

Activité : Recrutement d'un consultant individuel en vue de la modernisation du SINAPSE

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : recrutement d'un consultant individuel en appui à la DPIIP pour la modernisation du SINAPSE

Etat d'avancement au 30 septembre 2021

L'AMI a été publié pour une date limite de manifestation de dépôt des propositions fixée au 12 août 2021.

Activité : Recrutement d'un cabinet en vue de la réalisation d'une étude sur l'impact de la COVID-19 sur l'économie ivoirienne

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : rapport final de l'étude

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

Une demande d'autorisation a été adressée à la BAD en vue de la passation d'un marché par entente direct avec la Cellule d'Animation des Politiques Economique (CAPEC) de l'Université d'Abidjan, le 06 août 2021 dans le cadre de la réalisation de cette étude.

Activité : Recrutement d'un consultant en vue de l'élaboration d'un document de politique nationale d'intelligence économique (PNIE) pour le compte du Ministère des Finances et du cabinet du Premier Ministre

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : rapport final de l'étude

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

A fin septembre 2021, un Projet de TDR proposé par le cabinet du MEF a été adressé au cabinet du Premier Ministre pour en recueillir les observations en vue de la finalisation du document et sa transmission à la CTC/PAGEF.

Activité : Séminaire de formation des acteurs sur les nouveaux outils introduits par la comptabilité matière

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : Les TDR intégrant les observations de la CTC ont été finalisés en 2019. Avec la publication du décret organisant le cadre réglementaire de la comptabilité des matières, la DPE envisage organiser avec la collaboration avec l'Institut de Formation du Ministère des Finances et la CTC/PAGEF, plusieurs sessions de formation sur ces nouveaux outils au cours du troisième trimestre de l'année.

Débuté le 04 août 2020, ce séminaire a pris fin le 10 septembre 2020. Il a permis de former 46 agents de la chaîne de gestion de la comptabilité des matières issues de huit (8) ministères (Budget et Portefeuille de l'Etat, Economie et Finances, Construction, Logement et Urbanisme, Défense, Economie numérique et Poste, Eaux et Forêts, Agriculture et Développement Rural, Commerce et Industrie), sur les dispositions réglementaires (objet et périmètre couvert par la comptabilité des matières), les modalités de mise en œuvre de la comptabilité des matières (rôles et responsabilités des acteurs, enregistrement et suivi des opérations, procédures et outils d'entrée et de sortie des matières).

Activité : Formation en Techniques de Comptabilité Nationale

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : Cette formation a permis de former dix-huit (18) cadres de la Direction Générale de l'Economie (DGE) en techniques de la comptabilité nationale du 03 au 08 février 2020 au Programme de Gestion de Politiques Economiques (GPE) d'Abidjan.

Activité : Séminaire de rédaction et de validation du projet de déclaration des risques budgétaires 2019-2021

Résultats attendus au 31 décembre 2018 : Formation achevée

Etat d'avancement au 31 décembre 2018 : Le séminaire a eu lieu à Grand Bassam du 13 au 15 septembre 2018. Trente-deux (32) participants y ont pris part.

Activité : Formation des agents de la DGE en techniques de prévision

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 juin 2021 : Les TDR intégrant les observations de la CTC ont été finalisés. La formation est programmée dans le cadre du plan de formation 2020. Le processus de contractualisation reporté du fait de la crise de la COVID-19 devrait reprendre avec l'actualisation des TDR de la formation pour y intégrer des éléments d'analyse et de suivi de la conjoncture. La DPPSE/DGE devrait aussi indiquer la date de programmation de cette formation.

Activité : Séminaire de sensibilisation d'au moins 220 acteurs sur le nouveau dispositif des marchés publics

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La formation programmée dans le cadre du plan de formation 2020 a dû être reportée en raison des mesures sociales de restriction. Avec l'adoption du nouveau code des marchés publics, la CTC a engagé des discussions avec la DMP afin de convenir d'une date de programmation de cette formation. Il s'agit de quatre (4) sessions de formation dont

les TDR intégrant les coûts estimatifs de formation ont été actualisés en décembre 2020 et transmis à la BAD pour ANO le 13 janvier 2021. L'ANO de la BAD a été obtenu le 26 mars 2021.

Les acquisitions de la logistique de cette formation sont en cours. Des échanges avec la DGMP devraient permettre de donner plus de précision sur l'organisation de la session de formation concernant les institutions dans les locaux de locaux de la DGMP. Les courriers de transmission aux prestataires de service de logistique de l'atelier sont en cours de transmission.

La programmation des ateliers est prévue pour le mois d'octobre 2021.

Activité : Formation de 75 agents de la DPIP et des Ministères sectoriels en gestion des projets/programmes

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La réalisation de cette formation est prise en compte dans le plan de formation 2020 a été validée par le Comité de Pilotage. Le processus de recrutement reporté en raison de la crise sanitaire devrait reprendre avec l'assouplissement des mesures de restriction sociale.

Les TDR de cette formation ont été actualisés et transmis à la CTC/PAGEF au mois de mars 2021. Les lettres d'invitation des cabinets ont été préparées et lancées au mois de septembre 2021.

Activité : Formation d'au moins 100 cadres des ministères sectoriels à l'emploi du SINAPSE

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formations achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La formation proposée dans le cadre du plan de formation 2020 a fait l'objet de report. Cependant un calendrier de programmation de cette formation est à discuter avec la Direction en charge de la programmation du PIP du MPD. La version actualisée des TDR prenant en compte l'évolution des systèmes d'information et l'adoption des budgets programmes a été transmise par la DPIP au mois de mars 2021. Cette formation pourrait être programmée au cours du quatrième trimestre 2021.

Activité : Appui à l'organisation de la CIEA 2017

Cet appui concerne quatre (4) activités à savoir (i) La conception, fabrication (en français et en anglais), édition et diffusion d'un ouvrage sur les leçons apprises des processus d'émergence de l'Afrique, suite à la CIEA 2017, (ii) le recrutement d'un consultant en appui à l'opérationnalisation du Secrétariat Exécutif ainsi que le recrutement d'un Consultant pour la conception et mise en place de la plateforme informatique du centre de veille stratégique, (iii) l'Acquisition des équipements (matériels informatiques et mobiliers de bureau) du Secrétariat Exécutif Régional (SER), (iv) la mission de benchmark.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : appui à l'organisation achevé

Etat d'avancement au 30 septembre 2021

(i) Concernant la conception, traduction (en français et en anglais), édition et diffusion d'un ouvrage sur les leçons apprises des processus d'émergence de l'Afrique, après signature de la lettre de marché par le prestataire Les Editions Grand vaux et le PAGEF, la réception des ouvrages a été effectuée le 18 septembre dans les locaux du PNUD. Le prestataire a été entièrement payé

(ii) Concernant le consultant en appui à l'opérationnalisation du Secrétariat Exécutif ainsi que le consultant pour la conception et la mise en place de la plateforme informatique du centre de veille stratégique, les missions ont été enclenchées le 25 février 2019 avec l'organisation des réunions de cadrage de la mission le 26 février 2019. Les travaux sont achevés et mis à disposition du SER au mois de février 2020.

(iii) En ce qui concerne les équipements du SER, la séance d'analyse et de jugement des offres s'est tenue le 28 décembre 2018. Le lot 1 relatif à la fourniture de matériel de bureau, a été livré et réceptionné. Le lot 3 relatif la fourniture et au montage de mobiliers de bureau, a également été livré et réceptionné. Concernant le lot 2 relatif à la fourniture et installation de matériels informatiques, le marché sera résilié pour non-respect des délais et incapacité de livraison suite au décès du Directeur Général de la structure sélectionnée. Ce lot sera relancé par la procédure simplifiée de demande de cotation.

(iv) S'agissant des missions de benchmark, compte tenu de la crise sanitaire de la COVID-19, des TDR d'une nouvelle activité en remplacement du benchmark, devront être transmis à la CTC/PAGEF avant la fin de l'année 2020 par le cabinet du MPD.

Le montant des ressources disponibles compte tenu de la non réalisation de ces deux activités citées ci-dessus et des économies dégagées sur le recrutement des consultants, se chiffre à 61 087 700 FCFA. Le cabinet du MPD et le Secrétaire Exécutif de la CIEA ont décidé de la réallocation de ces ressources à la réalisation de formations dont les TDR devront être transmis à la CTC/PAGEF et à d'autres emplois qui seront portés à la connaissance de la CTC/PAGEF ultérieurement.

Activité : Appui au recensement des entreprises industrielles et établissements de Côte d'Ivoire.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Fin de l'enquête

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : Dans le cadre de la mise en œuvre du Recensement des Entreprises Industrielles et Etablissements de Côte d'Ivoire (REEIE-CI) une convention a été signée entre le Projet d'Appui à la Gestion Economique (PAGEF) et l'Institut National de la Statistique (INS) le 23 Juillet 2018 pour un montant de **1.066.455.000 FCFA HT**.

Un virement de **582 823 500 FCFA** a été fait à l'ordre de l'INS le 08 octobre 2018.

La CTC/PAGEF a procédé à l'acquisition par paiement direct de :

- 180 tablettes pour un montant de **27 000 000 FCFA HT** ;
- des fournitures de bureau et petits matériels de bureau pour un montant de **11 785 050 FCFA HT**,
- des consommables informatiques pour un montant de **8 293 470 FCFA HT**,
- du petit matériel et fournitures techniques pour un montant de **5 460 000 FCFA HT**
- des produits d'entretien pour un montant de **400 000 FCFA HT** ;
- du matériel et équipements d'une valeur de **68 018 470 FCFA HT** ;
- du matériel informatique d'une valeur de **15 037 450 FCFA HT**.

Au niveau de l'INS, l'Institut a :

- organisé du 19 au 22 novembre 2018 à Jacqueville, un atelier en vue de la validation des questionnaires du recensement, du manuel de procédure des agents enquêteurs, des modules informatiques et de la stratégie de communication ;
- constitué une base de données de référence des Entreprises Industrielles ;
- organisé une enquête pilote suivie d'un atelier pour le traitement et l'analyse des données ;
- organisé un atelier de formation des agents enquêteurs à l'Hôtel Belle Côte du 18 au 29 mars 2019 ;
- procédé au lancement officiel du REEIE-CI le 26 avril 2019 à l'auditorium de la primature.

Toutes les 40 équipes de recensement constituées ont été déployées sur le terrain pour la collecte des données auprès des unités industrielles. Après un mois effectif de collecte, l'on dénombre

5 271 unités industrielles répertoriées dont 3 083 (58,5%) à Abidjan et 2 188 (41,5%) à l'intérieur du pays. Parmi ces 5 271 unités industrielles identifiées, 1 564 (29,7%) sont du secteur formel et 3 707 (70,3%) du secteur informel.

Au total, sur ces 5 271 unités industrielles dénombrées, 2 786 (52,8%) ont été enquêtées dont 1451 (27,5%) à Abidjan et 1 335 (25,3%) à l'intérieur du pays.

Après plusieurs échanges avec la CTC, l'INS a justifié plus de 50% des ressources mises à sa disposition. Cependant, 26% des dépenses exécutées ont été rejetées et restent à être justifiées

La BAD a répondu favorablement à la requête adressée par la CTC/PAGEF en vue du renouvellement des fonds. Depuis le mois de mai 2020 en effet, la tranche de 388 millions de dépense de fonctionnement a été virée sur le compte de la CTC/PAGEF, qui a déjà engagé le processus de son transfert sur le compte de l'INS.

Une rencontre tripartite entre la CTC/PAGEF, le MPD et l'INS a été initiée le 19 juin 2020 en prélude à l'utilisation de ces ressources en vue de trouver une solution au problème des justificatifs, de prévenir toute situation de blocage et d'identifier un chronogramme raisonnable de finalisation de la mission du REEIE-CI.

Dans ce sens, le MPD a instruit l'INS de la nécessité :

- de s'appuyer sur le manuel de procédure d'exécution des dépenses pour justifier les dépenses non encore justifiées,
- de prendre les mesures utiles afin de faire parvenir à la CTC, selon une périodicité d'une semaine, les justificatifs des dépenses à financer sur la dernière tranche mise à disposition de l'INS,
- de s'inspirer des observations et recommandations faites par le bailleur sur les dépenses supportées par les ressources de la première tranche pour améliorer l'exécution future en évitant les manquements du passé,
- du renforcement des capacités des instances de l'INS chargée de la gestion des fonds du REEIE-CI en comptabilité en vue d'un meilleur suivi des opérations comptables avec les prestataires notamment celles relevant de la comptabilisation des opérations issues des régimes d'imposition,
- d'organiser régulièrement chaque mois, des séances de travail avec la CTC du PAGEF pour faire le point de situation d'utilisation des ressources financières et de justificatifs de dépenses exécutées sur la tranche des 388 millions,
- de présenter chaque mois, à Madame le Ministre du Plan et du Développement, un état d'avancement des travaux du REEIE-CI,
- de proposer un nouveau calendrier de finalisation des travaux du REEIE-CI,
- de préparer une correspondance à la signature de Madame le Ministre du Plan et du Développement de sollicitation auprès de la BAD, d'un report de la date de clôture du projet initialement fixée à fin décembre 2020, tenant compte d'une livraison probable des travaux de recensement au-delà de fin décembre 2020.

Deux autres rencontres ont été organisées les 06 août et 09 septembre 2020. La séance du mois d'août 2020 a mis en relief la conduite d'une mission de supervision sur les différents sites de collecte de données du recensement pour aider à récupérer les données enregistrées au niveau des tablettes et d'en assurer la consolidation au niveau du serveur de centralisation à Abidjan. Cette mission a plus de la consolidation des données, permis d'évaluer la concordance des données collectées sur les tablettes avec celles existant déjà au niveau central et de produire des statistiques provisoires sur le REEIE-CI.

Des travaux de recoupement d'informations collectées avec celles de la Banque des Données Financières (des années 2017 et 2018) et de la Direction Générale des Impôts (de l'année 2017) ont amenés l'équipe technique du REEIE-CI à faire l'appariement, la consolidation et la centralisation de celles-ci et à mettre en place, une base de données des entreprises industrielles. Un plan d'analyse de ces données a pu être établi et une liste de tableaux statistiques et de graphiques à produire dressée.

La rencontre du 09 septembre a présenté une situation à date des travaux mettant l'accent sur la collecte de données complémentaires, la production de cartes thématiques, du SIGWEB, du répertoire du REEIE-CI ainsi que la production du répertoire des entreprises industrielles.

Un atelier organisé à mi-septembre (15 au 19 septembre 2020 à Agboville), a permis de produire une version provisoire du rapport global du REEIE-CI.

Après cet atelier de validation des résultats d'enquête, les travaux du REEIE-CI sont entièrement achevés. Le répertoire des entreprises, le manuel d'utilisation de la plateforme internet SIG et le rapport global sont disponibles

Des rencontres de la CTC/PAGEF avec le service comptable du REEIE-CI ont aussi été organisées aux mois d'août et septembre 2020 pour le suivi l'exécution financière et celui de la justification des factures émises sur les différentes tranches de décaissements du bailleur dont bénéficie l'INS au titre du REEIE-CI.

Enfin, des propositions d'affectation d'une économie de 27 millions réalisée sur la dotation des acquisitions de matériels et équipements du recensement (tablettes, ordinateurs portables...) ont été enregistrées. La CTC/PAGEF poursuit les échanges avec le cabinet du MPD en vue d'une meilleure spécification du besoin d'acquisition ciblé par l'équipe technique en charge des travaux du REEIE-CI, la première demande de cotation étant revenue infructueuse.

Un atelier de finalisation du rapport consolidé du REEIE-CI a été organisé du 13 au 16 octobre 2020 à Jacqueville.

Il est attendu de l'INS :

- le dépôt des copies physique et électronique (sur support USB) du rapport consolidé du REEIE-CI,
- la production et le dépôt des copies physique et électronique d'un rapport sur le système d'information et de gestion de la cartographie (SIG cartographique) du répertoire des entreprises industrielles et établissements recensés,
- le dépôt des copies physique et électronique (sur support USB) du guide d'utilisation de du SIG cartographique,
- le dépôt des copies physique et électronique (sur support USB) des neuf rapports d'étape produits sur le REEIE-CI,
- la poursuite de la production de pièces justificatives de l'ensemble des dépenses de fonctionnement exécutées dans le cadre du REEIE-CI
- la proposition d'un calendrier de finalisation de l'exécution financière du REEIE-CI.

Les livrables du recensement ont été transmis à la CTC/PAGEF qui entend organiser une cérémonie officielle de remise des résultats de l'étude au cabinet du MPD.

Concernant la production de justificatifs des dépenses de fonctionnement, il faudrait indiquer que sur le montant de 971 372 500 FCFA, dont a bénéficié l'INS pour cette opération, seulement 44% des dépenses exécutées ont pu être justifiées. Ceci a pour conséquence, la suspension par le bailleur, de l'approvisionnement du compte spécial FAD.

L'INS a été instruit par le Cabinet du MPD, de produire et de transmettre à la CTC/PAGEF, l'ensemble des livrables et les justificatifs des dépenses de fonctionnement du REEIE-CI avant la fin du mois de mars 2021. Depuis fin juin 2021, au moins 80% des pièces justificatives des dépenses exécutées ont été mises à la disposition de la BAD. La CTC/PAGEF est en attente de la transmission des pièces justificatives restantes. La production de toutes les pièces justificatives devrait favoriser la reconstitution des ressources du compte spécial FAD.

Volet II.2 : Appui aux structures de contrôle

Activité : Matériels et équipements informatiques pour les structures de contrôle.

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Le matériel est livré

Etat d'avancement au 31 mars 2021 : Cette acquisition a fait l'objet d'un allotissement comprenant trois (3) lots dont la situation d'exécution est donnée ci-dessous :

- Lot 1 : Ordinateurs, disques durs externes, multiprises, onduleurs et logiciel : A l'exception du logiciel d'audit de l'IGF dont le processus d'acquisition est en préparation, tous les autres matériels et équipements de ce lot ont été entièrement livrés.
- Lot 2 : Imprimantes et scanners : livrés.
- Lot 3 : composé de vidéoprojecteurs (pour l'IGE) et de tablettes (IGF) a été résilié puis intégré au lot 1 du DAO (n° F 173/2020 publié dans le BOMP n°1575 du 28 juillet 2020) lancé pour l'acquisition de « divers matériels et équipements informatiques pour le MPD, la Cour des Comptes, l'IGE et l'IGF ». DAO pour l'acquisition de matériels de la DGBF composée de 2 lots, intègre les acquisitions du MPD, de la Cour des Comptes, de l'IGF et de l'IGE. Le DAO a fait l'objet de publication dans le BOMP n° 1575 du 28 juillet 2020. Date limite de dépôt des offres fixée au 28 août 2020. Après les travaux de la COJO effectués les 28 août et 4 septembre 2020, l'ANO de la DMP sur les propositions d'attributions des 2 lots, a été sollicité le 18 septembre 2020 et obtenu le 24 septembre 2020. Les résultats ont été notifiés le 1er octobre 2020 et la signature du marché le 10 novembre et approuvé le 4 décembre 2020. Il est entré en exécution le 28 décembre 2020 jusqu'au 26 février 2021.

Ces matériels et équipements ont été livrés. Il s'agit :

- de deux (2) écrans de projection, de deux (2) câbles HDMI remis à la Cour des Comptes.
- de quatre (4) vidéoprojecteurs et quatre (4) câbles HDMI pour l'IGE,
- de serveurs, d'onduleurs, d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables, d'imprimantes, de scanners, de disques durs et de tablettes remis à l'IGF.

Activité : Consommables informatiques pour les structures de contrôle.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Les consommables sont livrés

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : Cette acquisition fait l'objet d'un seul allotissement.

L'Avis d'Appel d'Offres Ouvert n° F 11/2020 pour l'acquisition de consommables informatiques pour les structures de contrôle a été publié dans le BOMP n°1551 du 11 février 2020. La date limite de dépôt et d'ouverture des offres était fixée au 13 mars 2020. L'ouverture des plis a eu lieu le 13 mars 2020. La séance d'analyse et de jugement des offres effectuée le 19 mars 2020. L'ANO de la DMP a été sollicité le 27 mars 2020 et obtenu le 06 avril 2020. Le marché a été approuvé le 02 juin 2020 et notifié au titulaire le 05 juin 2020. Après production de la garantie de bonne exécution par le titulaire le 26 juin 2020, l'ordre de service de démarrage lui a été notifié le 29 juin 2020 pour le démarrage de l'exécution du marché pour quarante-cinq (45) jours calendaires à compter du 1^{er} juillet 2020. Une mise en demeure a été adressée au fournisseur le 19 août 2020 pour la livraison

des consommables informatiques dans les quinze (15) jours calendaires à compter de la date de réception de la notification.

Les consommables informatiques ont été entièrement livrés aux bénéficiaires le 03 novembre 2020.

Activité : Elaboration d'un manuel et guides de contrôle et d'audit

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Fin de la mission

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La demande de propositions a été émise le 29 avril 2019. La date limite de dépôt des propositions était fixée au 5 juin 2019. La séance d'analyse et de jugement des propositions techniques a eu lieu le 12 juin 2019. L'ANO de la DMP sur les résultats de l'analyse des propositions techniques a été obtenu le 02 octobre 2019. L'ANO de la BAD sollicité le 07 octobre 2019 pour les résultats de l'analyse des propositions techniques a été obtenu le 03 mars 2020. Après l'ouverture des propositions financières le 18 mars 2020, l'ANO de la DMP sur les résultats de l'analyse combinée des propositions technique et financière a été sollicité le 27 mars 2020 et obtenu le 06 avril 2020. La séance de négociation du contrat avec le cabinet pressenti effectuée le 23 avril 2020. L'ANO de la BAD sur le rapport d'analyse combinée des propositions techniques et financières, le projet de contrat paraphé et le procès-verbal de négociation sollicité le 30 avril et obtenu le 03 juin 2020. Après signature, les exemplaires du marché ont été transmis à la CPMP du MEF le 19 juin 2020 pour les formalités de numérotation et d'approbation par l'Autorité Compétente. Le marché a été numéroté le 29 juin 2020 et approuvé le 02 juillet 2020.

La notification d'approbation du marché à la Société d'Expertise Comptable Diarra (SEC Diarra) du Mali détenteur du marché, le 08 juillet 2020. L'ordre de service de démarrage a été émis pour le 8 juillet 2020 et la réunion de cadrage de l'étude tenue le 23 juillet 2020. Un rapport de démarrage a été produit au mois d'octobre 2020.

La version provisoire du manuel d'audit est attendue. Compte tenu de l'expiration du délai de réalisation de l'étude, la CTC envisage adresser une mise en demeure au du cabinet SEC/DIARRA chargé de la réalisation de cette étude.

Des copies provisoires des documents cités ci-dessous sont parvenues au 13 juin 2021 à la CTC/PAGEF :

- Audit de conformité,
- Guide d'évaluation des politiques publiques,
- Programme d'audit des systèmes d'information
- Programme d'audit de la conformité des marchés publics
- Audit de la performance
- Programme d'audit des projets et programme de développement
- Audit comptable et financier
- Manuel d'audit comptable et financier.

Il manque à cette liste

- un document annexe.

En septembre 2021, les versions définitives des manuels et guides ont été produites par le cabinet prestataire : il s'agit :

- du manuel d'audit de conformité pour les structures de contrôle de l'ordre administratif,
- du manuel d'audit de la performance pour les structures de contrôle de l'ordre administratif,,
- du manuel d'audit comptable et financier pour les structures de contrôle de l'ordre administratif,
- du programme d'audit des systèmes d'information,
- du programme d'audit social,
- du guide d'évaluation ds politiques publiques,

- du du programme d’audit des projets et programmes de développement,
- du programme d’audit de la conformité ds marchés publics,
- de l’état annexe.

Activité : Elaboration de la cartographie du risque et du Plan d’Audit

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Elaboration du rapport final par le consultant

Etat d’avancement au 30 septembre 2021 : La demande de propositions a été émise le 29 avril 2019. La date limite de dépôt des propositions était fixée au 06 juin 2019. L’ANO de la DMP sur les résultats de l’analyse des propositions techniques a été obtenu le 02 octobre 2019. L’ANO de la BAD sollicité le 07 octobre 2019 pour les résultats de l’analyse des propositions techniques a été obtenu le 03 mars 2020. Après l’ouverture des propositions financières le 18 mars 2020, l’ANO de la DMP sur les résultats de l’analyse combinée des propositions technique et financière a été sollicité le 27 mars 2020 et obtenue le 06 avril 2020. La séance de négociation du contrat avec le cabinet pressenti effectuée le 23 avril 2020. L’ANO de la BAD sur le rapport d’analyse combinée des propositions techniques et financières, le projet de contrat paraphé et le procès-verbal de négociation sollicité le 30 avril et obtenu le 03 juin 2020. Après signature, les exemplaires du marché ont été transmis à la CPMP du MEF le 19 juin 2020 pour les formalités de numérotation et d’approbation par l’Autorité Compétente. Le marché a été numéroté le 29 juin 2020 et approuvé le 02 juillet 2020. La notification d’approbation du marché à PANAFRICAIN D’AUDIT du Burkina Faso détenteur du marché, le 08 juillet 2020. L’ordre de service de démarrage a été émis le 08 juillet 2020 et la réunion de cadrage de l’étude tenue le 23 juillet 2020.

La réalisation de cette étude a démarré avec l’organisation de deux sessions de formation au profit de cinq (5) ministères sélectionnés par l’IGE (Mines et Géologie, Commerce et Industrie, Affaires Étrangères, Économie Numérique et Poste, Environnement et Développement Durable), à la méthodologie d’élaboration de la cartographie des risques, de plans de mitigation et d’audit interne du 14 au 25 septembre 2020.

Ces formations ont eu pour objet, de fournir des outils d’élaboration de la cartographie des risques, de mise en œuvre et de pilotage du dispositif de contrôle interne tels que définis par le COSO 2013 et 2017. Elles ont permis de proposer un plan de mitigation pour les risques majeurs, un plan pluriannuel d’audit basé sur les risques. Ces sessions de formation ont été suivies de séances de présentation dans les ministères concernés, des cartographies de risques identifiés et des plans d’audits produits.

Des TDR pour une formation de dix (10) jours sur la conduite d’une mission d’audit sur terrain selon les normes professionnelles de l’IIA ont été introduits. Le déroulement de cette formation se tiendra au mois de janvier 2021. Ce séminaire de renforcement des capacités des auditeurs des administrations porteuses de risques s’est déroulé du 11 au 22 janvier 2021. Il avait pour objet, la formation des cadres des cinq (5) ministères désignés sur la méthodologie et la conduite d’une mission d’audit selon les normes de l’IIA.

Les livrables attendus de cette activité comprennent :

- le rapport de démarrage
- le guide méthodologique d’élaboration de la cartographie des risques et plans de mitigation
- le rapport de formation sur la cartographie des risques, le plan de mitigation de risques et le plan d’audit des ministères concernés
- le guide de l’audit interne selon les normes de l’IIA
- le rapport de formation sur la conduite de mission d’audits basés sur les risques de chaque ministère
- le rapport provisoire d’audit
- le rapport définitif d’audit

- le rapport d'analyse sur l'observance des risques

Les livrables validés concernent respectivement :

- le rapport de démarrage
- le guide méthodologique d'élaboration de la cartographie des risques et plans de mitigation
- le rapport de formation sur la cartographie des risques, le plan de mitigation de risques et le plan d'audit des ministères concernés
- le guide de l'audit interne selon les normes de l'IIA

Les rapports de formation sur la conduite de mission d'audits basés sur les risques de chaque ministère et d'analyse sur l'observance des risques ont été transmis à l'IGE pour observation ou validation.

Les rapports provisoires, définitifs d'audits et le rapport de fin de l'étude ont été validés en août et septembre 2021.

Activité : Mise en œuvre de la fonction audit interne à l'IGF (Assistant technique)

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Fin de la mission

Etat d'avancement au 31 mars 2021 : L'ordre de service a été transmis le 24 septembre 2019 en vue du démarrage de la mission le 26 septembre 2019 pour douze (12) mois calendaires. Le rapport de démarrage et trois autres rapports d'étapes ont été rédigés et validés par le bénéficiaire. Il s'agit notamment : du rapport diagnostic de l'existant, du rapport de proposition d'un cadre institutionnel pour la pratique de l'audit interne au niveau de l'IGF et des inspections sectorielles du MEF et du MPMBPE et, du rapport d'évaluation des risques transversaux au niveau du MEF et du MPMBPE.

Cependant compte tenu de la fermeture des frontières internationales, le consultant a sollicité et obtenu une suspension de sa mission depuis le mois d'avril 2020.

Avec l'assouplissement des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie sanitaire, une réunion du comité interne de suivi de l'assistance technique avec le consultant, a été organisée le 18 août 2020 à l'IGF. Après la réévaluation de la situation sociale et des risques associés, un chronogramme de reprise des activités de l'assistance technique a été défini. Il porte sur :

- l'élaboration du guide d'évaluation des risques transversaux, la formation des acteurs impliqués (livrable n° iv), l'appui à l'élaboration des risques transversaux, le plan d'audit et le choix de deux (2) missions à forte valeur ajoutée à réaliser sur le terrain pour un délai de cinq (5) jours : 07-11 septembre 2020),
- la validation du projet de manuel d'audit interne avec les acteurs impliqués (livrable n° v) pour une durée de deux (2) jours : 15-16 septembre 2020,
- l'appui à la mise en application du contenu du manuel validé, la réalisation de deux (2) missions à forte valeur ajoutée retenues selon les normes IIA et l'élaboration du rapport de revue qualité de la mission (livrable n° viii) pour une période de quatorze (14) jours, soit du 21 septembre 2020 au 08 octobre 2020.

Les manuels d'audits rédigés ont été validés par l'Inspection Générale des Finances.

La proposition d'une stratégie basée sur la planification, la conduite d'une mission d'audit a été également réalisée et validée par l'IGF.

Aussi, les rapports d'assurance qualité et de fin de mission ont été produits et validés.

Activité : Formation en détection des fraudes dans le contrôle de l'exécution des lois de finances

Résultats attendus au 31 décembre 2019 : Formation achevée

Etat d'avancement 31 décembre 2019 : La formation s'est déroulée à l'Institut des Finances (IDF) à Bingerville du 29 avril au 06 mai 2019. Elle a été réalisée par le Centre Canadien de Recherche et

d'Appui à la Gouvernance des organisations Publiques. 25 magistrats et 19 agents vérificateurs ont effectivement pris part à cette formation.

Activités : Renforcement des capacités des magistrats en comptabilité privée et publique

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 31 décembre 2020 : La formation s'est déroulée à l'Hôtel résidence le Vaisseau de Angré, 7^e tranche. Elle a permis de renforcer les capacités de vingt-cinq (25) Magistrats et dix-neuf (19) vérificateurs de la Cour des Comptes en comptabilités privée et publique. Cependant, avec la signature du décret de recrutement de vingt (20) nouveaux Magistrats en mars 2020 à la Cour des Comptes, un projet d'avenant à ce contrat de renforcement des capacités des Magistrats a été introduit auprès de la BAD le 14 mai 2020 pour la réalisation d'une autre session de formation pour les nouveaux Magistrats. L'ANO de la BAD a été sollicité le 14 mai 2020 et obtenu le 29 mai 2020 sur l'avenant d'extension dudit contrat. L'organisation de la session additionnelle de renforcement des capacités en comptabilité publique et privée s'est tenue du 27 au 31 juillet 2020, au profit de Magistrats et vérificateurs nouvellement recrutés.

Activités : Formation aux normes de contrôle et d'audit de l'INTOSAI

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Fin de la formation

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : A la demande de la Cour des Comptes, la CTC a initié une correspondance à la Cour des Comptes de France pour la programmation de cette formation en avril 2020. Cependant, compte tenu du contexte de crise sanitaire mondiale, la programmation de la formation au mois d'avril 2020 n'est plus envisageable. Aussi, des démarches sont initiées auprès de la Cour de Compte de France et celle de Côte d'Ivoire en vue de la réalisation de cette formation avant la fin du premier trimestre de l'année 2020. Par contre, avec la prise de mesures de confinement et de restriction par le gouvernement français en fin d'année 2020, la réalisation de cette formation est envisagée en 2021.

La résurgence de la pandémie de la COVID-19 depuis le début de l'année 2021, réduit les chances d'organisation de cet atelier en mode présentiel. La CTC/PAGEF engagera des discussions auprès de la Cour de Compte de Côte d'Ivoire pour la réalisation de cette formation par visio-conférence. En cas de difficulté, elle demandera à la Cour d'envisager le remplacement de cette formation par une autre.

Activité : Formation des Magistrats de la Cour des Comptes en technique d'analyse, de diagnostic et d'évaluation des politiques publiques dans le cadre du budget programme

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Fin de la formation

Etat d'avancement au 30 juin 2021 :

Une demande de cotation a été adressée par la CTC/PAGEF au Programme de Formation en Gestion de Politiques Économiques (GPE), au cabinet de formation SETYM International et au Centre Canadien de Recherche et d'Appui à la Gouvernance des Organisations Publiques (CGRACOP) le 1^{er} mars 2021 par la CTC/PAGEF en vue de la sélection d'un formateur dans le cadre de cette formation. Après l'ouverture des plis, le 03 mars 2021, le Programme de Formation en Gestion de Politiques Économiques (GPE) a été invité pour à la séance de négociation le 08 mars 2021 à 11 heures. Le PV de négociation et le projet de contrat paraphé le 10 mars 2021 ont été transmis à la BAD pour ANO. Le marché a été signé au début du mois d'avril 2021.

Cette formation s'est déroulée du 31 mai au 05 juin 2021 à l'hôtel le Verseau de Cocody-Angré. Elle a permis de former 40 Magistrats de la Cour des comptes aux techniques d'analyse, de diagnostic et d'évaluation des politiques publiques dans le cadre du budget programme.

Activités : Formation au profit des cadres des structures de contrôle et des Directeurs des Ministères à la méthodologie et aux outils d'élaboration de la cartographie et des plans d'audit basé sur les risques

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : fin de formation

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : l'organisation de deux sessions de formation au profit de cinq (5) ministères sélectionnés par l'IGE (Mines et Géologie, Commerce et Industrie, Affaires Étrangères, Économie Numérique et Poste, Environnement et Développement Durable), à la méthodologie d'élaboration de la cartographie des risques, de plans de mitigation et d'audit interne s'est tenue du 14 au 25 septembre 2020.

La deuxième partie de la formation des auditeurs et managers propriétaires des risques à la conduite d'une mission d'audit interne selon les normes IIA dans cinq (5) ministères concernés par la mission d'élaboration de la cartographie du risque et du plan d'audit s'est tenue du 11 au 22 janvier 2021 à l'hôtel du Palm Club à Cocody. Ce séminaire a mis l'accent sur la formation des auditeurs des cinq ministères concernés, à la méthodologie et la conduite d'une mission d'audit selon les normes de l'IIA. Il est attendu de ces auditeurs la rédaction des documents ci-dessous :

- le rapport provisoire d'audit pour chaque ministère ;
- le rapport définitif d'audit ;

A ces deux rapports, s'ajoutent ceux que produira le cabinet PANAFRICAIN D'AUDIT portant respectivement sur le rapport de formation sur la conduite de missions d'audits basés sur les risques de chaque ministère et le rapport d'observance des normes.

Le rapport sur l'analyse de l'observance des normes a été rédigé et mis à la disposition de la CTC/PAGEF. Elle l'a transmis à l'IGE pour observation ou validation. Ces rapports ont été validés au mois d'août et septembre 2021.

Activité : Formation d'au moins 15 agents de l'IGF à la certification en audit interne

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2020 : Contrat signé et la date de formation arrêtée de concert avec l'IGF au mois d'avril 2020. Cependant, les mesures d'interdiction du gouvernement dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 impliquent qu'une nouvelle programmation de la formation soit envisagée. La formation longue de vingt-deux (22) jours, a finalement été réalisée du 04 août au 24 septembre 2020.

Activité : Formation d'au moins 20 cadres de l'IGF sur le thème "cadre juridique de la lutte contre la corruption et techniques de détection et d'enquête sur la corruption et les infractions assimilées ».

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : La formation intégrée au plan de formation 2020, devrait initialement se produire entre les mois de mai et juillet 2020 selon les propositions de l'IGF. Elle a été reportée. Le processus de recrutement du cabinet formateur est en cours. Une séance de négociation avec le cabinet pressenti s'est tenue le 15 mars 2021. Le PV de négociation et le projet de contrat paraphé ont été transmis à la BAD pour ANO.

Le marché a été signé au mois d'avril 2021 et la formation devra se dérouler à la Brigade de Lutte contre la Corruption (BLC) aux-deux Plateaux à Cocody.

La formation est prévue pour le mois d'octobre 2021.

Activité : Formation de dix (10) cadres de l'IGF sur les principes et technique de gestion et d'audit des projets.

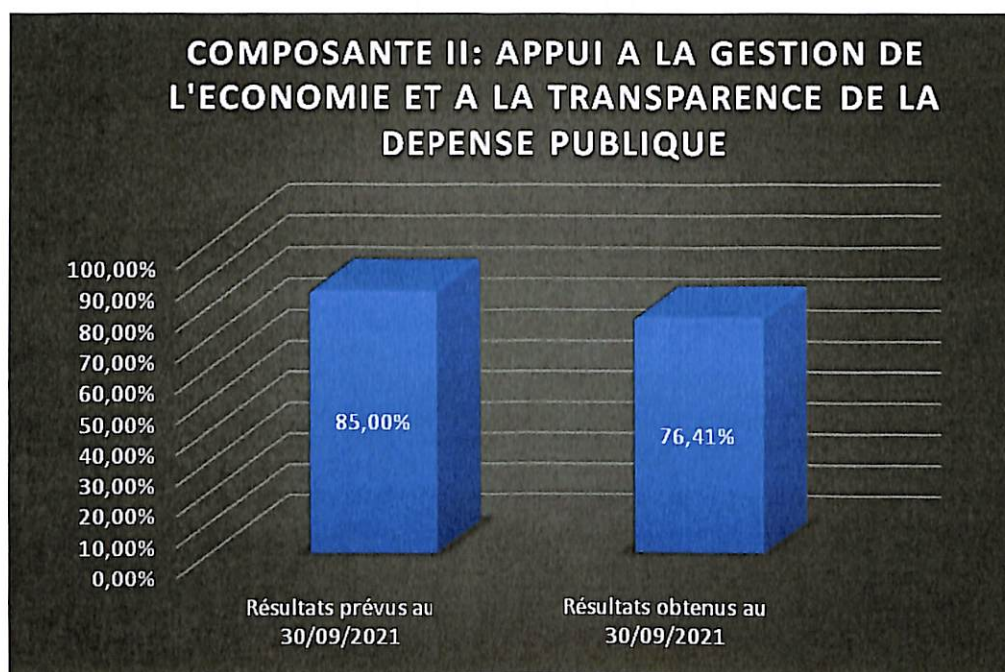
Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021

Programmée au deuxième trimestre 2021 dans le plan de formation 2021, cette formation n'est pour l'instant pas réalisée. Ces TDR devront faire l'objet d'actualisation pour tenir compte de l'évolution des connaissances des auditeurs de l'IGF en matière d'audit interne.

Le taux d'exécution physique de la composante II s'établit à 76,41% au 30 septembre 2021 contre un niveau de réalisation envisagée à 85,00 % en l'absence de la crise de la COVID-19.

Graphique 2 : Taux d'exécution physique de la composante II au 30 septembre 2021



Source : Rapport d'activités au 30 septembre 2021

Composante 3 : Gestion du projet.

Activité : Recrutement du Personnel

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Tout le personnel a été recruté. Cependant, à fin décembre 2019, il a été donné de constater le départ de l'Assistant en Suivi-Evaluation. Aussi, compte tenu des défis liés au relèvement du taux des décaissements des ressources du Projet, la CTC a sollicité et obtenu l'ANO de la BAD pour le recrutement d'un assistant en passation de marchés. L'AMI a été publié sur le site internet de la BAD le 17 mars 2020 et dans le quotidien « Fraternité matin » les 20 et 26 mars 2020. La date limite de dépôt des offres était fixée au 3 avril 2020 à 10 heures 00 minute. Après ouverture et analyse des dossiers de candidatures, l'ANO de la BAD a été sollicité le 24 avril 2020 et obtenu le 29 mai 2020. Cependant, après le désistement du candidat classé 1^{er} au stade de la négociation du contrat, l'ANO de la BAD a été sollicité le 3 juin 2020 et obtenu le 9 juin 2020 pour la négociation avec le candidat classé 2^{ième}.

La séance de négociation avec le candidat classé 2^{ième} a eu lieu le 10 juin 2020 et l'ANO de la BAD sollicité le 16 juin 2020 a été obtenu le 24 juin 2020. L'assistant en passation de marché a effectivement pris service le 1^{er} juillet 2020.

Concernant le remplacement de l'Assistant en suivi-évaluation, l'AMI a été publié sur le site de la BAD et dans le quotidien « fraternité matin » les 25 juin, 02 et 06 juillet 2020.

La séance de négociation du contrat a eu lieu le 17 novembre 2020 et l'ANO de la BAD a été sollicité sur les résultats de cette négociation.

Le Consultant, assistant a pris fonction le 04 janvier 2021 après l'obtention de l'ANO de la BAD sur le projet de contrat. Il a cependant libéré le poste à la fin du mois de mars 2021.

Activité : Acquisition d'un logiciel de gestion de projet pour le compte de la CTC

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Fin de la formation et de l'appui à l'utilisation

Etat d'avancement au 30 septembre 2020 : Le cabinet AGOSOFT a été sélectionné pour la fourniture, l'installation du logiciel de gestion de projet TOMPRO et pour ses différents applicatifs (TOM2PRO, TOM2MARCHE, TOM2MONITORING ET TOM2PAIE) ainsi que pour la formation à son paramétrage et à son utilisation. A ce jour, la formation au paramétrage et à l'utilisation des différents applicatifs est achevée. L'assistance à l'utilisation des logiciels TOM2PRO, TOM2MARCHE, ET TOM2PAIE est achevée. L'assistance à l'utilisation du logiciel TOM2MONITORING est en cours.

Activité : Actualisation du manuel de procédures du PAGEF

Résultats attendus au 31 décembre 2019 : Le manuel est élaboré.

Etat d'avancement au 31 décembre 2019 : Le consultant a transmis la version finale du manuel à la CTC et le manuel a fait de diffusion auprès du personnel.

Activité : Audit des comptes

Résultat attendu au 31 décembre 2021 : Audit des comptes réalisé

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : L'audit comptable et financier des comptes du projet au titre des exercices 2017 et 2018 a été réalisé en décembre 2019.

Pour les exercices 2019 et 2020, le processus de recrutement est en cours. Des échanges pour la passation d'un marché par entente directe avec le groupement CE2C/PANAUDIT Burkina ayant réalisé avec succès l'audit des exercices 2017 et 2018, sont en cours. Après négociation avec ledit groupement, l'ANO de la BAD a été sollicité le 8 avril 2020. En réponse, la BAD a le 5 juin 2020, émis une objection à la requête de la CTC et a recommandé pour l'audit des comptes du projet pour l'année 2019 de négocier un avenant au contrat initial avec le cabinet qui permettrait de gagner du temps. Quant aux audits 2020 et de clôture du projet, la BAD a recommandé d'initier un processus compétitif au début de l'année 2021. Un projet d'avenant a été proposé au groupement de cabinets d'expertise comptable et de conseils (CE2C) / PANAUDIT Burkina) et paraphé le 05 août 2020 afin d'étendre à l'exercice 2019, la réalisation de l'audit des comptes.

Le démarrage de l'audit de l'exercice 2019 a commencé le 28 septembre 2020 pour une durée de 21 jours calendaires. Les rapports de l'audit ont été transmis à la BAD le 24 décembre 2020 qui les a approuvés le 25 mai 2021.

Celui des comptes de l'exercice 2020 démarré au début du mois d'août 2021 a été achevé le 20 août 2021

Le rapport d'audit (des comptes du projet pour l'exercice 2020) a donc été transmis à la BAD pour avis le 1^{er} septembre 2021.

Activité : Audit des comptes du Projet pour les exercices 2021 et 2022.

Résultat attendu au 31 décembre 2021 : Audit des acquisitions réalisé

Etat d'avancement au 30 septembre 2021

Un AMI (NO 001/2021/PAGEF) pour le recrutement d'un cabinet en vue du recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'audit des comptes du PAGEF des exercices 2021 et 2022 a été adressé à la BAD par la CTC/PAGEF. La date limite de dépôts est prévue pour le 30 juillet 2021 à 10 heures.

Pour cet AMI transmis à la BAD le 30 avril 2021, l'ANO de celle-ci a été obtenu le 02 juillet 2021.

Activité : Audit des acquisitions du Projet pour les exercices 2017, 2018, 2019 et 2020.

Résultat attendu au 31 décembre 2021 : Audit des acquisitions réalisé

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

Le processus de sélection d'un cabinet pour l'audit des acquisitions du projet des exercices 2019 et 2020 est en cours de réalisation. L'avis à manifestation d'intérêt a été publié sur les sites de la BAD et des Nations Unies ainsi que dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics sont respectivement les 17 et 24 mars 2020. La date limite de dépôt des manifestations d'intérêt est fixée au 03 avril 2020. Après la séance d'ouverture des dossiers de manifestation d'intérêt effectuée le 3 avril 2020, la séance d'analyse et de jugement a eu lieu le et analyse des dossiers de manifestations a eu lieu le 17 avril 2020. L'ANO de la DMP sollicité le 12 mai 2020 et obtenu le 19 mai 2020.

L'ANO de la BAD sollicité le 22 mai 2020 sur le résultat d'évaluation des manifestations d'intérêt et la liste restreinte a été obtenu le 13 juin 2020.

Les résultats de l'évaluation des manifestations d'intérêt ont été notifiés à tous les soumissionnaires le 17 juin 2020. Des lettres d'invitation et la demande de propositions ont été adressées aux cabinets de la « short list » le 17 juin 2020 afin de recueillir leurs propositions techniques et financières le 13 août 2020. La session d'analyse des offres technique a été organisée le 21 août 2020. L'ANO de la DMP sur le résultat de l'analyse et le jugement des propositions techniques a été obtenu le 18 décembre 2020 et celui de la BAD, le 06 janvier 2021. Le dépouillement des propositions financières et l'analyse des propositions techniques et financières ont été réalisés le 18 janvier 2021. Les ANO de la DGMP et de la BAD sur les résultats de l'analyse des propositions techniques et financières ont été respectivement obtenus le 10 février 2021 et le 26 mars 2021.

L'ANO de la BAD sollicité le 10 juin 2021 sur la proposition d'attribution du marché le 10 juin 2021 a été délivré le 17 juin 2021. Le marché a été attribué approuvé et notifié à fin juin 2021.

Activité : Création, hébergement et administration d'un site internet pour le compte du Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière (PAGEF)

Résultats attendus au 31 décembre 2021 : Formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021

Amorcé en août 2020, les travaux de création d'un site internet pour le Projet se poursuivent. La plateforme et la page d'accueil du site sont achevés. Les travaux de configuration et de définition du contenu du menu sont en phase d'achèvement. Le site devrait être fonctionnel d'ici la fin du dernier trimestre 2021.

Activité : Formation des cadres de la CTC en suivi-évaluation, en gestion financière de projet, en procédures d'acquisitions.

Résultats attendus au 31 décembre 2020 : Formations achevées

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 : Ces formations sont prévues pour se réaliser en 2020. Cependant toutes comme les autres formations, le processus de recrutement des formateurs a été reporté au troisième trimestre 2020. Avec l'assouplissement des mesures de restriction sociale, une reprise de la programmation de ces formations a été faite à partir du premier trimestre 2021.

A la faveur de la formation des 220 acteurs des marchés publics sur le nouveau code des marchés publics, programmé tout le long du mois d'octobre 2021, la CTC/PAGEF opérera un petit réaménagement pour permettre à ses membres d'y participer et de renforcer ainsi, leur capacité en procédures d'acquisitions

Activité : Formation des membres du Comité Technique de Suivi (CTS) de la Cellule Technique de Coordination (CTC) du PAGEF en Suivi Evaluation

Résultat attendu au 31 décembre 2021 : formation achevée

Etat d'avancement au 30 septembre 2021 :

Des lettres d'invitation ont été adressées le 07 juin 2021 aux cabinets de formation afin de leur permettre de soumettre leur proposition technique et financière au plus tard le 18 juin 2021.

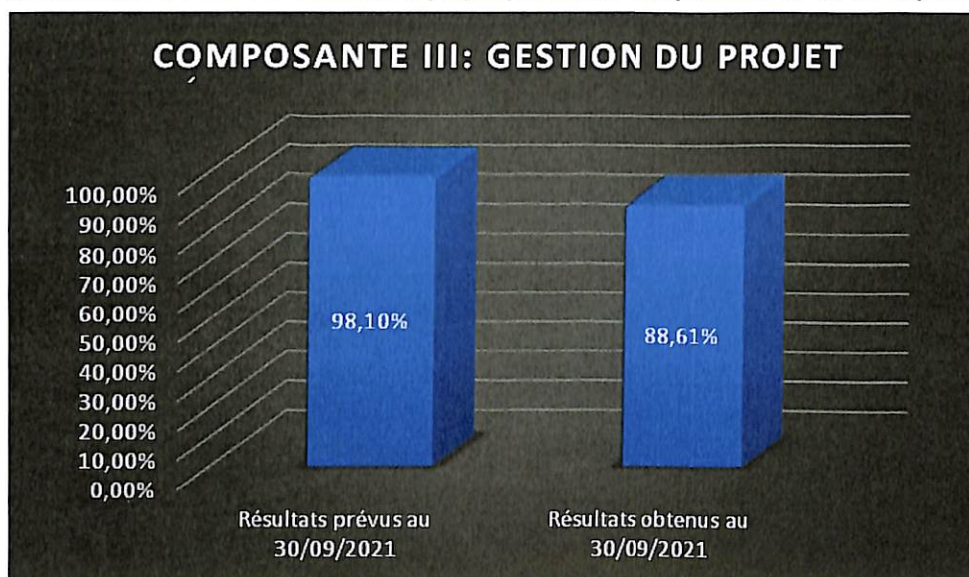
La CTC/PAGEF a procédé à l'analyse des propositions techniques des cabinets de formation.

L'ANO de la BAD sur les TDR, le rapport de sélection, le PV de négociation et le projet de contrat paraphé a été sollicité le 16 septembre 2021 et obtenu le 21 septembre 2021.

La formation a été réalisée du 28 septembre au 02 octobre 2021 à l'hôtel Suprêmes de Grand Bassam et a permis de former 35 membres du CTS et de la CTC/PAGEF.

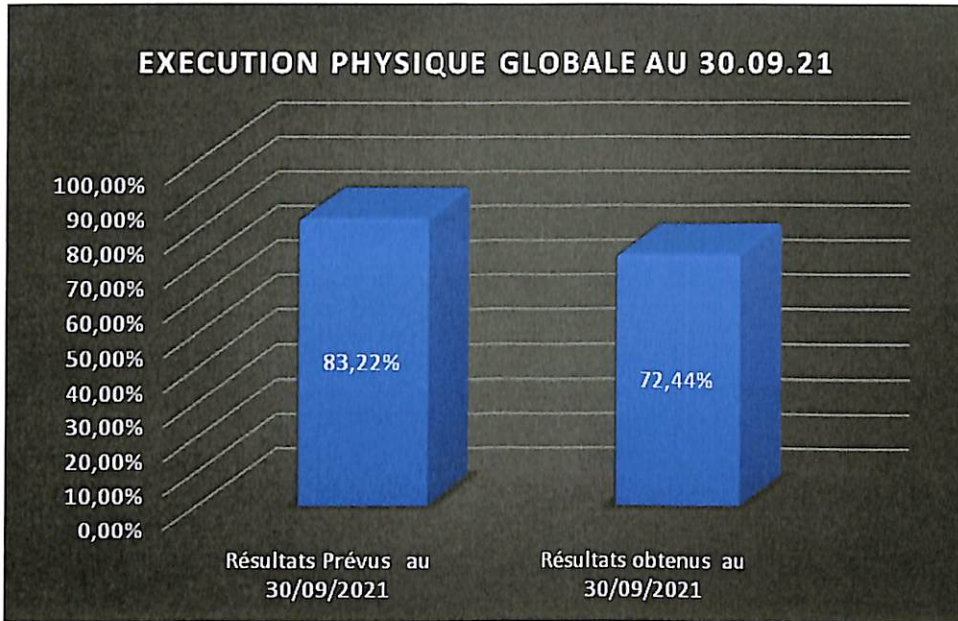
Le taux d'exécution physique de la composante III s'établit à 88,61% contre une réalisation physique prévue à 98,10 % en l'absence de l'incidence de la COVID-19 au 30 septembre 2021.

Graphique 3 : Taux d'exécution physique de la composante III au 30 septembre 2021



Source : Rapport d'activités au 30 septembre 2021

Au 30 juin 2021, le taux d'exécution physique du Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière s'est établi à 72,44% contre un taux prévisionnel de 83,22%.



Source : Rapport d'activités au 30 septembre 2021

III. LE SUIVI FINANCIER

III.1 RAPPEL DES DONNEES FINANCIERES DU PROJET

Les données financières sont réparties par catégories de dépenses comme ci-après :

Prêt FAT N°5900150001501

		Devises étrangères	Monnaie locale	TOTAL (UC)	TOTAL(CFA)
A.	BIENS	2 404 000	501 000	3 005 000	2 465 151 750
B.	SERVICES	4 447 000	1 483 000	5 930 000	4 864 675 500
C.	FONCTIONNEMENT	33 000	62 000	95 000	77 933 250
	COUT DE BASE	6 884 000	2 146 000	9 030 000	7 407 760 500
D.	IMPREVUS	467 000	115 000	582 000	477 443 700
	COUT TOTAL	7 351 000	2 261 000	9 612 000	7 885 204 200

Don FAT N°5900155011703

		Devises étrangères	Monnaie locale	TOTAL (UC)	TOTAL(CFA)
A.	BIENS	28 000	0	28 000	22 969 800
B.	SERVICES	0	0	0	0
C.	FONCTIONNEMENT	0	0	0	0
	COUT DE BASE	28 000	0	28 000	22 969 800
D.	IMPREVUS	0	0	0	0
	COUT TOTAL	28 000	0	28 000	22 969 800

Prêt FAD N°2100150037246

		Devises étrangères	Monnaie locale	TOTAL (UC)	TOTAL(CFA)
A.	BIENS	1 053 000	0	1 053 000	863 828 550
B.	SERVICES	2 957 000	290 000	3 247 000	2 663 676 450
C.	FONCTIONNEMENT	549 964	1 450 036	2 000 000	1 640 700 000
	COUT DE BASE	4 559 964	1 740 036	6 300 000	5 168 205 000
D.	NON ALLOUE	180 000	70 000	250 000	205 087 500
	COUT TOTAL	4 739 964	1 810 036	6 550 000	5 373 292 500

Don FAD N°2100155034516

		Devises étrangères	Monnaie locale	TOTAL (UC)	TOTAL(CFA)
A.	BIENS	0	0	0	0
B.	SERVICES	0	0	0	0
C.	FONCTIONNEMENT	59 536	153 092	212 628	174 429 380
	COUT DE BASE	59 536	153 092	212 628	174 429 380
D.	NON ALLOUE	0	0	0	0
	COUT TOTAL	59 536	153 092	212 628	174 429

Contrepartie nationale de cofinancement

En ce qui concerne la contrepartie nationale de **1 640 700 000 FCFA**, elle sert à financer une partie des équipements, des travaux et du fonctionnement. L'emploi des ressources de la contrepartie nationale porte sur les catégories de dépenses définies ci-après :

	Devises étrangères	Monnaie locale	TOTAL(UC)	TOTAL(CFA)
A.	BIENS	0	1 172 040	961 483 014
B.	SERVICES	0	284 710	233 561 849
C.	FONCTIONNEMENT	0	543 240	445 646 934
	COÛT DE BASE	0	1 999 990	1 640 691 797
D.	NON ALLOUÉ	0	0	0
	COÛT TOTAL	0	1 999 990	1 640 691 797

Par ailleurs, une **contrepartie hors cofinancement** d'un montant total de **871 757 500 FCFA** a été également prévue en vue de prendre en charge les autres frais de fonctionnement non couverts par les ressources de la contrepartie de cofinancement.

III.1.1 Les Comptes du projet

La Coordination du Projet PAGEF tient des comptes distincts spécifiés par les différentes conventions de financement et documents du projet selon les règles et procédures de la BAD. Afin de faciliter les décaissements (utilisations des fonds), les mécanismes suivants ont été mis en place à travers l'ouverture des comptes rattachés à chaque instrument de financement.

III.1.1.1 Comptes bailleurs

En vue de satisfaire aux conditions de mise en vigueur du projet, deux (02) comptes spéciaux ont été ouverts pour recevoir respectivement les ressources du prêt FAT et du prêt FAD, auxquels sont rattachés deux (02) comptes projets tous inscrits, dans les livres de la banque commerciale Bank Of Africa (BOA). Il s'agit du :

- **Compte spécial FAT ;**
- **Compte projet FAT ;**
- **Compte Spécial FAD ;**
- **Compte projet FAD.**

III.1.1.2 Comptes de contrepartie nationale

En ce qui concerne la contrepartie nationale deux (02) comptes ont été ouverts dans les livres de la Banque de Dépôt du Trésor. Il s'agit de :

-**compte de Contrepartie nationale de cofinancement à la Banque des dépôts du trésor** destiné à recevoir les ressources de cofinancements des activités liées aux différentes composantes et couvre les catégories inscrites dans les accords de financement du projet ; et

-**compte hors contrepartie de cofinancement à la Banque des dépôts du trésor** destiné à recevoir les ressources pour la prise en charge des autres dépenses de fonctionnement relatives aux loyers, à l'électricité, au carburant, aux frais de communication, aux indemnités et salaires des agents des organes de gestion rattachés au projet.

III.1.2 Procédures de décaissements ou approvisionnements

Les retraits de fonds à la Banque se font à travers les méthodes du compte spécial (essentiellement pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses de contrats de faibles montants), de paiement direct (pour les acquisitions de biens et services et autres dépenses aux coûts

relativement élevés) et de remboursement en cas de préfinancement par la contrepartie nationale des dépenses imputables à la Banque « après avis préalable de la Banque ».

Les approvisionnements des comptes de contrepartie s'effectuent conformément à la procédure nationale en vigueur pour le règlement des dépenses par le Trésor public. Les engagements du projet sont réglés par l'Agence Comptable auprès du projet sur la base de l'Ordre de Paiement (OP), établi par la Cellule Technique de Coordination et certifié par le Coordonnateur du projet.

III.1.2.1 Ressources du bailleur

* Prêt FAT

Une demande d'avance initiale d'un montant de **100 396 850 FCFA** a été initiée en décembre 2017 pour approvisionner le **compte spécial FAT** pour la formation de cadres de la CEP, la prise en charge des honoraires des consultants recrutés sur le projet, et divers frais de gestion (Publication des AMI, missions de suivi...).

Deux DRF d'une valeur totale de 477 721 744 FCFA ont été adressées à la Banque en novembre 2018 après justification de l'utilisation de 64.25% de l'avance initiale soit 64 491 455 FCFA. Un décaissement de **386 721 744 FCFA** a été fait au profit du PAGEF le 25 mars 2019 par la BAD.

* Prêt FAD

Une demande d'avance initiale d'un montant de **682 823 500 FCFA** a été initiée en avril 2018 pour approvisionner le **compte spécial FAD** pour la prise en charge des ateliers de validations des études et de l'activité relative à l'appui au recensement des entreprises industrielles et établissement de Cote d'Ivoire (REEIE-CI) ainsi qu'une DRF de **488 549 000 FCFA** en mars 2020 après justification de 67.77% de l'avance initiale. Ladite DRF a été approuvée par le bailleur et les fonds transférés sur le compte en mai 2020.

* Don FAT et FAD

La méthode de décaissement appliquée sur ces deux instruments de financement est celle des paiements directs.

III.1.2.2 Ressources de contrepartie nationale

Les crédits accordés au titre de la contrepartie nationale pour l'année 2017 se sont élevés à **624 037 620 FCFA** et sont repartis comme suit :

- Contrepartie nationale de cofinancement : 343 495 160 FCFA ;
- Hors contrepartie nationale de cofinancement : 280 542 460 FCFA.

Par ailleurs, le 27 septembre 2018 une autorisation de crédit d'un montant de **500 000 000 FCFA** a été notifiée pour l'année 2018. La répartition d'octobre 2018 se présente comme suit : 280 000 000 FCFA sur le compte Etat de contrepartie de cofinancement et 220 000 000 FCFA sur le compte Etat hors contrepartie de cofinancement.

Les crédits autorisés sur le budget de l'Etat pour 2019 ont été notifiés et s'élèvent à **250 000 000 FCFA**. La répartition se présente comme suit : 100 000 000 FCFA sur le compte Etat contrepartie de cofinancement et 150 000 000 FCFA sur le compte Etat hors contrepartie de cofinancement.

Pour l'exercice 2020 les crédits notifiés s'élèvent à **209 775 000 FCFA** repartis à hauteur de 40 734 542 FCFA sur le compte Etat contrepartie de cofinancement et 169 040 458 FCFA sur le compte Etat hors contrepartie de cofinancement.

En 2021, **690 000 000 FCFA** ont été budgétisés pour le Projet en raison de 448 923 106 FCFA pour la contrepartie de cofinancement et 241 076 894 FCFA pour le compte hors contrepartie de cofinancement

Le décaissement des fonds de contrepartie s'effectue conformément aux procédures nationales.

Les approvisionnements des comptes de contrepartie sont effectués, à partir du Trésor Public, par la Paierie Générale de la Dette Publique (PGDP).

Au 31 mars 2021, les budgets notifiés sur les ressources de l'Etat s'élèvent au total à **2 273 812 620 FCFA** répartis comme suit :

- 1 213 152 808 FCFA sur le compte de contrepartie de cofinancement, et ;
- 1 060 659 812 FCFA sur le compte de hors contrepartie de cofinancement.

III.2 EXECUTION DES RESSOURCES AU 30 SEPTEMBRE 2021

III.2.1 Don FAT

L'acquisition de matériels et équipements informatiques de la Cellule Technique de Coordination du projet s'élève à **21 178 690 FCFA** au 1er trimestre 2018. La demande de paiement d'un montant de **550 000 FCFA** adressée à la banque pour l'acquisition de matériels informatiques complémentaires au cours du 2ème trimestre 2019, a été annulée et imputée sur les ressources du prêt FAT à la demande de la Banque.

Au cours du 3^{ème} trimestre 2021 aucune dépense n'a été engagée sur le don FAT qui est censé être clôturé par la BAD vue l'éligibilité à l'annulation du solde du don FAT car en deçà du seuil minimum acceptable dans ses comptes. (Voir tableau de synthèse 1)

Tableau 1. Synthèse de l'exécution des ressources – Don FAT au 30 septembre 2021

RESSOURCES - DON FAT							
PERIODE	MONTANT DU FINANCEMENT (A)	ENGAGEMENTS				DECAISSEMENT (F)	SOLDE (G) = (A) - (F)
		Biens (B)	Service (C)	Fonctionnement (D)	Total (E) = (B) + (C) + (D)		
2017		0	0	0	0	0	22 969 800
2018-1er trim		21 178 690	0	0	21 178 690	21 178 690	1 791 110
2018-2ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2018-3ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2018-4ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2019-1er trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2019-2ème trim		550 000	0	0	550 000	0	1 791 110
2019-3ème trim	22 969 800	-550 000	0	0	-550 000	0	1 791 110
2019-4ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2020-1er trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2020-2ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2020-3ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2020-4ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2021-1er trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2021-2ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
2021-3ème trim		0	0	0	0	0	1 791 110
TOTAL		21 178 690	0	0	21 178 690	21 178 690	
TAUX				92.20%		92,20%	

III.2.2 Don FAD

Sur un engagement total de **113 371 680 FCFA**, 100 476 680 FCFA ont été décaissés pour la prise en charge de de la Conception, fabrication (en français et anglais), édition et diffusion d'un ouvrage sur les leçons apprises des processus d'émergence de l'Afrique suite à la Conférence Internationale sur l'Emergence de l'Afrique (CIEA), l'opérationnalisation du Secrétariat Exécutif Régional et la conception et mise en place de la plateforme informatique du Centre de Veille Stratégique de la Conférence Internationale sur l'Emergence en Afrique (CIEA) et 12 895 000 FCFA pour l'équipement du Secrétariat Exécutif Régional Conférence Internationale sur l'Emergence en Afrique (CIEA) soit un décaissement global de **113 371 680 FCFA**.

Au cours du 3^{ème} trimestre 2021, aucun engagement n'a été effectué sur les ressources du don FAD. (Voir tableau de synthèse 2)

Tableau 2. Synthèse de l'exécution des ressources – Don FAD au 30 septembre 2021

RESSOURCES - DON FAD							
PERIODE	MONTANT DU FINANCEMENT (A)	ENGAGEMENTS				DECAISSEMENT (F)	SOLDE (G) = (A) - (F)
		Biens (B)	Services (C)	Fonctionnement (D)	Total (E) = (B) + (C) + (D)		
2017		0	0	0	0	0	174 429 380
2018-1 ^{er} trim		0	0	0	0	0	174 429 380
2018-2 ^{ème} trim		0	0	0	0	0	174 429 380
2018-3 ^{ème} trim		0	74 346 680	0	74 346 680	0	174 429 380
2018-4 ^{ème} trim		0	0	0	0	74 346 680	100 082 700
2019-1 ^{er} trim		0	0	0	0	0	100 082 700
2019-2 ^{ème} trim		0	5 250 000	0	5 250 000	0	100 082 700
2019-3 ^{ème} trim	174 429 380	0	0	0	0	5 250 000	94 832 700
2019-4 ^{ème} trim		12 895 000	10 440 000	0	23 335 000	12 895 000	81 937 700
2020-1 ^{er} trim		0	10 440 000	0	10 440 000	20 880 000	61 057 700
2020-2 ^{ème} trim		0	0	0	0	0	61 057 700
2020-3 ^{ème} trim		0	0	0	0	0	61 057 700
2020-4 ^{ème} trim		0	0	0	0	0	61 057 700
2021-1 ^{er} trim		0	0	0	0	0	61 057 700
2021-2 ^{ème} trim		0	0	0	0	0	61 057 700
2021-3 ^{ème} trim		0	0	0	0	0	61 057 700
TOTAL		12 895 000	100 476 680	0	113 371 680	113 371 680	
TAUX					65,00%	65,00%	

III.2.3 Prêt FAD

Sur un engagement total de **2 360 435 623 FCFA**, 1 171 372 500 FCFA ont été décaissés et transférés sur le compte spécial FAD pour la prise en charge du fonctionnement prévu dans le cadre de l'activité de Recensement des Entreprises Industrielles et Etablissements de Côte d'Ivoire (REEIE-CI) conformément à la convention signée entre le projet et l'INS, ainsi que des ateliers et séminaires de formations et 871 115 396 FCFA pour les acquisitions de biens et services en paiement direct dont 68 018 470 FCFA en matériels et équipements pour le REEIE-CI, soit un décaissement global de **2 042 487 896 FCFA**.

Au cours du 3^{ème} trimestre 2021, **30 291 202 FCFA** ont été engagés en termes de services pour l'élaboration du schéma directeur informatique de la Direction Générale des Douanes (DGD), l'élaboration du schéma directeur informatique de l'Inspection Générale d'Etat (IGE), l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la Direction Générale de l'Economie (DGE), et l'Audit genre de huit (08) Ministères Techniques.

Les décaissements effectués au cours dudit trimestre s'élèvent à **109 302 077 FCFA**.
(Voir tableau de synthèse 3)

Tableau 3. Synthèse de l'exécution des ressources – Prêt FAD au 30 septembre 2021

PERIODE	MONTANT DU FINANCEMENT (A)	RESSOURCES - PRÊT FAD					DECAISSEMENT (F)	SOLDE (G) = (A) - (F)
		ENGAGEMENTS						
		Biens (B)	Service (C)	Fonctionnement (D)	Total (E) = (B) + (C) + (D)			
2017		0	0	0	0	0	5 373 292 500	
2018-1 ^{er} trim		0	0	0	0	0	5 373 292 500	
2018-2 ^{ème} trim		0	0	682 823 500	682 823 500	0	5 373 292 500	
2018-3 ^{ème} trim		0	0	0	0	682 823 500	4 690 469 000	
2018-4 ^{ème} trim		25 538 520	0	0	25 538 520	0	4 690 469 000	
2019-1 ^{er} trim		27 442 500	0	0	27 442 500	25 538 520	4 664 930 480	
2019-2 ^{ème} trim		15 037 450	0	0	15 037 450	0	4 664 930 480	
2019-3 ^{ème} trim	5 373 292 500	0	0	488 549 000	488 549 000	42 479 950	4 622 450 530	
2019-4 ^{ème} trim		0	0	-488 549 000	-488 549 000	0	4 622 450 530	
2020-1 ^{er} trim		119 429 023	31 864 124	488 549 000	639 842 147	21 425 775	4 601 024 755	
2020-2 ^{ème} trim		61 988 614	74 242 050	0	136 230 664	640 434 872	3 960 589 883	
2020-3 ^{ème} trim		0	107 458 863	0	107 458 863	169 447 476	3 791 142 407	
2020-4 ^{ème} trim		0	360 237 656	0	360 237 656	84 224 207	3 706 918 200	
2021-1 ^{er} trim		0	24 696 525	0	24 696 525	328 237 000	3 378 681 200	
2021-2 ^{ème} trim		0	99 986 596	210 850 000	310 836 596	47 876 596	3 330 804 604	
2021-3 ^{ème} trim		0	30 291 202	0	30 291 202	109 302 077	3 221 502 527	
TOTAL		249 436 107	728 777 016	1 382 222 500	2 360 435 623	2 151 789 973		
TAUX				43.93%		40.05%		

III.2.4 Prêt FAT

Sur un engagement total de **3 147 915 679 FCFA**, 487 118 594 FCFA ont été décaissés et transférés sur le compte spécial FAT, pour la prise en charge des honoraires des experts du projet, des ateliers, de l'organisation des formations et séminaires de sensibilisation 2 211 272 735 FCFA pour les acquisitions de biens et services en paiements directs, soit un décaissement global de **2 698 391 329 FCFA**.

Les engagements du 3^{ème} trimestre 2021, d'un montant de **295 743 646 FCFA** concernent les services relatifs à l'élaboration du schéma directeur informatique de la Direction Générale des Douanes (DGD), l'élaboration du schéma directeur informatique de l'Inspection Générale d'Etat (IGE), l'élaboration du Schéma Directeur Informatique de la Direction Générale de l'Economie (DGE), l'Audit genre de huit (08) Ministères Techniques, l'élaboration de la cartographie du risque et du plan d'audit et la fourniture et l'installation de matériels et équipements informatiques de matériels et équipements informatiques pour le compte des régies financières-LOT 2.

Les décaissements effectués au cours dudit trimestre s'élèvent à **312 579 921 FCFA**. (Voir tableau de synthèse 4)

Tableau 4. Synthèse de l'exécution des ressources – Prêt FAT au 30 septembre 2021

RESSOURCES - PRÊT FAT							
PERIODE	MONTANT DU FINANCEMENT (A)	ENGAGEMENTS				DECAISSEMENT (F)	SOLDE (G) = (A) - (F)
		Biens (B)	Service (C)	Fonctionnement (D)	Total (E) = (B) + (C) + (D)		
2017		0	58 500 000	41 896 850	100 396 850	100 396 850	7 784 807 350
2018-1er trim		15 275 460	0	0	15 275 460	0	7 784 807 350
2018-2ème trim		0	0	0	0	0	7 784 807 350
2018-3ème trim		0	0	0	0	0	7 784 807 350
2018-4ème trim		0	75 000 000	311 721 744	386 721 744	15 275 460	7 769 531 890
2019-1er trim		0	0	0	0	386 721 744	7 382 810 146
2019-2ème trim		15 445 233	55 571 294	0	71 016 527	29 148 794	7 353 661 352
2019-3ème trim		6 247 500	39 420 000	0	45 667 500	74 565 233	7 279 096 119
2019-4ème trim	7 885 204 200	4 917 238	81 221 866	0	86 139 104	36 983 852	7 242 112 267
2020-1er trim		158 518 089	86 719 258	0	245 237 347	221 505 962	7 020 606 305
2020-2ème trim		254 109 135	146 786 241	0	400 895 376	324 585 652	6 696 020 653
2020-3ème trim		0	82 180 084	0	82 180 084	192 122 895	6 503 897 758
2020-4ème trim		575 998 192	187 483 399	388 664 100	1 152 145 691	607 879 840	5 896 017 918
2021-1er trim		0	77 451 525	0	77 451 525	193 925 301	5 702 092 617
2021-2ème trim		70 046 878	118 997 947	0	189 044 825	202 699 825	5 499 392 792
2021-3ème trim		259 657 798	36 085 848	0	295 743 646	312 579 921	5 186 812 871
TOTAL		1 360 215 523	1 045 417 462	742 282 694	3 147 915 679	2 698 391 329	
TAUX				39.92%		34.22%	

III.2.5 Etat - Contrepartie nationale de cofinancement

Au 30 septembre 2021, 214 579 962 FCFA ont été engagés pour le règlement des charges de personnel et indemnités de comités, et 66 950 347 FCFA pour les charges de fonctionnement autres que les salaires et indemnités (Frais bancaires et publications d'avis à manifestations d'intérêts, ateliers et formations) soit un total de **281 530 309 FCFA**.

Tableau 5. Synthèse de l'exécution des ressources – Contrepartie nationale de cofinancement au 30 septembre 2021

RESSOURCES - CONTREPARTIE DE COFINANCEMENT						
PERIODE	CREDITS NOTIFIES	DISPONIBLE BUDGETAIRE (A)	ENGAGEMENTS			SOLDE BUDG (E) = (A) - (D)
			Investissement (B)	Fonctionnement (C)	Total (D) = (B) + (C)	
2017	343 495 160	343 495 160	0	0	0	343 495 160
2018-1er trim	0	343 495 160	0	0	0	343 495 160
2018-2ème trim	0	343 495 160	0	405 685	405 685	343 089 475
2018-3ème trim	0	343 089 475	0	33 483 085	33 483 085	309 606 390
2018-4ème trim	280 000 000	589 606 390	0	18 114 886	18 114 886	571 491 504
2019-1er trim	100 000 000	671 491 504	0	14 497 000	14 497 000	656 994 504
2019-2ème trim	0	656 994 504	0	15 357 836	15 357 836	641 636 668
2019-3ème trim	0	641 636 668	0	22 133 246	22 133 246	619 503 422
2019-4ème trim	0	619 503 422	0	22 420 795	22 420 795	597 082 627
2020-1er trim	40 734 542	637 817 169	0	10 950 000	10 950 000	626 867 169
2020-2ème trim	0	626 867 168	0	18 820 422	18 820 422	608 046 747
2020-3ème trim	0	608 046 747	0	14 111 500	14 111 500	593 935 247
2020-4ème trim	0	593 935 247	0	12 738 339	12 738 339	581 196 908
2021-1er trim	448 923 106	967 167 314	0	38 875 919	38 875 919	991 244 095
2021-2ème trim.	0	991 244 095	0	34 411 082	34 411 082	956 833 013
2021-3ème trim.	0	956 833 013	0	25 210 514	25 210 514	931 622 499
TOTAL	1 213 152 808		0	281 530 309	281 530 309	
TAUX						21.13%

III.2.6 Etat - Hors Contrepartie nationale de cofinancement

Au 30 septembre 2021, les engagements s'élèvent à **840 658 446 FCFA** et sont repartis comme suit :

-**180 219 293 FCFA** pour la prise en charge des travaux d'aménagement des locaux, des acquisitions de mobiliers de bureau, matériels informatiques et véhicules de services ;

-**660 439 153 FCFA** pour les charges de fonctionnement, à savoir 223 066 579 FCFA pour les charges de personnel et 437 372 574 FCFA pour les charges de fonctionnement autres que les charges de personnel (loyers, carburant, électricité, eau, communication, assurance, formation du personnel, fournitures de bureau et consommables informatiques).

Tableau 6. Synthèse de l'exécution des ressources – Hors Contrepartie nationale de cofinancement au 30 septembre 2021

RESSOURCES – HORS CONTREPARTIE DE COFINANCEMENT						
PERIODE	CREDITS NOTIFIES	DISPONIBLE BUDGETAIRE (A)	ENGAGEMENTS			SOLDE BUDG (E) = (A) - (D)
			Investissement (B)	Fonctionnement (C)	Total (D) = (B) + (C)	
2017	280 542 460	280 542 460	0	42 826 605	42 826 605	237 715 855
2018-1er trim	0	237 715 855	16 190 863	10 215 601	26 406 464	211 309 391
2018-2ème trim	0	211 309 391	3 808 000	11 143 813	14 951 813	196 357 578
2018-3ème trim	0	196 357 578	0	29 439 089	29 439 089	166 918 489
2018-4ème trim	220 000 000	386 918 489	68 800 000	53 722 797	122 522 797	264 395 692
2019-1er trim	150 000 000	414 395 692	400 374	48 787 831	49 188 205	365 207 487
2019-2ème trim	0	365 207 487	10 102 135	60 310 173	70 412 308	294 795 179
2019-3ème trim	0	294 795 179	9 050 010	89 740 172	98 790 182	196 004 997
2019-4ème trim	0	196 004 997	0	30 577 749	30 577 749	165 427 248
2020-1er trim	169 040 458	334 467 706	0	10 433 555	10 433 555	324 034 151
2020-2ème trim	0	324 034 151	436 600	22 583 547	23 020 147	301 014 004
2020-3ème trim	0	301 014 004	936 212	72 479 433	73 415 645	227 598 359
2020-4ème trim	0	227 598 359	0	59 957 022	59 957 022	167 641 337
2021-1er trim	241 076 894	408 718 231	10 586 562	21 115 939	31 702 501	377 015 730
2021-2ème trim	0	377 015 730	10 451 059	73 882 674	84 333 733	292 681 997
2021-3ème trim	0	292 681 997	49 457 478	23 223 153	72 680 631	220 001 366
TOTAL	1 060 659 812		180 219 293	660 439 153	840 658 446	
TAUX						79.26%

En résumé, sur les ressources bailleur d'un montant total de **13 455 895 880 FCFA**, les engagements (demande de paiement adressé au bailleur) au 30 septembre 2021 s'élèvent à **5 642 901 672 FCFA** dont **4 984 731 672 FCFA** effectivement décaissés, soit un taux d'engagement de **41.94%** et un taux de décaissement de **37.04%**.

Quant aux contrats signés au 30 septembre 2021, leur montant s'élève à 8 235 577 214 FCFA, soit un taux d'engagement base contrats signés de 61,20%.

Concernant la contrepartie de l'Etat, sur **2 273 812 620 FCFA** notifié à ce jour, un montant de **1 122 188 755 FCFA** a été engagé sur lequel, une somme de **1 095 517 088 FCFA** a été décaissée dont **88 281 944 FCFA** en terme de préfinancement des activités de fonctionnement destinées au prêt FAT. Soit un taux d'engagement de **49.35%** et un taux de décaissement de **48.18%**.

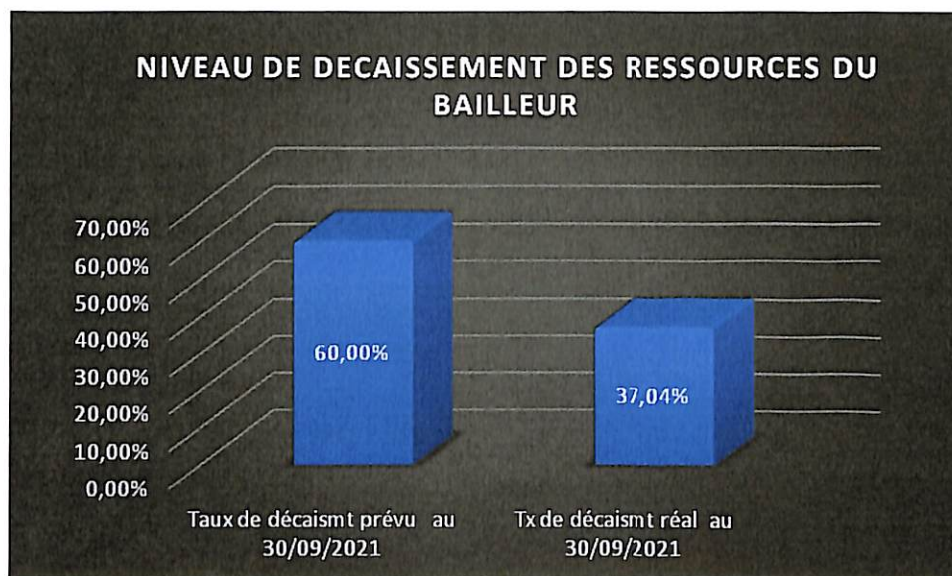
En début d'année 2020, en accord avec le bailleur, la CTC s'est fixé comme objectif de parvenir à un taux de décaissement des ressources bailleur de 60% au 30 juin 2020. Cependant, la survenue de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19 a entraîné de véritables perturbations dans la mise en œuvre des principales activités identifiées pour l'atteinte de cet objectif de décaissement. Au 31 décembre 2020, le taux de décaissement des ressources bailleur n'était que de 28,17%. Ce qui a valu au projet une deuxième prorogation de sa date de clôture au 31 décembre 2021.

Ainsi, en accord avec le bailleur, un nouvel objectif de décaissement d'au moins 60% des ressources du bailleur au 30 juin 2021 a été fixé.

Pour y parvenir, la Cellule Technique de Coordination du PAGEF a organisé une revue du 27 au 29 janvier 2021 avec l'ensemble des acteurs en vue de faire le bilan des activités, examiner les difficultés, faire des recommandations pour booster la performance du projet et surtout identifier des activités à fort impact de décaissement pour l'atteinte des objectifs intermédiaires de 50% au 31 mars 2021 et d'au moins 60% au 30 juin 2021.

Cependant, dans la mise en œuvre des activités identifiées, la CTC/PAGEF reste entre autres confrontée à la lenteur des services d'acquisition et de gestion financière respectivement dans le traitement des dossiers de demande d'ANO de la BAD dont le montant excède 500 000 unités de compte, à la lenteur observée par les structures bénéficiaires dans le processus de validation de rapports produits par les consultants et au retard enregistré par les fournisseurs pour la fourniture et l'installation du matériel informatique du fait des conséquences de la COVID-19 sur l'activité des constructeurs.

Toute chose qui a conduit à un niveau de décaissement de 32,05% sur les ressources du bailleur au 31 mars 2021, 33,91% au 30 juin 2021 et 37,04% au 30 septembre 2021.



Source : Rapport d'activités au 30 septembre 2021

III.3 IMPACT DES ECONOMIES REALISEES SUR L'EXECUTION FINANCIERE DES RESSOURCES AU 30 SEPTEMBRE 2021

III.3.1- Situation des économies réalisées au 30 septembre 2021

Les économies réalisées par la coordination du PAGEF sont à **2 138 003 380 FCFA**, comme annoncé au 31 décembre 2020. Elles représentant **17,89%** des ressources du bailleur.

Globalement, ces économies réalisées sont essentiellement dues :

- **au processus d'appel à concurrence pour les offres d'études, d'assistance technique et d'acquisition de matériels informatiques (choix de la meilleure offre technique et financière)** : cas de « la mise en place de la dématérialisation et la gestion électronique des documents au sein des régies financières », « élaboration d'un schéma directeur informatique à la DGE, DGD et IGE », « acquisition de serveurs d'interconnexion des douanes de la Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Burkina Faso » et « mise en place de la démarche qualité dans le processus de passation des marchés publics » où les économies s'élèvent respectivement à 74 120 300 FCFA, 245 531 500 FCFA, 235 332 348 FCFA et 34 221 000 FCFA ;
- **au remplacement de certaines activités initialement ciblées par le projet par d'autres, moins onéreux** : cas de l'extension du Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) avec un coût estimatif de 1 025 437 500 FCFA qui a été remplacée par « l'audit du système d'information et élaboration du schéma directeur informatique de la Direction des Marchés Publics » dont le montant du marché s'élève à 65 468 800 FCFA, soit un gap de 959 968 700 FCFA ;
- **à une revue à la baisse des coûts des activités initialement proposés par les structures bénéficiaires** : C'est le cas de l'élaboration de guides et manuels d'audit de l'Inspection

Générale d'Etat dont le coût estimatif est de 533 227 500 FCFA contre 47 000 000 FCFA proposé par le cabinet retenu, soit un gap de 486 227 500 FCFA. C'est également le cas de l'audit genre de huit ministères techniques dont le coût estimatif est de 363 415 050 FCFA a été ramené à seulement 49 850 000 FCFA lors de la signature du contrat avec le cabinet Agora Consulting, sélectionné pour l'exécution de ce marché. Il en ressort un gap de 313 565 050 FCFA.

Ces économies ont été réparties vers les emplois indiqués ci-après :

Répartitions des économies réalisées sur les contrats passés

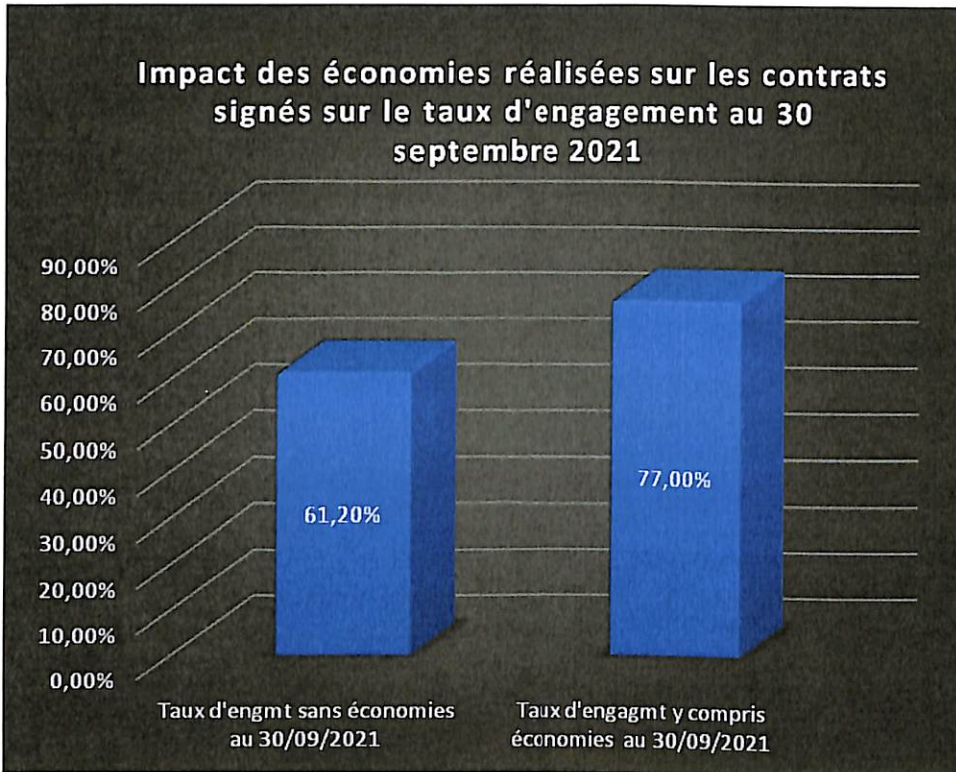
Activités	Bénéficiaires	Montants (FCFA)
Equipement matériels de visioconférence et télétravail		320 000 000
1. Equipement matériels visioconférence MEF (IdF, 12 ^e et 20 ^e étages Sciam)	Cabinet MEF	100 000 000
2. Equipement des salles de conférence MBPE en matériels de télétravail	Cabinet MBPE	100 000 000
3. Equipement salles de conférence MPD en matériels télétravail	Cabinet MPD	100 000 000
4. Equipement des salles de conférence CTC en matériels visioconférence & télétravail	CTC/PAGEF	20 000 000
Acquisition de matériels et équipements informatiques		1 325 050 164
1. Acquisition matériels informatiques des régies financières	DGI, DGD, DGTCP	727 986 134
2. Equipement de la salle de formation de l'IdF en 20 ordinateurs PC	Cabinet MEF	20 000 000
3. Acquisition de matériels et équipements informatiques de la DGE	DGE	200 000 000
4. Mise en œuvre des recommandations de l'étude « audit du Système d'Information et schéma directeur informatique de la Direction des Marchés Publics (DMP) »	DMP	350 000 000
5. Appui au REEIE-CI	MPD	27 064 030
Etudes et Formations		336 953 216
1. Amélioration de la dématérialisation et de la GED au MEF	Cabinet MEF	90 000 000
2. Réalisation d'études post-COVID-19	Cabinet MEF	47 613 216
3. Formation des Inspecteurs de l'IGE et des IGM aux fondamentaux de l'audit et du contrôle	IGE	199 340 000
Honoraires Experts PAGEF	CTC/PAGEF	156 000 000

III.3.2- Impact des économies sur l'exécution financière des activités au 30 juin 2021

Cette situation d'économies réalisées traduit certes une gestion efficiente des ressources mises à la disposition du projet, mais elle n'est pas sans conséquence sur les taux de décaissement et d'engagement des ressources du bailleur. En effet, étant donné que l'estimation de ces deux taux est faite à partir du coût total initial du projet, la réalisation d'économies au niveau des marchés sus mentionnés représentant au 30 septembre 2021, **2 138 003 380 FCFA F CFA soit l'équivalent de**

17,89% du montant total des ressources du bailleur, a tendance à obérer le taux d'engagement réalisé au niveau de l'exécution du projet.

Ainsi, sur les ressources du bailleur, le taux d'engagement sur la base des contrats signés se chiffre à 61,20% et s'établit à environ 79,00%, en tenant compte des économies réalisées.



Source : Rapport d'activités au 30 septembre 2021

IV. Difficultés rencontrées/ conclusions / recommandations

IV.1 Difficultés rencontrées

- Longs délais de validation des rapports d'étapes (livrables) des consultants par certaines structures bénéficiaires). Ceci a pour conséquence le non-respect des délais contractuels de mise en œuvre des activités ;
- Incapacité de certains fournisseurs à livrer le matériel dans les délais prévus du fait de la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui impacte l'activités des fabricants ;
- l'attentisme observé par la BAD pour approuver le rapport d'audit des comptes de l'exercice 2020. Ceci ne permet pas la réalisation de l'audit des comptes du Projet pour les exercices 2021 2022 dont le processus de recrutement du cabinet est engagé depuis le premier semestre 2021. Cette attente dans la délivrance de l'avis de la banque ne favorise pas non plus, la prise de décision de reconstitution des comptes spéciaux du Prêt FAT et du prêt FAD subordonnée à la décision d'approbation dudit rapport.

IV.2 Conclusions

Le troisième trimestre 2021, a été réalisé dans le prolongement de l'assouplissement des mesures sociales de restrictions édictées par le gouvernement dans le contexte de la lutte contre la pandémie de la COVID-19. A cet effet, l'objectif de la coordination du projet était de finaliser les activités en cours d'achèvement à la fin du premier semestre 2021, lancer les procédures d'acquisition résiduelles de biens, de recrutement d'assistants techniques, de consultants individuels et de cabinets pour la réalisation des études et des formations.

Une attention particulière a été également accordée au lancement du processus d'acquisition de biens et de recrutement des consultants et cabinets pour les activités dont la réalisation permettrait d'atteindre à fin septembre 2021, l'objectif de décaissement de 60% sur l'ensemble des instruments financiers du bailleur, mobilisés au profit du Projet.

Six (6) activités ont pu être achevées au cours du trimestre. Ce sont respectivement :

- l'élaboration du schéma directeur informatique de la DGD ;
- l'élaboration du schéma directeur informatique de la DGE ;
- l'élaboration du schéma directeur informatique de l'IGE ;
- la finalisation de l'avant-projet de loi relative à l'évaluation des politiques publiques, qui a même été adopté par le Gouvernement le 22 septembre 2021 ;
- la livraison des matériels informatiques de l'Institut des Finances (IdF),
- la livraison des matériels et équipements de communication du service de communication du cabinet du MEF ;

Treize (13) activités sont en phase d'achèvement et concernent :

- Acquisition de matériels informatiques pour le cabinet du MPD ;
- Acquisition de matériels informatiques pour la DGBF : lot 2, AO n° F 173/2020 ;
- Deux (2) marchés d'acquisitions (lot1 & lot 2) pour câblage SIGFIP ;
- Deux (2) marchés d'acquisitions (lot 1 & lot 2) pour l'interconnexion des localités au SIGESCOD ;
- Audit genre de huit (8) ministères techniques : le rapport final de l'étude et la feuille de route de mise en œuvre des recommandations transmis au MFFE pour validation ;
- Audit du système d'information et schéma directeur informatique de la DGMP : les observations sur le rapport provisoire du schéma directeur sont parvenues au cabinet qui devra proposer une version définitive dudit rapport intégrant un cahier des charges permettant un début de réalisation du plan de conduite de changement.

La formation des membres du CTS et de la CTC/PAGEF en suivi-évaluation des projets, entamée à la fin du mois de septembre 2021 s'est achevée au début du mois d'octobre 2021.

Le troisième trimestre 2021 a été également marqué par la poursuite de l'exécution d'autres activités entamées au cours des trimestres précédents. Il s'agit notamment de la mise en place de GED et SAE (qui avaient été partiellement suspendues du fait de la COVID-19), de la poursuite des travaux du cadastrage en vue du renforcement du foncier, de la préparation du processus d'acquisition en vue de l'équipement d'une salle des marchés au profit de la DDPD, de l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et des infractions assimilées, du câblage et de

l'interconnexion de nouvelles localités au SIGFIP, ainsi que de la connexion de nouvelles collectivités au SIGESCOD, de l'élaboration de manuel et de guides de contrôles et d'audit.

Dans la perspective de l'atteinte des seuils de décaissement de 60% sur l'ensemble des instruments financiers du bailleur, la CTC/PAGEF envisage en plus des activités nouvelles déjà lancées, intensifier la réalisation des formations au cours du quatrième trimestre 2021.

IV.3 Recommandations

En direction de la Coordination du Projet

- Accélérer la mise en œuvre des activités à fort taux de décaissement (en vue d'atteindre le taux de décaissement d'au moins 60% sur les prêts FAT et FAD) ;
- Procéder au lancement de l'ensemble des activités restantes conformément au PTBA et plan de formation 2021 (études, formation, assistances techniques) ;
- Sensibiliser les fournisseurs au respect des délais de livraison des matériels et équipements informatiques ;

En direction de la partie nationale :

- Sensibiliser les structures bénéficiaires au traitement diligent des dossiers et à la validation des rapports d'étapes ou des livrables produits par les consultants ;
- Sensibiliser les services bénéficiaires à l'actualisation des TDR des formations identifiées ainsi qu'à l'identification des cabinets et centres de formation

En direction de la BAD :

- Réagir promptement sur les dossiers de délivrance d'ANO, notamment ceux dont le montant est supérieur à 500 000 unités de compte ;
- Approuver le rapport d'audit 2020 avant la fin du mois d'octobre ;
- Procéder à la reconstitution des comptes spéciaux des Prêts FAT et FAD afin de permettre la réalisation des activités rattachées auxdits comptes.

